LA VIE
NTELLECTUELLE

V. I. : Terreur et foi au Christ.

J. TONNEAU : Economie politique et théologie.

G. ROTTIER : Les travaillistes et l'égalité sociale.

G. VENAISSIN : Vanités et humilités de la critique littéraire.

R. VRINAT : Pénélope mère des arts.

H. PLANCHE : « Et nunc manet in te. »

LES SIGNES DU TEMPS

Les deux chances de M. Pinay.
Difficultés de la coopération économique européenne.
Le pourrissement de la guerre d'Indochine.
La nouvelle proposition soviétique.
Vers une crise ?
L'Egypte.
Haïti, république noire.
La grève des condamnés à mort.
Louis Lavelle.

LES FACHEUX
LIVRES — THEATRE — CINEMA

DOCUMENT : La condition ouvrière.

REVUE MENSUELLE

AVRIL 1952

ES ÉDITIONS DU CERF_PARIS

SOMMAIRE

V. I.	: **Terreur et foi au Christ**	1
J. TONNEAU	: **Economie politique et théologie**	5
G. ROTTIER	: **Les travaillistes et l'égalité sociale**	32
G. VENAISSIN	: **Vanités et humilités de la critique littéraire**	49

NOTES ET CHRONIQUES

R. VRINAT	: **Pénélope, mère des arts**	68
H. PLANCHE	: **« Et nunc manet in te »**	75

LES SIGNES DU TEMPS

Les deux chances de M. Pinay (J. DUMONTIER) 79
Difficultés de la coopération économique européenne (A. FRISCH) 89
Le pourrissement de la guerre d'Indochine (P.-A. MARTEL)... 92
La nouvelle proposition soviétique (B. FÉRON) 94
Vers une crise ? (H. MULLER) 96
L'Égypte (J. NANTET) 101
Haïti, république noire (A. VIATTE) 103
La grève des condamnés à mort (H. MULLER) 105

LES FACHEUX

Injustice et arbitraire chez Renault (A. LHOTELLIER), 109. — Le 12 février on disait dans mon quartier... (A. LAMBERT), 112. — Magistrat, Halte ! Danger ! (A. CAUSSE), 114. — A moi, Victor (M. CHAVARDÈS), 115. — Littératures (G. VENAISSIN), 117.

PORTRAIT

J.-L. DUMAS : Louis Lavelle 119

LETTRES — LIVRES

Poètes à l'Âge atomique (M. CHAVARDÈS) 123
Livres en vie (G. VENAISSIN) 127
Au service de l'Art (M. C.) 128

THÉATRE

Chronique (H. GOUHIER) 129

CINÉMA

Sourire et humour dans le cinéma français (J.-L. TALLENAY).. 135

DOCUMENT

La condition ouvrière (C. I. C.) 138

Terreur et foi au Christ

Au groupe Esprit *de Lyon, Bertrand d'Astorg redonne la conférence faite trois jours plus tôt au Collège philosophique sur le roman d'anticipation. On connaît le thème : prolonger les plus récentes découvertes comme faisait Jules Verne, prévoir les transformations qui en résulteront pour le travail, la vie, le gouvernement des peuples, décrire le monde et l'humanité dans cinquante ans, cent ans ou plus. Il y régnera la terreur, la terreur omnipotente et généralisée : ou la machine au cerveau-moteur perfectionné acquerra le pouvoir suprême sur l'homme devenu incapable de diriger le jeu de ses propres créatures, ou la force invincible sera le bien propre de quelques initiés, qui commanderont, qui commandent déjà totalement au commun des peuples.*

L'homme qui voudra rester homme n'aura d'autre choix que la révolte. Mais la révolte sera vite réprimée. Davantage, la machine ou l'appareil préviendront la première annonce de sa simple possibilité. Tout membre de la société future devra refouler non seulement les vouloirs contraires à la volonté commune dont le chef et son bureau ont la charge, mais même tout vouloir qui y serait étranger. Tel est l'amour que se portent l'homme et la femme. Il faudra donc détruire l'amour. Les êtres qui oseraient s'aimer seront patiemment conduits à se trahir, à se haïr.

Pour l'auditoire composé presque exclusivement de jeunes, en nette majorité étudiants, l'expression : « romans d'anticipation » signifiait quelque chose : c'est leur vie de demain qui vient d'être décrite. Les imaginations de Jules Verne sont devenues aujourd'hui réalité. Il en sera de même pour les romanciers dont parle d'Astorg; mais le temps marche plus vite désormais; il faudra moins attendre pour qu'ils s'accomplissent. Déjà...

Faut-il céder alors au désespoir ou à l'angoisse? Chaque génération doit lutter pour conquérir sa liberté. Les machines construites pour libérer des sujétions de la nature préparent de nouvelles menaces d'esclavage? S'impose donc une nouvelle lutte pour la liberté. Aux chrétiens qu'elle compte, la génération qui se prépare à la lutte demande ce qu'apporte leur foi à ce travail de libération. Répondre que la glorieuse liberté des enfants de Dieu est une promesse pour l'éternité ne peut suffire; cette éternité doit être librement choisie, et c'est ce choix dont les romanciers prédisent l'impossibilité. Depuis la Résurrection, le chrétien annonce que l'homme échappe au destin et fixe lui-même sa destinée. Mais il n'est témoin de cette liberté triomphante que s'il contribue à maintenir sur terre l'amorce de cette liberté, ne fût-ce que la liberté d'aimer.

Tous les chrétiens en seraient aisément d'accord. Les divergences s'affirment sur les moyens de maintenir la liberté. Les uns ne voient que la nécessité de résister aux découvertes et aux nouvelles façons de penser qui présagent le nouvel esclavage; le devoir est, selon eux, de se cramponner au monde heureux et libre qu'ont connu nos pères. Mais pareille attitude ne peut paraître efficace qu'à celui qui, par un prodige sans cesse renouvelé, enferme sa pensée et sa vie dans un monde clos et vieilli. On n'arrêtera pas les conquêtes de l'homme. Sont-elles d'ailleurs à tous égards menaçantes? Aujourd'hui des hommes qui hier se croyaient libres sont menacés d'esclavage; mais hier un grand nombre étaient encore esclaves.

Le chrétien n'a pas à défendre quelques privilégiés, mais à accroître le nombre de ceux qui sont à même de choisir librement leur destinée, jusqu'à ce que toute catégorie et toute classe d'hommes en ait la possibilité. Les nouvelles conquêtes ne pourraient-elles y aider? Aussi une tendance s'affirme-t-elle de plus en plus nettement : il faut, prétend-elle, être accueillants aux nouvelles organisations du monde, être de ceux qui construisent le monde de demain sans s'arrêter aux menaces que dressent les romanciers et d'autres, moins désintéressés. Mais cette attitude, qui rencontrait il y a peu de temps encore une croissante faveur, commence à inquiéter ceux-là même auxquels elle souriait. Ils doutent de plus en plus de son efficacité. Plutôt que de discuter ce dernier point, on notera que ces deux options, en portant plus d'attention aux conquêtes humaines qu'à la prédication de l'Évangile, risquent de priver ce monde de l'apport qu'il est en droit d'attendre des chrétiens.

Aussi s'applique-t-on ici à rappeler une attitude vieille comme le christianisme, mais si nouvelle qu'elle a peine à se faire saisir : maintenir présent au monde Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. Cette vérité paulinienne n'est pas simple formule de piété individuelle, mais l'apport spécifique du chrétien dans la succession des crises que l'homme connaît au long des siècles, dans le drame que pressent d'Astorg comme dans ceux que l'humanité a vécus précédemment. Le chrétien n'a pas toujours su être assez totalement homme ni assez profondément chrétien. Homme, il doit prendre ses responsabilités et, pour décider s'il faut freiner ou accélérer le règne de la machine ou de l'appareil, revendiquer le droit de juger selon sa science et sa compétence. Mais, chrétien, il doit saisir que non seulement pour le témoignage de sa foi, mais pour le bénéfice du monde il a mission de maintenir, avec ses frères, la présence de Jésus-Christ crucifié et ressuscité.

La raison d'être de l'homme est de lutter pour la

liberté, une liberté qui soit croissante en extension et en nécessité. La conquête de la liberté est liée à la connaissance de la vérité et à l'annonce du Bien. Ceux-ci se découvrent à de multiples plans et par de multiples chemins. Mais s'il a vraiment la foi, le chrétien croit qu'il les atteint l'un et l'Autre, de façon unique et privilégiée par Jésus-Christ, qui nous met en communion avec la Vérité et l'Amour. Au long de sa croissance l'homme connaît le double danger soit de manquer de fermeté pour maintenir la droite direction de sa pensée et de son vouloir, soit de s'accrocher à de vieilles vérités humaines qui, pour l'avoir servi hier, ne font que le désaxer face aux problèmes qui se posent dans l'avenir. La foi en Dieu par Jésus-Christ dans l'Église maintient, au delà des formulations par lesquelles l'homme s'est éveillé à la liberté, l'esprit en direction de la Vérité et de l'Amour. Chacun apporte sa pierre en cet effort, et il n'est pas question de nier ce que le non-chrétien apporte ; mais ici on alerte le chrétien sur les exigences qu'il doit avoir à l'égard de lui-même. Or l'ensemble des chrétiens devrait croire à l'orientation salutaire, au sens fort du mot, qu'apporte dans le monde la foi en Jésus-Christ. Il dispose de la force même de Dieu pour maintenir l'esprit en ouverture à toute condition nouvelle de vie, vers la Vérité et l'Amour qui sont requis pour la liberté. La seule question que les non-chrétiens lui posent est de savoir s'il a la foi — et quelle foi — dans la victoire de Jésus-Christ.

Et puisque cette réflexion est née à Lyon au cours d'une rencontre avec un groupe Esprit, *on aimera rappeler qu'à sa dernière visite à* La Vie Intellectuelle, *une dizaine de jours avant sa mort, Emmanuel Mounier disait combien il souhaitait, chez ceux qui ont charge de parler de la foi elle-même, pareille affirmation.* — V. I.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET THÉOLOGIE

Peut-on édifier une science économique humaine (au sens plein du mot, ce qui engage une conception de l'homme) et vraiment efficace sur des bases purement rationnelles ou naturelles? C'est un cas particulier du problème général des rapports entre le naturel et le surnaturel. Problème fort débattu dans l'ordre spéculatif (philosophie chrétienne, nature et grâce, raison et foi); un peu moins dans l'ordre pratique, sauf entre spécialistes (vertus acquises et vertus infuses) et sauf dans le domaine de la politique (Église et État, etc.).

L'exposé risque d'être difficile, non que les principes ne soient assurés, mais à cause d'une grande confusion qui tient à l'interférence constante de plusieurs distinctions. Il y a lieu, en effet, de distinguer le point de vue surnaturel (foi et théologie) et le point de vue naturel (raison et philosophie). Il y a ensuite à distinguer le point de vue spéculatif auquel s'oppose le point de vue pratique. Enfin il y a interférence entre ces deux ordres de considération, car il semble bien avéré que le caractère pratique de nos recherches est lié à leur caractère surnaturel, en vertu de cette donnée, pour nous indubitable, que la béatitude effective est la vision béatifique,

que la destinée réelle de l'homme n'est donc pas philosophique mais chrétienne, que les actes bons sont méritoires et les mauvais des péchés ; bref, que l'homme réel n'est pas seulement l'*animal rationale*, mais l'homme racheté par le Christ et appelé à la vie divine.

Il n'est pas question de concilier les principes en les émoussant, en atténuant leurs exigences, en brimant celui-ci pour faire place au jeu de celui-là. La seule ressource honnête est de mieux comprendre ces principes dans leur rigueur formelle, c'est-à-dire dans la pureté et la parfaite justesse de leur signification.

I. — Qu'est-ce que le point de vue théologique ?

Le problème ne se poserait pas en termes purement économiques ; il ne se pose même pas en termes simplement philosophiques, encore que le philosophe ait à dire son mot devant les phénomènes économiques et sur les conditions d'une économie humaine : c'est le point de vue de l'homme. Mais ce mot n'est pas celui que nous cherchons. Nous voulons le point de vue chrétien, et c'est à la foi et à la théologie qu'il faut le demander.

Cette formule : *foi et théologie* fournit le point de départ de ces considérations. La foi et la théologie sont essentiellement des types de connaissance ; c'est ce que signifie l'expression : *point de vue théologique*. J'aurais pu dire *domaine*, puisqu'on a l'habitude de distinguer les sciences en donnant à chacune un domaine spécial. Mais le mot domaine est équivoque. On risque de le comprendre d'une manière matérielle et de supposer qu'il y a diverses catégories de réalités et de phénomènes constituant des domaines clos et réservés. Les sciences

se partageraient alors les différents objets de l'univers, les unes touchant à ceux-ci, les autres à ceux-là.

En réalité, si l'on veut aboutir, il faut se rappeler que tout objet (*ob jicio*) est objet en face ou en vue de quelque chose ; il est objet à faire, à connaître, à aimer, etc. Ici, les objets qui nous intéressent sont considérés comme objets à connaître ; on les distinguera donc formellement comme tels, c'est-à-dire selon qu'ils se présentent à la connaissance. Ainsi, l'objectivité est chose formelle : c'est une propriété relative et caractéristique des réalités et des phénomènes en tant qu'ils s'offrent à être connus et sous le jour où ils sont connus. Une même réalité pourra avoir plusieurs objectivités formelles si elle est connue par plusieurs voies distinctes : une pomme sera un objet visible pour l'œil, objet palpable pour la main, savoureux pour le goût, objet pesant pour le mécanicien Newton et ainsi de suite.

Inversement, mille objets matériellement différents n'ont qu'une seule et même objectivité formelle si on les considère tous comme faisant face à un seul type de connaissance : tous les objets colorés, par exemple, se rencontrent dans cette espèce d'objet formel : le visible.

Quel est donc l'objet de la foi ? Pour beaucoup de gens, qui sans s'en douter ne parviennent pas à s'élever au-dessus de la considération grossière et matérielle que nous venons de critiquer, il y a un *domaine* de la foi : ce sont les choses inconnaissables, spécialement Dieu et les réalités d'un autre monde. C'est commode : on laisse au croyant ce domaine inaccessible et on soustrait à la foi tout ce qui est d'ici-bas.

Sans aller si loin, beaucoup d'esprits, même croyants, admettent que toute connaissance de Dieu et des choses qui ont rapport à Dieu est affaire de foi. La distinction entre le monde de la foi est moins grossière que tout à

l'heure ; elle demeure cependant matérielle et dresse deux zones de réalités, le monde de la foi et le monde profane, tout en reconnaissant que le monde de la foi n'est pas relégué hors de cette terre, que tout ici-bas n'est pas profane, étranger à la foi. Il peut y avoir des querelles de bornage entre ces deux zones, des questions mixtes, comme on dit ; par exemple la vie domestique, la vie professionnelle, les bonnes mœurs publiques et privées ne sont pas sans rapport avec Dieu ; par conséquent, il y a en elles quelque chose qui relève de la foi.

En réalité, cette conception n'est pas juste. Même s'il n'est pas faux de dire que l'objet de la foi c'est Dieu et, avec Dieu, tout ce qui a rapport à Dieu, cette formule manque de précision. Il suffit d'observer qu'en dehors de la foi on peut connaître Dieu, parler de lui ; que la distinction du religieux (défini par rapport à Dieu) et du profane ne coïncide pas du tout avec la distinction entre foi et ce qui n'est pas foi. La foi est en nous une connaissance dérivée de celle que Dieu a de lui-même ; elle nous fait connaître comme indubitable la vérité que Dieu nous a révélée par sa parole, par la bouche du Christ et par le ministère des apôtres et de l'Église. La foi est une connaissance *chrétienne*. Tout ce que nous pouvons savoir, même sur Dieu, et qui ne nous est pas communiqué par le Verbe de Dieu ou que nous tenons pour un autre motif que cette révélation, est étranger à la foi.

La Vérité que Dieu nous révèle ainsi c'est Dieu lui-même. On pouvait s'y attendre : le reste ne valait pas la peine que Dieu nous le révélât. Mais d'abord c'est un fait : quand Dieu s'exprime il ne parle que de Soi. Si sa parole touche à autre chose, c'est toujours en rapport étroit avec cette vérité essentielle qu'est Dieu lui-même, en son secret révélé. Et on le tient de foi, non parce que consolant, exaltant, mais parce que Dieu l'a révélé.

Ainsi le domaine de la foi n'est pas matériellement localisé, si j'ose dire, ni dans un autre monde ni en celui-ci, ni dans une catégorie de réalités dites spirituelles opposées aux matérielles, ni même à vrai dire dans la catégorie du religieux par opposition au profane ; ces formules peuvent être justes en fait, ici ou là, mais par coïncidence matérielle et rencontre fortuite ; la définition propre est à chercher ailleurs, dans ce que la théologie appelle l'objet de la foi, entendez la vérité qu'est Dieu, révélée par Dieu, crue pour ce motif, sans exclure de ce domaine maintes vérités, en soi différentes de Dieu (comme l'immortalité de l'âme, le péché originel, la rédemption, les sacrements, etc.), mais formellement considérées dans leur rapport avec Dieu (œuvres de Dieu, dons de Dieu, moyens d'accès à Dieu) comme vérités divines révélées par Dieu et crues pour ce motif.

La théologie aussi est un type de connaissance. Je ne parle pas de la théologie au sens de l'antiquité classique (toute étude ou réflexion sur la divinité et sur les premiers principes de l'univers), mais selon le langage chrétien. Son statut est plus compliqué que celui de la foi parce qu'il s'y mêle une entreprise méthodique de l'esprit humain. La façon dont nous avons défini la foi nous interdit, en effet, de séparer en deux domaines impénétrables la foi et la raison. Sans doute la foi est un type de connaissance surnaturelle, tandis que la raison est une faculté, un pouvoir naturel de connaissance. Rien ne prédestine forcément l'une à l'autre. Mais la foi ne serait plus la foi, ne serait plus un mode de connaissance pour nous, si notre intelligence ne connaissait pas par la foi. Nous ne pouvons connaître autrement que par notre intelligence, puisque l'on désigne sous ce nom le pouvoir de connaître qui ne peut nous être dénié ; c'est donc notre intelligence qui est immédiatement dotée de la foi

(elle en est le sujet, comme on dit), et c'est en exerçant notre intelligence que nous faisons les actes de foi. Or l'intelligence humaine est, de fait, une faculté de connaissance du type discursif; c'est dire que notre esprit procède dans les voies de la connaissance par une suite de démarches rationnelles, plus ou moins explicites; la raison n'est pas autre chose que l'intelligence elle-même dans cette activité discursive si caractéristique de l'homme.

La foi n'est donc pas plus étrangère à la raison qu'elle ne l'est à l'intelligence. Autrement dit, l'homme qui a la foi, qui tient ces vérités divinement révélées comme des principes plus assurés que toutes les évidences de l'esprit, ne peut pas avoir de vie intellectuelle sans procéder à des discours ou mouvements de raison à partir de ces principes que sont pour lui les vérités de la foi. Tout croyant qui pense en est là, peu ou prou. Ces discours sont-ils conscients, organisés, méthodiques, alors ils donnent lieu à une science véritable, la théologie. Cette science est très humaine par son caractère discursif, elle est susceptible de développements plus ou moins parfaits, comme toute science. Le théologien peut se tromper comme tout savant; s'il prend à tort pour une conclusion de sa science ce qui réellement n'en est pas une.

Mais cette science, si humaine dans son mode, est divine essentiellement parce que ses principes propres, spécifiques, sont les vérités de la foi, source qui alimente toute sorte de recherches, d'argumentations, de conclusions, et qui assure à celles-ci un caractère théologique. Les éléments d'origine étrangère (logique, métaphysique, psychologie, histoire, sciences profanes, expérience personnelle) qui entrent dans la trame du discours théologique n'y jouent qu'un rôle secondaire, instrumental,

pour permettre l'exploitation rationnelle scientifique de tout ce qui est impliqué dans les principes de foi.

Nous comprenons maintenant ce que veut dire au juste l'expression : point de vue théologique. Il ne s'agit pas de demander à un théologien, sans autre précaution, ce qu'il pense de telle ou telle question ; certes, une opinion émise par un prêtre ou un catholique instruit et habitué à considérer les choses à la lumière de la foi et de la théologie n'est pas négligeable ; on peut présumer qu'elle est garantie contre certaines grosses bévues ; mais c'est, en définitive, sur l'autorité personnelle, sur la sagesse et le bon sens de l'opinant que cette opinion s'appuie. Et on pourra l'interroger sur tout sujet, dans la limite de sa curiosité ou de son information. Nous cherchons ici autre chose : nous voulons savoir ce que la théologie, objectivement et scientifiquement, peut nous enseigner. Il va de soi que sur nombre de sujets la théologie n'a rien à dire. En revanche, si elle se prononce, ce n'est plus affaire d'opinion, mais jusqu'à un certain point on peut affirmer que la foi est intéressée à ces conclusions et que la foi elle-même pourraît être compromise si on les négligeait.

II. — Ce que la théologie pense de l'économie politique

Elle a bien failli n'en rien penser du tout. La science économique a commencé par se poser comme une science naturelle, du type des sciences physiques ; celles-ci passaient pour le type même de l'idéal scientifique. La grande idée était qu'il fallait se borner à relever, à constater les phénomènes économiques, sans prétendre leur

imprimer aucune direction. Le théologien était bien excusable de ne pas trouver là matière morale. Pas plus qu'il ne songe à régler l'ordre des saisons.

Cependant, si au lieu de prendre pour argent comptant les déclarations des premiers économistes, les théologiens s'attachaient aux réalités économiques, ils étaient capables d'en parler et ils le faisaient depuis toujours. La notion d'homme créé à l'image de Dieu ne doit pas plus faire oublier la réalité de l'animalité sensible de l'homme que la nécessité des biens extérieurs (le pain, un toit, les vêtements avec tout le développement et le raffinement rationnels que peuvent atteindre en civilisation ces besoins élémentaires). Précisément, on s'avise que la béatitude présente, autrement dit la vie vertueuse, à la différence de la vie future, ne va pas sans le secours de biens extérieurs. Mais du même coup la bonté de ces biens est définie en même temps qu'elle est fondée : ne sont vraiment à compter comme tels que les ressources destinées à l'entretien et au développement de l'être humain. Comme la connaissance sensible et la vie des passions affectives ne sont pas faites chez l'homme pour suivre une destinée à part, repliées sur elles-mêmes, comme dans un sous-sol de l'âme humaine, mais tirent leur qualité humaine de leur affectation au service de l'intelligence et de la volonté, faute de quoi leurs plus brillantes trouvailles, raffinements de la sensibilité animale, seraient privées de valeur humaine et morale, seraient des perfections *dans* l'homme, mais non des perfections *humaines*, de même les *res* ne sont des biens humains, aux yeux de l'homme, que sous la condition et dans la mesure de leur nécessité ou utilité (avec toute la marge de souplesse qu'on voudra) en vue de l'accomplissement vertueux qui constitue essentiellement le bonheur et la perfection de l'homme. On peut dire que

les *res* ne font pas le bonheur, mais qu'elles en sont l'instrument indispensable.

Faisons ici un effort de sympathie intellectuelle à l'égard de conceptions dont les esprits modernes sont fort éloignés. L'élaboration et l'aménagement des biens extérieurs sont devenus pour nous une technique, tandis que pour le théologien ancien (et, je dois le dire, pour tout théologien et même, si on en croit le théologien, pour quiconque regarde ces choses du point de vue qui est celui de l'homme) il n'y va pas d'une technique, mais d'une activité morale, celle-ci pouvant d'ailleurs s'armer et s'outiller de techniques. La technique (*ars*) poursuit l'accomplissement d'une œuvre, sans se soucier elle-même de l'homme. Certes, on ne nie pas que l'homme use des techniques et que la moralité doive régler cet usage; je sais fabriquer des poisons ou des explosifs, mais seule la règle morale me dira suivant les cas s'il est bon ou mauvais d'en fabriquer. La technique, comme disent les scolastiques, ne fournit pas elle-même la règle de l'usage que j'en ferai, et la technique est toujours aussi bonne en elle-même, soit que j'en use humainement, soit que j'en use vicieusement. Elle constitue un jeu ordonné de règles définies par la perfection de l'œuvre à faire. C'est une habileté pratique, elle tend donc à un bien; seulement ce bien se définit parfaitement sans rapport avec le bien humain, rationnel, moral. L'*homo faber*, c'est-à-dire l'homme en tant que consacré aux techniques, peut sortir abîmé de cet exercice; les techniques n'en sont pas moins parfaites; il ne fallait pas attendre d'elles la promotion du bien humain, puisqu'elles sont conçues exclusivement en vue du bien de l'œuvre.

Ce qu'il y a de dangereux, aux yeux du théologien, dans l'habileté technique, c'est qu'elle procure à

l'homme, en retour, un certain bien *pour lui*. Je ne parle pas de l'utilité des choses produites dont il attend les services : ce bénéfice est dans l'ordre, c'est le signe que l'activité technique a été bien conçue et s'est déroulée rationnellement en vue de la fin préfixée. L'homme se nourrit du grain qu'il a semé. Je veux dire l'impression de puissance et la délectation enivrante qu'il éprouve en s'adonnant avec succès aux techniques ; pour peu qu'elles soient efficaces, il se voit doué d'une telle maîtrise sur les forces de la nature, sur les mécanismes qu'il a lui-même montés et, ultérieurement, sur ses semblables grâce à la puissance ainsi acquise, qu'il en vient à jouir de ce jeu, de cette ivresse orgueilleuse, et finit par se croire créé et mis au monde en vue d'une telle activité. Le moraliste se cabre, et d'abord au nom de la foi et de la théologie ; mais il suffit d'un peu de réflexion et de sagesse philosophique pour déplorer avec lui, dans cet égarement, une dégradation de l'homme. Qu'elle soit aussi vieille que l'humanité n'y change rien. Cet activisme technique a quelque chose de déraisonnable et de puéril. Il y a même un illogisme ou un sophisme que la raison dénonce, indépendamment de toute rectitude morale : en s'adonnant à l'accomplissement des *res* [1], pour le plaisir de les accomplir à la perfection et en oubliant de les référer à son propre accomplissement moral ou humain, on retire aux *res* ainsi accomplies, quelle que soit leur perfection propre et technique, leur caractère de *biens pour l'homme*. Ce sont des produits, non des biens ; en les produisant, l'*homo faber* se soumet à la loi de leur perfection ; il cesse d'être la mesure de leur

1. On s'excuse de maintenir le mot latin *res*, mais la traduction littérale : choses, serait insuffisante; le traduire par biens risquerait, on le verra, de produire quelque confusion.

bonté, et c'est lui qui se trouve mesuré par elles, en ce sens que le bonheur de l'homme ne consistera plus dans la réalisation de ce qu'il y a en lui de proprement humain, au moyen des techniques, mais dans le service de ce mécanisme technique très perfectionné qui est son œuvre et qui lui fait la loi. Voilà l'homme livré à la domination de ses œuvres, ou des passions nées de ces œuvres et de son activité fabricatrice elle-même. On peut exprimer cet esclavage et cette absurdité en disant, par exemple, que pour produire l'homme nie ses raisons humaines de produire, ou encore que pour faire tourner un mécanisme de moyens il nie la fin qui donnait aux moyens leur bonté et leur nature de moyens.

De là, dans l'enseignement moral de l'Église, les rappels constants à la modération ; celle-ci ne veut pas dire forcément diminution d'activité technique, mais contrôle, maîtrise de cette activité, toujours ordonnée au bien humain.

Finalement, le débat porte sur la définition de l'économie politique. Si elle a pour objet de régler les activités par lesquelles est assuré ce bien humain secondaire que sont les *res* extérieures, *res* définies comme biens humains par leur ordre au bien humain essentiel qu'est la vie selon la raison et la vertu, on sent que la référence morale est intrinsèque à la définition de l'économie. Celle-ci est essentiellement, dès le premier moment de sa conception, et intrinsèquement mesurée par des conceptions morales, faute de quoi, par hypothèse, il n'y aurait pas d'objet économique. Si, au contraire, on est moins exigeant quant à la définition de l'économie, si on lui donne pour objet de régler les activités par lesquelles sont assurés tels ou tels biens spécifiques, ensemble ou séparément, maisons, acier, produits alimentaires, attractions artistiques, moyens de délectation ou de

puissance, sans s'inquiéter de leur caractère de biens humains, alors on peut faire de l'activité économique uniquement une technique. Mais en appelant biens, en ce sens d'une technique spéciale, toute sorte de réalités sans s'assurer que ce sont des biens humains, on laisse irrésolue une question que nul homme ne peut laisser en suspens et qui sera tranchée, mais par qui et dans quelles conditions ?

Avouons que, dans une certaine mesure, les définitions sont *ad libitum*. On peut convenir de définir l'activité économique comme une affaire technique ; elle s'organisera en un ordre de moyens que l'on ne qualifiera pas de moyens par rapport à la fin humaine, mais par rapport à un système conçu comme une œuvre d'art, douée d'une perfection à elle, caractérisée, je suppose, comme les œuvres mécaniques, par certaines qualités d'efficacité, de simplicité, d'élégance, d'automatisme, etc. Mais alors il faut savoir que cette construction n'a par elle-même aucune autorité morale, que tout homme, comme sujet moral, peut et doit la mettre en discussion de son point de vue à lui, et que, en tout cas, si elle n'a pas été conçue par définition en fonction du bien humain, rien ne nous assure qu'elle procure celui-ci. Il faudra donc qu'avant de la mettre en route et tout au long de son fonctionnement, la raison humaine en contrôle l'effet pour l'homme, c'est-à-dire en règle et en mesure l'usage sur les principes de la moralité.

Il me semble que c'est un peu ce que nous avons connu depuis la naissance de l'économie dite classique. Système assez ingénieux, il a pu fonctionner dans l'ensemble avec succès grâce aux vertus morales et politiques qui, de fait, en réglaient l'usage ordinaire ; mais le système a constamment été mis en discussion, faute de porter en soi la référence humaine qui lui eût donné une

autorité convaincante pour l'homme; il a été non seulement amendé ici ou là, mais bouleversé, repensé, reconstruit sur nouveaux frais, à maintes reprises. Ce qui frappe, c'est cette fragilité, surtout (et paradoxalement) dans son architecture essentielle et dans ses lignes fondamentales et directrices, alors qu'il peut se flatter d'une grande certitude et de conclusions définitives dans le détail terre à terre.

N'est-ce pas l'indice que cette conception de l'économie est trop courte, par suite d'une lacune dans sa définition? On dirait qu'il manque au système un organe interne d'équilibre et de régulation; cette fonction n'a pas été remplie, du moins avec les ressources du système, et si elle l'a été ce fut par des interventions étrangères à cette économie, de façon empirique, sans direction méthodique. Je veux dire que personne ne s'est efforcé de définir quels biens économiques méritaient vraiment ce nom du point de vue de la raison humaine. La définition a peut-être été faite, au jour le jour, sous l'influence des conceptions morales régnantes; les économistes ont suivi, plus ou moins volontiers. Mais il ne paraît pas qu'ils aient, jusqu'à une date récente, éprouvé le désir d'éclairer la conscience morale du public dans cette tâche de contrôle et de direction morale de leur technique.

Comme signes caractéristiques de cette timidité de la pensée économique moderne, je relève : 1) qu'elle a fini par renoncer à définir son objet et à dégager la notion de valeur économique; 2) qu'elle est forcée de prendre pour donnée indiscutable la demande de fait : il lui suffit qu'un « bien » soit demandé pour qu'elle l'admette comme vrai bien, digne d'être satisfait économiquement. C'est tout le problème, classique en morale, du vrai bien

et du bien apparent : on ne le résout qu'en invoquant la vraie nature de l'homme.

Le théologien s'accommode de cette conception de l'économie comme technique ; il a sa ligne de repli et de sûreté. Si vous faites de la technique, n'oubliez pas que l'usage des techniques est toujours justiciable de la régulation morale. En tant que théologien il n'a pas à venir au secours des économistes pour leur montrer qu'une conception purement technique de l'économie est en porte-à-faux et qu'ils gagneraient à en changer. Cependant, s'il laisse sa chance à la pensée économique moderne, je dois avouer qu'il serait plutôt porté à méconnaître la légitimité de cette science nouvelle. Attachement à de vieilles classifications qu'il est désagréable de déranger ? Le fait est que les réalités dont l'économie politique s'occupe étaient depuis longtemps considérées par le théologien sous d'autres rubriques. On peut, certes, imaginer de ce côté un rajeunissement des routines théologiques, mais toutefois il importe de ne pas méconnaître le sérieux et la cohérence de l'ancienne ordonnance. C'est pourquoi je vais brièvement l'esquisser. On verra qu'elle fait droit aux conditions sociologiques de la vie morale avec plus de réalisme que l'économie classique.

Pour le théologien, l'homme est naturellement politique. Ce terme suscite des images diverses (tribu, cité antique, province, nation, État moderne, et ce n'est pas fini...), mais pour le théologien, pas plus que pour le philosophe, ces représentations successives n'enchaînent le phénomène politique à aucune de ses formes historiques. La société politique est parfaite, c'est-à-dire complète : c'est le milieu dans lequel fleurit la civilisation humaine, par les échanges spirituels et matériels sans

lesquels l'homme reste plus ou moins sauvage. Une autorité y préside, que ce soit le prince, l'empereur, le roi ou le futur pouvoir mondial. De nos jours, la société politique déborde manifestement les frontières de l'État national, même si elle n'a pas encore trouvé ses organes exprès et différenciés.

La famille, plus naturelle en un sens, parce que plus primitive et plus fondamentalement liée à la vie physique, est une société imparfaite et par conséquent inégale au vœu complet de la nature humaine qui est civilisée et rationnelle. La famille ne suffit pas à faire l'homme civilisé selon les exigences de sa raison. Jamais on ne dit que l'homme est naturellement domestique (et pourtant la société domestique est naturelle à l'homme) comme on dit qu'il est naturellement politique, parce que la vie politique exprime seule, dans sa stature distinctive, l'idéal proprement humain.

Il y a un bien politique comme il y a un bien domestique. L'honnête homme est armé de vertus convenables à l'un et à l'autre. Pour diriger son activité morale dans l'un et l'autre domaine, sa vertu de prudence prend deux formes spéciales, appelées prudence domestique et prudence politique. Bien politique et bien domestique constituent d'abord et essentiellement, chacun à son niveau, un idéal de vie humaine ; ce sont des façons de se comporter honnêtement, selon la raison, dans des liens sociaux dont nous dirions aujourd'hui qu'ils engagent des personnes humaines. « La maison n'est pas instituée au service d'une fin particulière ou technique (comme serait par exemple une usine ou une exploitation). Elle répond à la nature de l'homme et elle garantit à son plan une plénitude de perfection humaine. Pour cette raison, le bien commun de la maison prend rang de bien moral... Et la science ou l'art de gouverner la maison prend rang

de *prudence* domestique » (Deman, *La Prudence*, p. 325). Quant à la politique, spécialement sous la forme qu'elle revêt chez le prince (*regnativa, legispositiva*), elle est, plus encore que la prudence domestique, au service du bien humain complet et non au service d'un bien spécial ou technique : c'est avant tout une prudence appliquée à l'établissement d'une belle et bonne manière de vivre humainement au niveau de la cité, c'est-à-dire de la civilisation, faite des actes et des habitudes d'amitié, de justice, des vertus morales qui caractérisent l'honnête homme.

Notons que la prudence domestique et la prudence politique s'intéressent aussi, à un titre secondaire et instrumental, aux moyens d'existence de la maison et de la cité, aux ressources, aux biens extérieurs, nécessaires et utiles à la vie humaine. Mais il n'y a pas de danger que ces vertus oublient jamais le bien essentiellement humain en fonction duquel ces *res* se définissent comme biens utiles, tant domestiques que politiques. Rien n'est plus étranger à la philosophie que l'idée d'une vie familiale ou d'une vie politique dominée par cette fin particulière et technique que serait l'accumulation des ressources, des aliments, des armes, des moyens d'existence, de puissance ou de plaisir. Séparées de leur finalité essentielle qui est la vie humaine au foyer ou dans la cité, ces ressources ne paraissent même plus dignes du nom de biens, au jugement de la prudence domestique ou politique, c'est-à-dire aux yeux de l'honnête homme [2].

2. On sait qu'à l'époque moderne l'épithète économique s'est appliquée restrictivement à l'art ou à la science de se procurer et d'entretenir ces *res*, ces moyens d'existence. La théologie ne fournit aucune explication de ce changement. C'est donc sous toutes réserves et en manière d'hypothèse personnelle que je vais essayer d'en suggérer la raison. Elle est historique et sociologique. Pendant de longs siècles la famille aurait rempli d'une manière satis-

Par la suite on a beaucoup discuté pour savoir si la politique devait servir les intérêts d'une famille, d'une caste, du peuple ou de la nation : le problème premier n'est pas là. On oublie que la politique n'a pas pour tâche essentielle de fournir les moyens de vivre, mais qu'elle règle et gouverne une manière humaine de vivre. Les erreurs qu'on peut reprocher à l'économie politique procèdent d'une fausse conception de la politique, elle-même découlant d'une basse et fausse conception de l'homme (sensualisme). Rien de si affligeant que de sonder la barbarie morale d'un J.-B. Say dans ses élucubrations pseudo-philosophiques sur le bonheur. Ces gens-là auraient fait pitié à un honnête philosophe païen. Que pour vivre il faille des ressources, on s'en doute, et la politique s'attache à cet ordre de problèmes ; ce sera la

faisante cette tâche disons alimentaire; non sans envahir une large portion du domaine théorique de la politique, à moins qu'on ne préfère voir dans le régime féodal une sorte de rétrécissement de la cité aux limites et aux ambitions de la maison. La vie politique serait devenue presque entièrement une affaire de familles; tout au plus et comme par-dessus le marché, la seigneurie étant ajoutée au domaine patrimonial sous forme de haute ou basse justice, une famille suzeraine ou certaines familles puissantes se seraient-elles acquittées des tâches proprement politiques, réduites à leur expression essentielle : faire régner la justice, la sécurité et la paix. Mais ces familles, qui portaient la charge de la cité, n'avaient pas en principe d'autres ressources que leur patrimoine et que les aides reçues contractuellement en compensation ou en rançon de leurs services. Absence de patrimoine public; plus de fisc au sens romain ou moderne, mais contributions de caractère contractuel et presque personnel; disparition du droit public dans l'envahissement du droit privé. Sans être marxiste, on peut penser que ce régime économique de forme privée ou domestique était lié à un certain état stagnant et atrophié des conditions économiques. La subsistance était assurée sur place, on vivait sur le domaine; de l'extérieur ne venaient guère, par voie d'échanges sporadiques, que quelques épices ou produits de luxe. Dans ces conditions de fait, un tel arrangement politique ne manquait ni de sagesse ni d'efficacité.

Ainsi s'explique-t-on peut-être l'habitude de qualifier d'économi-

partie économique de la fonction royale, ou si l'on veut la politique économique. Mais celle-ci sera sans boussole ni étalon de mesure, elle n'aura pas de vérité certaine, elle risquera de transformer la cité humaine en une ruche ou une termitière inhumaine (très riche et peut-être puissante) tant qu'elle ne sera pas conçue en fonction de la vérité politique essentielle. Voilà pourquoi le théologien approuve cette *philosophia perennis* qui fait de l'économie politique, non pas une technique *ajustable* après coup, si les hommes sont vertueux et en usent bien, aux besoins de la vie humaine, mais une partie essentiellement inséparable de la prudence politique, vu qu'il n'y a pas de vérité économique concevable si on ne la mesure à son principe : le bien vivre humain en société politique.

ques, parce qu'elles étaient réellement domestiques, privées, les activités de production, de commerce; on devine même une sorte d'incompatibilité entre le type de vie noble et seigneuriale et ce genre d'occupations alimentaires, plus ou moins décriées. Certes, les souverains ne négligeaient pas leurs intérêts, mais c'était vraiment pour eux un souci domestique, la part de préoccupations qu'on assume du moment qu'on est père de famille. Quand ils se pensaient et se conduisaient en souverains, ils ne traitaient pas d'affaires économiques, ils faisaient ou se faisaient justice, ils tranchaient au nom du droit et de la paix. Ce fut donc une grande vérité qui fut retrouvée lorsque, à la suite d'une évolution des réalités économiques débordant de plus en plus du cadre domestique qui leur a valu leur nom, fut lancée l'idée et forgée l'expression d'économie politique. On s'avisait alors que ces humbles réalités ne sont ni étrangères au bien commun politique, ni indignes de la considération royale.

C'était un retour à une vérité déjà rencontrée par les philosophes de l'Antiquité et répétée par les théologiens du Moyen-Age. Ce n'est pas en cela que l'on peut critiquer l'économie moderne, si tant est qu'il vaille la peine de récriminer contre l'usage de la langue. Les vraies erreurs sont dans l'esprit, notamment méconnaissance de la politique, trop vite assimilée à la technique de l'enrichissement ou à la conquête de la puissance par des moyens matériels.

III. — Caractère pratique et caractère surnaturel de la science économique

Il nous reste à éclaircir le doute soulevé au début. La conception que je viens d'exposer semble nous inviter à faire de l'économie une discipline de caractère surnaturel si on ne veut pas la laisser dans une abstraction inefficace en pratique. On sait que les actes humains ne sont parfaitement bons, aux yeux du théologien, que s'ils s'engagent dans la poursuite de la béatitude surnaturelle, que s'ils émanent de vertus infuses et même que s'ils sont exercés sous l'empire de la charité.

La prudence politique ou domestique qui rectifie les activités économiques doit être une prudence infuse.

Plus généralement, la moralité des hommes agissant de fait et concrètement ne peut pas être identique à la morale conçue par un philosophe païen, s'il est vrai que l'homme est changé depuis que le Christ est venu pour nous racheter et qu'il n'y a de salut qu'en lui. Le problème est classique et je n'aurai pas grand mérite à en rappeler la solution.

A. — Tout d'abord précisons la notion de science pratique. Jusqu'ici je me suis efforcé de dégager l'idée de prudence économique, ou plutôt, pour me conformer à l'ordonnance ancienne, l'idée d'*une prudence politique dirigeant secondairement les activités que nous appelons économiques, au service du bien vivre dans la cité.* La prudence est éminemment pratique, ce qui se remarque à deux traits : 1) Elle est une perfection de la raison, mais qui suppose nécessairement une rectification correspondante de la volonté. En d'autres termes, être prudent ne signifie pas seulement un acquis intellectuel et

une habileté rationnelle en matière morale, mais aussi un engagement de la volonté du prudent à l'égard de cette vérité rationnelle tenue pour un bien et une fin à réaliser ; le prudent est poussé à réaliser ce bien, sans quoi il n'est pas prudent. 2) La prudence est pratique aussi parce que les choix qu'elle inspire se situent au niveau de l'acte singulier ; l'activité pratique, lorsqu'elle parvient à sa maturité définitive, aboutit à un acte singulier qui n'est pas un contrat, une aumône, une prière, réduits à la simplicité abstraite de leur définition essentielle, mais tel contrat, telle aumône, telle prière, dans telles circonstances de fait, de la part de tel sujet tellement disposé, etc. C'est l'acte *hic et nunc*, chargé de mille particularités de fait, qui est exercé. Eh bien! ce niveau du singulier est celui où s'exerce la vertu morale. Dans nos discussions, c'est le lieu de la prudence, non de la science économique.

Ne concluons pas précipitamment que toute science doit être spéculative. Certes, nulle science ne pousse le caractère pratique au degré prudentiel. On peut avoir la science du bien moral et ne pas vouloir faire ce bien. Et puis aucune science n'est capable de saisir et de régir, comme fait la prudence, le singulier dans sa complexité infinie. Mais on peut parler de science pratique.

Il y a connaissance pratique lorsque, portant sur un objet pratique (il n'y a pas pour l'homme une science pratique de la rotation des astres!), cette connaissance est ordonnée de soi[3] à diriger l'agir ou le faire. Il est

3. Je dis *de soi* parce qu'il peut arriver que le sujet n'ait pas l'intention d'user de sa science en fait pour agir comme il sait qu'il faut agir. Mais la science pratique est en elle-même organisée méthodiquement pour permettre et diriger cette application à l'acte. Cette distinction est nécessaire, car il est accidentel à une science pratique bien constituée d'être ou non appliquée de fait.

entendu que la connaissance scientifique s'en tient à un certain niveau de généralité (rançon de sa nécessité), se formule en principes et en règles encore distants de l'application à l'acte singulier. Mais dès le premier principe de la raison pratique, dès les axiomes les plus universels du droit naturel, il s'agit de connaissance pratique. Un exemple manifeste de science pratique est celui de la science morale. Les moralistes les plus éminents ne sont pas forcément vertueux, ils peuvent n'avoir aucune prudence, aucune intention de conformer leurs actes singuliers aux règles et aux conclusions qu'ils enseignent si bien. Cependant, leur science est tout autre chose qu'une description psychologique du comportement moral ; c'est une science normative, organisée consciemment pour diriger les actes humains. La distinction récente entre morale théorique et morale pratique ne prévaut pas contre le caractère généralement pratique de la morale ; elle se borne à distinguer, pour raisons de commodité pédagogique, deux niveaux de généralité dans une considération qui est pratique de bout en bout. La généralité n'exclut pas et ne peut pas exclure le caractère pratique, s'il est vrai que l'activité humaine est rationnelle et, par conséquent, à travers un *discursus* plus ou moins compliqué, dépend de règles générales et de principes universels *pratiques*.

L'économie politique n'a peut-être pas toujours voulu être une science pratique ; en tout cas, les économistes contemporains sont d'avis qu'elle l'est et que leurs études ne constituent pas « une distraction du genre du

Grande différence avec la prudence qui rectifie jusqu'à l'usage qu'on fait d'elle. Inversement, il peut arriver à une connaissance de soi spéculative, qui n'est pas méthodiquement organisée pour diriger la pratique, de la diriger exceptionnellement, par une rencontre fortuite.

bridge ou du jeu d'échecs » (Jean Marchal). Pour le théologien, il n'y a aucun doute là-dessus. Mais il a poussé assez loin l'examen des rapports entre science pratique et prudence ; nous pouvons nous en inspirer pour situer la science pratique de l'économie et la prudence que, pour faire bref, j'appelle économique.

La prudence est un type de connaissance pratique vraie ; elle n'est pas affaire uniquement de bonne volonté et de bonnes intentions ; elle cherche des règles de vérité objectives pour en faire l'application, car en un sens profond les actes bons sont les actes vrais. Parmi ces règles, figurent les principes du droit naturel, c'est-à-dire les principes premiers et manifestes de la raison pratique, dont l'expression, formulée en jugements, constitue les différents préceptes de la loi naturelle. Il y a d'autres préceptes dictés par la raison de chacun en ce qui le concerne, et d'autres lois dictées par la raison des autorités extérieures : lois positives, divines ou humaines. Autant de règles d'action dont la connaissance est requise pour le jeu de la prudence. On voit aisément que la prudence politique, en matière économique, se réglera sur ces lois naturelles (exemple : il se faut entr'aider, c'est la loi de la nature) et positives.

Mais la connaissance des règles de principe que sont les lois ne constitue pas encore une science au sens propre. Aussi bien, la prudence ne s'en contente pas. De même qu'il y a, à partir des principes naturels ou lois, une science morale organisée à force de réflexion rationnelle, à la lumière de l'observation et l'expérience des mœurs, science morale dont les conclusions éclairent la prudence de l'honnête homme ; de même, à partir de ces principes naturels et des lois, non sans contact avec la science morale, il existe une science des réalités de l'ordre économique, science qui, je le reconnais, ressemble

beaucoup à une histoire de faits contingents (c'est souvent le cas des sciences pratiques, aux prises avec des faits de liberté humaine), mais qui n'en est peut-être que plus précieuse pour la prudence, toujours occupée, on le sait, d'appliquer les principes universels dans les circonstances uniques, datées, situées, contingentes, imprévisibles, de l'activité quotidienne. La prudence suppose l'expérience de la vie, mais il n'y a pas d'expérience qui vaille sans observation exacte et sans mémoire, sans une certaine perspicacité et délicatesse à établir des comparaisons, à saisir les analogies, à sentir toutefois les différences et à s'adapter aux cas inédits. Que cette somme énorme de connaissances et de réflexions s'organise méthodiquement, qu'on dégage certaines liaisons de causalité (au moins en règle générale), il y a bien de quoi faire une science pratique : on devine que cette science aura une assez grande mobilité, par tout ce qu'elle porte d'observation sur un présent toujours soumis au changement et qui ne se répète jamais ; mais certains éléments ont chance de se dégager avec une sorte de régularité et presque de nécessité, soit par exemple cette constatation que la mauvaise monnaie chasse la bonne.

Voilà, semble-t-il, la place et le statut que saint Thomas donnerait à cette science pratique de l'économie politique. Il est clair que cette place ne lui a pas été donnée aux âges de la scolastique, parce que s'il y avait bien et s'il y a toujours eu, dans la prudence politique, une vertu directrice des activités économiques, il n'y avait pas alors et il ne pouvait pas y avoir de science économique. Mais il est assez réconfortant de voir que cette science nouvelle trouve aisément sa place dans le chœur traditionnel des sciences pratiques.

B. — La *solution du problème* découle tout de suite des termes ainsi posés. Il est évident que la science économique a un caractère purement rationnel et naturel aux yeux même du théologien le moins enclin au naturalisme pélagien.

Je mets à part la question de la prudence politique exerçant sa direction morale en matière économique. C'est là un problème tout différent[4]. Il s'agit de la science économique. Celle-ci n'a aucune liaison objective avec le donné révélé ou le surnaturel. Ses principes sont ceux de la raison pratique, elle se nourrit de réflexions rationnelles, d'expérience ; sa fin et sa mesure sont bien la vie vertueuse des hommes, et nous savons que ces vertus doivent être surnaturelles et infuses, mais il faut reconnaître que cette circonstance ne peut affecter la nature de cette science. N'oublions pas le caractère secondaire et instrumental de l'objet économique pour la

4. D'ailleurs classique depuis saint Augustin : c'est celui des vertus morales des païens, ou du niveau de perfection des vertus acquises en dehors de la grâce. On ne peut évidemment leur donner une valeur méritoire de vie éternelle, ni même cette plénitude accidentelle de perfection qui revient aux vertus humaines du fait qu'elles sont impérées par la charité; d'autre part, à cause de la connexion des vertus morales dans la prudence, le pécheur ne saurait être parfaitement prudent, même de la prudence acquise, et surtout au niveau de la politique, puisqu'il offense la raison et ne peut prétendre se conduire à sa lumière. Mais cela dit, il est de foi que tous les actes du pécheur ne sont pas mauvais; il est certain qu'une aspiration au bien de la nature rationnelle subsiste chez le plus grand pécheur; donc, même sans avoir la vertu parfaite de prudence il peut trouver dans cette droiture première, dans les lumières de sa raison et dans les habitudes de son éducation, assez de rectitude pour diriger convenablement sa maison et même la cité. Mais ces bons éléments naturels restent en quelque sorte désorganisés, incertains, précaires, avec des ratés et des lacunes. Il va d'ailleurs de soi que certains péchés sont plus opposés que d'autres à la moralité des activités économiques (*v. gr.* : imprudence, injustice).

vie vertueuse : c'est un enfant de Dieu qui agit, c'est au service de vertus infuses que l'activité économique se déroule, mais le lien d'utilité qui relie les *res* économiques à la vie de la grâce se noue avec précision dans le besoin et celui-ci nous caractérise comme créatures rationnelles vivant dans un corps et non formellement comme enfants de Dieu. L'enfant de Dieu, tout court, n'a plus de besoins économiques ; s'il lui en reste provisoirement, c'est qu'il est homme vivant ici-bas ; s'il est armé pour se gouverner et se suffire dans l'ordre économique, c'est en tant que créature rationnelle. Le fait d'être régénéré par la grâce modifie l'homme, élève tous ses actes et toutes ses vertus, mais cela ne change rien aux rapports que l'homme soutient par son corps avec l'univers, aux ressources utiles et aux règles efficaces d'une économie rationnelle : mêmes besoins, mêmes ressources, mêmes nécessités, mêmes méthodes, mêmes effets, même régulation *morale*, qu'il s'agisse du chrétien ou de l'homme naturel vivant selon sa raison. Il n'y aurait de changement sous le régime de la grâce que si la Loi Nouvelle y avait apporté quelque modification ; nous verrons incessamment qu'il n'en est rien.

On ne veut pas dire que le fait chrétien soit sans retentissement dans l'économie. De nombreux retentissements sont constatables ; pensons aux économies monastiques, à l'influence économique de la loi de l'abstinence, de la nécessité de la vigne pour fournir le vin du sacrifice, aux mouvements de peuples, aux relations internationales dus aux croisades, aux pèlerinages, aux reliques, pensons à l'édification des cathédrales. A travers tous ces faits je discerne beaucoup d'actes humains que je veux bien qualifier de surnaturels et de chrétiens, inspirés par la charité et émanant de vertus infuses ; mais nous ne sommes pas au niveau des actes humains ;

il s'agit de la science de leur régulation en tant que faits économiques et, sans réticence, de leur régulation morale. Or, quoi qu'il en soit de ce qui aurait pu être, la théologie enseigne catégoriquement que les lois et règles de la moralité chrétienne la plus surnaturelle ne modifient ni n'ajoutent rien aux lois et règles de la nature rationnelle de l'homme, aux préceptes de la loi naturelle dont l'expression élémentaire et complète se trouve au Décalogue.

La Loi Nouvelle est constituée essentiellement par la présence en nous de la grâce intérieure de l'Esprit-Saint et secondairement par certains dispositifs extérieurs destinés soit à nous faire entrer ou rentrer en grâce (sacrements), soit à nous faire bien user de la grâce (préceptes moraux). Mais il est dit expressément, en ce qui concerne ces préceptes moraux, que la Loi Nouvelle, comme loi de liberté destinée aux enfants de Dieu et non à des esclaves, n'a rien ajouté aux dispositions de la loi naturelle, c'est-à-dire aux principes de la raison pratique. Notre morale est surnaturelle non pas parce que nous serions soumis à une loi morale nouvelle, supérieure à la loi naturelle de la raison, mais parce que l'homme est en lui-même divinisé, ses vertus sont infuses, ses actes méritoires de vie éternelle : tout cela est inhérent à l'exhaussement surnaturel du sujet par la grâce. Mais la loi de sa conduite morale n'a pas été changée ni aggravée par ce nouvel état. Que le chrétien continue de suivre sa raison, il fera bien et méritera la vie éternelle. On ne lui demande que d'agir en homme, raisonnablement ; le reste est suffisamment assuré dès que l'homme est spirituellement devenu enfant de Dieu.

Évidemment, suivre sa raison, c'est en écouter les inspirations et se conformer aux lois extérieures selon sa condition. On rencontrera ainsi beaucoup de lois et

de préceptes en matière économique; la société politique, l'Église aussi, peuvent en promulguer. Toutes ces lois positives sont des lois humaines; l'Évangile n'en porte pas, mais il laisse la raison des hommes en inventer et en changer quand il lui plaît. Sous ce rapport, le chrétien fait comme tout honnête homme en s'y conformant quand elles sont justes et ordonnées au bien vivre dans la communauté dont il est membre. Les actes qu'il fera ainsi, les vertus qu'il exercera, s'il est en état de grâce, seront surnaturels; mais on ne pourra pas dire surnaturelles les règles ou les lois morales, ni davantage la science économique subalternée à ces principes légaux et rationnels.

C'est que la vérité d'une science même pratique et morale dépend de ses principes et de sa rigueur démonstrative et non pas de la rectitude morale du savant. On peut donc conclure que s'il existe une science économique fondée sur une saine philosophie de l'homme, sur de correctes observations et sur de bonnes démonstrations rationnelles, elle est identique et valable pour le croyant et pour l'incroyant, et valable pour les deux, pourvu que ce dernier partage cette saine philosophie. Ici sans doute commenceraient les difficultés : de fait, il est extrêmement difficile, sans la grâce et sans la foi, de ne pas concevoir l'homme bassement.

J. Tonneau.

LES TRAVAILLISTES ET L'ÉGALITÉ SOCIALE

> Tout ce que je sais, c'est que, puisque vous aviez la fureur de détruire, il fallait au moins rebâtir un édifice propre à loger des Français, et surtout vous garder de l'enthousiasme des institutions étrangères. Le danger de l'imitation est terrible. Ce qui est bon pour un peuple est rarement bon pour un autre.
>
> CHATEAUBRIAND.

Le 25 octobre 1951, le parti travailliste est devenu sans bruit l'Opposition de Sa Majesté. Le moment peut donc sembler bon de présenter quelques remarques sur les transformations que le travaillisme a fait subir à la vie sociale britannique. En fait, il eût été meilleur encore de le faire il y a deux ans, cela n'eût-il pas risqué de sembler discourtois. En effet, au moment des élections de 1950, où un accident l'avait maintenu au pouvoir avec une majorité de six voix, le travaillisme avait non seulement perdu son élan, mais il avait rempli la tâche que l'électeur lui avait confiée au lendemain de la guerre et il avait, pour le moment, épuisé son utilité. Ses derniers dix-huit mois ont été une période de médiocre administration et de stérilité politique, la disparition ou la

retraite d'hommes dont l'histoire n'oubliera pas les noms n'en étant, peut-être, que le symbole dramatique.

Les cinq années du premier gouvernement Attlee, par contre, demeureront aussi dans l'histoire. Elles ont achevé, codifié, traduit dans les institutions une révolution sociale que l'économie de guerre avait causée et plus qu'à moitié achevée et dont l'opinion publique voulait très fortement qu'elle soit poursuivie. Ce désir d'un meilleur des mondes, que l'opinion britannique n'était pas seule à manifester à la fin de la guerre, mais que seule elle a su vouloir réaliser jusqu'au bout, risque de sembler un peu naïf et, malheureusement aussi, dangereux. Un fait brutal ne peut cependant être éludé : la structure sociale de l'Angleterre s'est modifiée plus totalement en dix ans qu'en aucune autre période et il demeure le germe, qu'aucun gouvernement ne pourra ni n'osera éliminer, de modifications plus considérables encore. On peut porter n'importe quel jugement sur les politiques concrètes du travaillisme; le lecteur doit être prévenu que mon jugement sera défavorable, que le travaillisme m'irrite et que je crains surtout qu'il n'ait, en visant un but utile en soi, fait trop bon marché de certaines valeurs que l'on ne peut négliger sans un grave péril. Mais on ne peut nier la signification historique de son action, non plus que le fait que l'Angleterre de 1951 est beaucoup plus proche d'une vraie démocratie que l'Angleterre de 1931 et que sa structure sociale est beaucoup plus juste et humaine.

Cet article vise à présenter quelques remarques sur l'ensemble d'événements qui vient d'être défini. Il ne s'agit pas d'un bilan du travaillisme, ni d'un bilan de la révolution sociale dont le travaillisme a réalisé une partie. Même s'il était déjà possible de faire un tel bilan, et je doute qu'il le soit, je ne serais pas qualifié pour cette

tâche. Cinq ans dans l'Angleterre travailliste ont trop conditionné mes choix politiques pour que je puisse la juger sans passion. Qu'on veuille donc ne trouver ici que quelques réflexions partielles et probablement très subjectives, sur certains aspects de la politique travailliste, en particulier sur la notion d'égalité sociale qui l'inspire et quelques-unes des recettes qu'elle utilise pour la traduire dans les faits.

La recherche d'une plus grande égalité dans la division des richesses matérielles inspire à un degré considérable la pensée sociale de notre temps. Il est peu d'économistes qui, lorsqu'ils ont à faire le saut dangereux du positif au normatif, n'insistent pas avant tout sur l'importance des problèmes de distribution. Cette recherche de l'égalité n'est pas neuve en soi. Ce qui est neuf, c'est d'insister sur l'égalité économique à l'exclusion de toute autre chose. Je doute qu'aucun économiste ait jamais considéré la recherche de l'inégalité comme un but valable. Mais l'égalité n'était jamais considérée que comme un objectif qui pouvait se trouver en concurrence avec d'autres objectifs tout aussi importants.

La politique travailliste traduit de façon éminente ce changement d'attitude. L'aspect dominant de la doctrine qui l'inspire est non seulement que la recherche de l'égalité peut et doit être l'objectif unique d'une politique sociale, mais aussi la proposition beaucoup plus douteuse que la justice sociale se confond avec l'égalité économique. Cette proposition est grave et dangereuse. Non surtout parce qu'elle peut être fausse dans l'absolu, mais parce qu'elle est indéterminée. La notion d'égalité économique est ambiguë, et un examen rapide de certaines politiques travaillistes confirme aisément les risques que cette ambiguïté implique.

Nous ne traiterons ici que des mesures visant à redistribuer les revenus ou les fortunes. L'égalité économique postule certes d'autres mesures, telles que celles qui visent à ouvrir l'accès à certaines professions et à réaliser « l'égalité des chances ». Mais une division différente des biens matériels en est certainement la condition essentielle. Les politiques travaillistes [1] dans ce domaine peuvent être divisées en quatre groupes. Des mesures, d'origine principalement fiscale, visent à modifier directement la répartition des revenus et des fortunes. Comme elles atteignent rapidement une limite due à l'impossibilité de dépasser certains taux d'impôt sur le revenu et comme leur action est assez lente, l'accroissement des droits sur les successions ne pouvant modifier la hiérarchie des fortunes en moins d'une génération, ces mesures directes sont complétées de plusieurs façons. L'octroi de prestations en nature soustrait d'abord au mécanisme du marché certains biens comme l'éducation ou les soins médicaux dont on considère qu'ils sont tellement importants que chacun doive en bénéficier quel que soit son revenu et quels que soient ses goûts. Les mécanismes de sécurité sociale assurent ensuite obligatoirement l'ensemble de la population contre certains risques comme le chômage ou une longue maladie dont les conséquences, pour celui qui n'a que peu de fortune ou de faibles revenus, sont telles qu'il importe de pallier à la fois l'impossibilité matérielle de leur faire face et l'imprévoyance possible. Enfin, un

1. Une précaution est nécessaire ici. Il n'y a pas eu de tournant en 1945. Les politiques que nous allons commenter ont presque toutes été initiées par le gouvernement de coalition, en partie pour des raisons de justice sociale, en partie à cause des exigences de l'économie de guerre. Nous ne les qualifions de travaillistes que parce que le gouvernement travailliste les a poursuivies et sanctionnées dans un contexte différent, et surtout parce que d'expédients il les a fait devenir dogmes de son action.

système complexe de subventions et d'impôts indirects bouleverse la structure des prix relatifs de façon que chacun, quelles que soient ses ressources, puisse obtenir facilement les biens dont on considère qu'ils satisfont aux besoins les plus essentiels (le *on* manifestant malheureusement ici toute sa force de pronom indéfini).

Nous ne dirons rien des prestations en nature ni de la sécurité sociale. S'il y a quelques différences d'intention et de considérables différences d'organisation administrative, les objectifs essentiels et la signification de ces mécanismes du point de vue de la redistribution sont comparables à ce qu'ils sont en France. (Même la gratuité des soins médicaux opposée à leur remboursement par un système d'assurances est plus, du point de vue qui nous intéresse, le reflet d'habitudes administratives différentes que la traduction de politiques vraiment distinctes.) Il est, par contre, instructif de commenter les résultats des deux autres groupes de mesures, et d'estimer à partir de ces résultats la signification des intentions du législateur britannique.

La distribution directe des revenus britanniques en 1950 était très différente de celle d'avant-guerre. Si nous divisons l'ensemble de la population active en trois groupes, les salariés industriels (payés à la semaine), les salariés payés au mois [2] et les non-salariés, les statistiques font apparaître un accroissement très net de la part du revenu national distribuée aux premiers, une baisse assez sensible de la part des seconds et une baisse aussi de la part des non-salariés. Dans la mesure où les salariés industriels représentent la classe la plus pauvre de la popu-

2. Pour traduire la distinction britannique entre *wage* et *salary-earner*.

lation, le résultat traduit une très nette redistribution en faveur des petits revenus. Cette redistribution s'explique en partie, il convient de ne pas l'oublier, par la disparition du chômage. Elle n'aurait pu cependant atteindre son ampleur sans un accroissement de la progressivité de l'impôt. Mais ce n'est pas là probablement l'aspect le plus remarquable de la redistribution directe en Grande-Bretagne. Qu'il soit pratiquement impossible d'avoir plus de sept mille livres de revenu par an n'est pas un résultat spécialement intéressant, à moins qu'on ne désire classer et étudier les facteurs incitant à la fraude fiscale, et il est probable que la redistribution directe des revenus par l'impôt a maintenant atteint ses limites. Si ces limites sont dues en France à la fraude, ou plutôt au fait que la fraude est plus intense dans certains milieux que dans d'autres, ce qui rend l'impôt direct spécialement injuste, elles sont dues en Grande-Bretagne aux effets défavorables de taux marginaux très élevés sur la production. Ces taux sont tels qu'un ouvrier refusera souvent de faire des heures supplémentaires, l'impôt prélevant 36 % de son revenu au delà de £ 34 par mois [3], pour un célibataire.

La source des inégalités les plus marquées dans la distribution des revenus est en fait une distribution incorrecte des fortunes. Les revenus très élevés sont rarement des revenus du travail, et même si le travail permettait d'obtenir des revenus élevés, ce n'est qu'au nom de conceptions particulières de la justice sociale que l'on pourrait les condamner. La structure sociale de l'Angleterre d'avant-guerre reposait sur des fortunes établies

3. A titre d'indication, les gains moyens de l'ensemble des ouvriers de l'industrie automobile (manœuvres compris) étaient d'environ £ 41 par mois pour les hommes, en avril dernier.

au XIX^e siècle beaucoup plus que sur toute autre chose. Ces fortunes se maintenaient grâce à la stabilité de la livre, en même temps que se maintenaient d'autres phénomènes qui leur étaient liés et qui en dépendaient : le pouvoir financier de la Cité, les fauteuils des Clubs de Pall Mall, la culture d'Oxford, l'Église établie, le match Eton-Harrow, l'absence de chauffage central et l'inconfort des vastes maisons de campagne. La société qui en résultait était conservatrice, même quand elle élisait un parlement libéral. Elle acceptait un ensemble de valeurs qui est loin d'être à rejeter dans sa totalité et dont on peut vouloir en sauver certaines sans que ce soit par simple nostalgie. Mais cette société était fermée, poussiéreuse, et ce qui était raison de vivre il y a cent ans était trop souvent devenu un simple tabou. Ceci explique que la réaction contre cette société soit née en son sein plus que dans les autres classes. Le travaillisme mérite son nom plutôt par ses politiques que par son origine et Winchester et Oxford lui ont fourni plus de ministres que les syndicats.

Nous ne savons plus en France ce que peut être une société reposant sur des fortunes établies (je veux dire par là, non une société ou existent quelques très grandes fortunes, mais une société dont une classe nombreuse est caractérisée par la possession de fortunes assez considérables). La passivité du législateur a suffi pour que trente ans d'inflation abolissent les fortunes en permettant d'ailleurs à des vagues successives de nouveaux riches de paraître, la perte de la stabilité ne se traduisant peut être pas par un gain du point de vue de la justice sociale. C'est la volonté du législateur qui, en Grande-Bretagne, réalise dans l'ordre une évolution plus rapide encore. Les impôts sur les successions sont tels que dans l'espace d'une génération, la structure de la société britannique

devra s'adapter aux conditions résultant d'une distribution beaucoup plus égale des fortunes. Il est trop tôt encore pour savoir ce que sera cette nouvelle structure sociale et quelle sera l'origine de ses élites. Mais on peut dire dès à présent que la redistribution des fortunes est à la fois l'aspect le plus fondamental et le moins discutable de la révolution que cinq années de guerre et six années de gouvernement travailliste ont réalisée. On peut le dire, à condition de ne pas oublier que cette redistribution directe s'inspire beaucoup plus de la doctrine libérale (surtout sous la forme qu'elle a prise à Cambridge) que de la doctrine socialiste et qu'elle avait déjà été entamée bien avant guerre.

Nous avons traité jusqu'à présent de quelques-uns des facteurs qui modifient la distribution du revenu par grandes masses. Mais, comme c'est souvent le cas dans des sciences sociales, une vue globale risque ici d'être trompeuse. Et elle est dans tous les cas insuffisante. Signaler des modifications dans la distribution du revenu entre salariés et non-salariés invite directement à étudier comment la masse qui revient aux salariés est elle-même partagée. La première remarque qui s'impose ici est le faible volume en Angleterre des prestations familiales en argent. Ceci est dû à la fois au niveau insignifiant des allocations familiales (une livre par mois et par enfant à partir du deuxième enfant, ces allocations étant soumises à l'impôt sur le revenu) et à la faiblesse des dégrèvements fiscaux pour charges de famille. Si l'on compare un manœuvre célibataire et un manœuvre père de huit enfants, le revenu total du second est en France triple de celui du premier, il n'est qu'un tiers en plus en Angleterre. Si l'on objecte qu'il s'agit là d'un cas extrême, on peut se borner au célibataire et au père de deux enfants : le

revenu du manœuvre se trouve alors augmenté de plus de moitié en France, de moins d'un vingtième en Angleterre. Cependant, la hiérarchie des salaires est de plus en plus écrasée, les différences dues à la qualification professionnelle faisant place à des différences dues à la chance, c'est-à-dire au mode de paiement adopté dans l'entreprise à laquelle on appartient par accident. Seules les différences les moins justifiables, celles entre les salaires masculins et féminins demeurent, en s'atténuant cependant. Il s'agit là un peu d'une caricature, mais un peu seulement, et il convient de se demander alors ce que l'on entend par égalité économique. Cela peut signifier une division égale du revenu global entre les consommateurs, en tenant compte bien entendu du fait qu'un enfant ne mange pas autant qu'un adulte et qu'il coûte moins de loger une famille de quatre personnes que quatre célibataires. Cela peut aussi signifier une distribution égale du revenu entre les agents de la production. La première conception de l'égalité peut être défendue; il est certain qu'un partage plus équitable des biens matériels entre les unités de consommation est exigé par les intérêts de la justice, même si on ne le croit pas sans dangers d'un autre point de vue. Je me déclare incapable par contre d'attribuer la moindre signification à la seconde conception de l'égalité et ses inconvénients du point de vue de l'efficacité sont manifestes. Il semble malheureusement que les résultats de l'action des travaillistes traduisent plus cette seconde conception que la première, sans que cela découle, probablement, d'aucun choix doctrinal conscient [4].

4. Le lecteur pourrait être tenté d'objecter que l'absence de familles nombreuses en Angleterre ôte sa portée concrète à un argument théoriquement valable, mais les statistiques démographiques lui donneraient tort. La différence entre le nombre moyen

L'ensemble des mesures de redistribution directe des revenus nominaux ne traduit en fait qu'une partie de la politique sociale travailliste. C'en est probablement la partie la plus importante par ses résultats concrets, mais c'en est la moins significative du point de vue doctrinal. Il faut en chercher les origines au moins autant dans un courant libéral qui relie l'utilitarisme à l'école de Cambridge que chez les Fabiens et leurs successeurs. Le deuxième élément de la politique travailliste que nous nous proposons d'étudier est l'ensemble des mesures qui, par le jeu d'impôts indirects et de subventions, cherchent à modifier le système des prix relatifs. Le mécanisme en est bien connu. La nourriture (ou tout au moins un ensemble bien défini de denrées rationnées qui ne sont pas susceptibles de satisfaire aux besoins normaux d'un individu) est fortement subventionnée, ainsi qu'une classe particulière de logements, ceux construits par les collectivités locales. La plupart des biens durables, à l'exclusion d'un choix restreint d'articles d'utilité sociale, voient leurs prix augmentés par des impôts indirects à des taux variants entre 33 et 100 %. Enfin, le tabac et l'alcool sont imposés à des taux plusieurs fois supérieurs aux taux français. Quels sont les résultats de cet ensemble complexe de mesures ? Un premier résultat est d'atténuer la portée des conclusions que nous avions atteintes au paragraphe précédent. Les prestations directes en nature et les prestations indirectes dues aux subventions sont plus considérables qu'en France et compensent en partie les différences dans les prestations familiales en monnaie, bien que cette influence soit insuffisante pour infir-

d'enfants par famille en France et en Angleterre n'est pas assez considérable pour justifier à lui seul une différence d'optique aussi importante.

mer nos conclusions. Mais c'est à peu près tout le bien que l'on peut dire du système. Si l'on divise l'ensemble de la population en deux groupes, les gens ayant moins de £ 500 par an et les gens en ayant plus, on a pu calculer que chaque groupe paie à peu près autant qu'il touche [5]. Le mécanisme ne réalise en fait aucune redistribution entre classes, mais redistribue simplement les revenus à l'intérieur du même groupe, en fonction partiellement des charges de famille, mais surtout en fonction des habitudes de consommation et des goûts. Le système pénalise le buveur de bière à l'avantage du buveur de lait, le fumeur à l'avantage du joueur. Prenons deux individus : l'un de boit pas, ne fume pas, mais parie sur les courses de lévriers, achète à sa femme un canapé et deux fauteuils et a la chance d'avoir résidé suffisamment longtemps dans la même commune pour que le conseil municipal lui attribue un logement. Le second a des goûts plus domestiques; il lui faut une pipe et un verre de bière au coin du feu, il achète à sa femme une machine à laver et, répondant aux exhortations du gouvernement, il a déménagé pour joindre une industrie essentielle, ce qui le contraint à vivre en meublé. Le premier touche le maximum de subventions et paie le minimum d'impôts, le second touche le minimum et paie le maximum. Il s'agit en fait d'un système essentiellement moralisateur, et qui traduit peut-être l'élément non-conformiste qui est une des origines du travaillisme. Il n'est pas moral de fumer ni de boire, aussi il est juste que le système fiscal aide ceux qui fument et qui boivent à demeurer dans la misère. La seule exception apparente est le jeu. Mais elle n'est qu'apparente. Les paris sur les

5. Cf. Findley Weaver : « Taxation and Redistribution in the U. K. »; *Review of Economics and Statistics*, août 1950.

courses de chevaux et de chiens et sur les matches de football n'étaient pas imposés jusqu'en 1948 et ne le sont encore que modestement [6]. Ceci est dû à l'opinion que le jeu est une activité tellement plus immorale que les autres que l'État ne peut légalement reconnaître son existence de fait en l'imposant.

Ce jugement de valeur sur le caractère moral ou non de diverses catégories de dépenses inspire d'ailleurs autant certaines appréciations de la politique sociale britannique que cette politique elle-même. La dernière étude faite sous la direction de Seebohm Rowntree sur les niveaux de vie ouvriers à York tente de déterminer l'effet de la législation sociale sur le pourcentage de la population dont le revenu est inférieur à un minimum vital défini objectivement. (Ou, pour prendre l'expression classique de l'auteur, dont le revenu les place en dessous de la *poverty line*.) Le résultat est que 2,8 % de la population ouvrière se trouve actuellement en dessous de ce minimum vital, alors que le chiffre pour 1936 était 31 %. Distinguant les causes de cette différence, les auteurs parviennent au résultat que 22 % de la population ouvrière serait en dessous du minimum vital si les bénéfices sociaux étaient ramenés au niveau de 1936, que ce

6. Le taux moyen net de l'impôt sur les paris était en 1949 de 3,5 %. Le taux moyen de l'impôt sur le tabac de plus de 350 %. Cette insistance sur le jeu peut sembler curieuse à qui ne connaît pas la mesure dans laquelle les Anglais améliorent les races chevaline et canine et le sort des footballeurs professionnels. En 1949, les fonds « redistribués » par les différentes formes de paris ont atteint un total de 725 millions de livres (soit plus de 7 % du total des revenus personnels). Dans la même année, la Sécurité sociale maniait un total de fonds qui n'atteignait que 598 millions de livres.

Sources : *The Churches' Committee on Gambling*, cité ap. *Economist*. — (*Records and Statistics*), 6 mai 1950, p. 430. — *White Paper on National Income and Expenditure, 1946-1949* (Cmd. 7933), pp. 34 et 40.

chiffre serait encore de 15 % si l'on abolissait seulement les subventions alimentaires et qu'il ne serait par contre que 9 % si le chômage atteignait le niveau de 1936 (où près de 9 % des chefs de famille de York étaient sans emploi). Cette étude est parue peu de temps avant les élections et les chiffres que nous venons de rappeler ont eu le sort peu enviable de servir de munitions aux différents partis, au lieu de faire l'objet d'un examen critique sérieux. La difficulté est évidemment la façon dont on tente de définir objectivement le minimum vital en question. Le budget type qui nous est proposé pour une famille de cinq personnes consacre 6 s. 8 (environ 325 fr.) par semaine, sur un total de 5 livres (soit moins de 7 %) à un ensemble composite groupant le tabac, la bière et l'alcool, le cinéma, les livres, les vacances, les voyages, etc. Il nous semble extrêmement douteux que la structure réelle des consommations ouvrières puisse correspondre à un tel budget. 6 s. 8, cela représente, au choix, soit deux paquets de cigarettes, soit cinq places de cinéma (les meilleur marché), soit quatre litres de bière. Il est probable que dans un « environnement » comparable à celui de la Grande-Bretagne, les dépenses de tabac, de cinéma, etc., prennent un caractère aussi nécessaire que les dépenses de nourriture et d'habillement et ne tendent donc pas à s'annuler avant le revenu quand celui-ci décroît. Or les biens groupés dans ce poste composite dont le montant global risque ainsi d'être sous-estimé sont les plus fortement imposés. Le montant des subventions alimentaires dont bénéficie une famille de cinq personnes (dont trois enfants) est de 9 s. 6 par semaine. Il suffit que les dépenses de tabac soient sous-estimées de 3 s. 6 (soit un paquet de cigarettes) pour qu'un tiers de ces subventions soit compensé par des impôts indirects et que les conclusions relatives à l'in-

fluence des subventions soient infirmées. Il est légitime de la part de Seebohm Rowntree[7] de tenter d'estimer ce que serait le niveau de vie d'une famille dont la consommation traduirait des choix qu'il estime moralement préférables. Il est étrange de la part d'un gouvernement d'orienter sa politique sociale comme si les structures des consommations ouvrières étaient effectivement telles; il est singulièrement impertinent de la part d'un gouvernement ou d'un parti de vouloir de gré ou de force amener les choix des consommateurs à coïncider avec une structure qu'il n'a aucun mandat d'imposer et de pénaliser ceux qui ne l'acceptent pas. La politique travailliste tend en fait à ne point se satisfaire de l'égalité et à exiger à sa place l'identité. On peut légitimement refuser cette transition qui n'est pas sans dangers et qui est très certainement inutile.

Il est facile d'admettre que cet ensemble complexe d'impôts indirects et de subventions ait pu être une arme essentielle de l'économie de guerre. Il n'est peut-être pas étonnant que les travaillistes aient poursuivi cette politique en 1945. Des circonstances économiques difficiles, la rigidité d'habitudes administratives acquises et le manque d'imagination d'un parti qui parvenait au pouvoir avec plus d'intentions que de recettes précises d'action suffisent à l'expliquer. Ce qui est étrange est que ce système lourd et imparfait soit devenu un dogme de la doctrine travailliste. Le remplacement des subventions alimentaires par des allocations familiales est, avec quelques nuances, demandé avec autant d'insistance par les

7. Rappelons que Seebohm Rowntree est un de ces quelques grands industriels d'origine Quaker dont l'action dans les cinquante dernières années a très fortement marqué, en bien, les relations industrielles en Grande-Bretagne.

autres partis et refusé avec autant d'acharnement par les socialistes que l'est en France la réforme de la S.N.C.F.

Nous arrivons donc à la conclusion que la politique sociale britannique traduit une conception très particulière et discutable de l'égalité économique. Cette politique tend en effet à maintenir et même, parfois, à accroître les différences dans la situation réelle de deux individus qui ont le même revenu nominal, mais une situation de famille ou une structure de choix différente. Ceci ne présente guère d'inconvénient quand on part d'une situation où l'inégalité des revenus nominaux est considérable. Il n'en est plus de même quand les différences entre les revenus nominaux se sont tellement atténuées, comme c'est le cas en Grande-Bretagne, que les inégalités de fait que ces politiques créent artificiellement risquent d'être plus significatives que les inégalités nominales qui subsistent.

En portant ainsi jugement sur la politique travailliste, ne risquons-nous pas cependant de surestimer considérablement la conscience qu'un gouvernement peut avoir du contenu précis de ses objectifs et de ses motifs d'action. Il est certain que la recherche de l'égalité a été un des moteurs essentiels de l'action des travaillistes. Il serait extrêmement douteux qu'ils aient consciemment voulu telle forme d'égalité plutôt que telle autre. Ils ont fort bien pu poursuivre la politique des subventions parce qu'elle est commode dans un pays qui importe une proportion suffisamment forte de sa nourriture pour pouvoir en contrôler efficacement les prix et la distribution [8] et il ne faudrait pas se hâter de qualifier de machiavélisme ce

8. Sans oublier que cette politique a été aussi poursuivie comme mesure de protection de l'agriculture domestique.

qui est dû en partie à la facilité. Ou plutôt, s'il y a eu système, ce n'est pas dans la définition même de l'égalité économique, mais dans l'adhésion à d'autres politiques qui entraînent cette conception de l'égalité comme conséquence nécessaire.

Les politiques que nous avons critiquées résultent en fait directement du choix d'une notion très particulière du plein emploi, considéré comme une situation où il doit y avoir en permanence une demande excédentaire de main-d'œuvre pratiquement dans chaque industrie. Ce choix correspond évidemment aux vœux des syndicats, dont il accroît sans limites la force contractuelle, mais il est en lui-même une cause permanente d'inflation. La situation ne peut acquérir alors une apparence de stabilité que si un appareil suffisant de contrôles empêche que l'inflation se manifeste ouvertement. Une proportion non négligeable des salaires britanniques est liée à l'indice du coût de la vie et l'hyper-emploi crée une rigidité telle de la hiérarchie des salaires relatifs que toute hausse de salaires dans un secteur se répercute rapidement à l'ensemble de l'économie. Un des éléments essentiels de cet appareil de contrôle est donc la stabilisation au moyen de subventions, non pas du coût de vie lui-même, mais d'un indice du coût de la vie. Les biens dits « essentiels » étant ainsi contrôlés, le pouvoir d'achat excédentaire est détourné vers des biens qui correspondent à un rang lointain dans l'ordre de préférence des consommateurs ou dont l'offre est assez élastique pour que leurs prix ne montent pas [9].

9. Pour plus de détail sur ces politiques, le lecteur peut consulter : Yves Mainguy : « L'inflation contenue en Grande-Bretagne », *Économie appliquée*, 1950, n° 2, pp. 301 et seq. — Honor Croome : « D'une politique d'hyper-emploi », *id.*, 1951, n°s 3-4.

Comme la politique travailliste du logement[10] et certains aspects de la politique de sécurité sociale, cette politique est essentiellement inspirée par des intérêts de classe. Elle a assuré un semblant de stabilité à l'économie britannique, elle a satisfait les syndicats. Mais, en même temps qu'elle amène à une conception difficilement acceptable de l'égalité, elle met en grave danger, par l'appareil de contrôle qu'elle exige et la paralysie du mécanisme des prix qu'elle entraîne, un certain nombre de libertés qui sont fondamentales. La perte de ces libertés dont elle n'a jamais joui n'afflige pas la clientèle ouvrière du travaillisme. Elle ne ressent pas, non plus, l'absence de ce respect des droits des minorités qui permet à une démocratie de vivre. Ce sont là des valeurs de luxe, à l'usage des classes moyennes et dont l'abandon explique leur révolte. Il est cependant fort possible, et à notre sens probable, dès que l'on regarde au delà d'une très courte période, que le rejet de ces valeurs de luxe s'avère regrettable du point de vue même de la classe ouvrière. Les dernières élections semblent montrer, heureusement, la chance de l'Angleterre : les travaillistes ne peuvent pas plus y gouverner avec le seul soutien de leur clientèle ouvrière que les conservateurs contre elle.

GEORGES ROTTIER.

Londres, 10 janvier 1952.

10. On ne vise pas ici le nombre de logements construits, qui est remarquable, mais la façon dont ils sont attribués qui a certainement une bonne part dans la chute du travaillisme.

LE TEMPS DES SIGNES
ou
VANITÉS ET HUMILITÉS DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

La conscience des événements fait partie des événements.

JULES MONNEROT.

DEPUIS un demi-siècle environ, la nouvelle que nous muons, nous civilisation, et que nous changeons de monde, nous humanité, a été rendue publique. Depuis dix ans approximativement, cette nouvelle perd en satisfaction prophétique pour gagner sérieusement en effort de jauge et de pesée. Les esprits marchent autant qu'ils peuvent, et à grands pas, c'est pourquoi il se publie une infinité de bilans en tous genres. Il en est de fatigants et de légers, ce sont généralement les mêmes. Le bilan est, en 1952, un genre littéraire, comme le roman policier. Il en est d'autres plus utiles que tout, et à propos desquels j'aime à penser qu'ils vitalisent l'esprit au lieu de le surcharger comme un estomac de ripailles. Le gros inconvénient, en cette ère de spécialisation, est que chaque bilan n'est le bilan que d'un tiroir de la pensée,

d'une catégorie de la réflexion ou d'un étage de l'action. De même, le remède proposé ne concerne toujours que le poumon, ou la rate, et se déclare incompétent pour les yeux ou la veine jugulaire. *A fortiori* pour ce qu'il est convenu d'appeler l' « état général ».

Nous devons en conclure que nous sommes seuls responsables de « l'état général » du monde. A nous de faire les mélanges de potions trop particulières pour valoir globalement. Je dirai donc, pour parvenir à quelque précision, que chacun d'entre nous a le devoir de procéder pour lui-même au bilan des bilans et que rien de ce qui est écrit et pensé ne doit lui demeurer étranger. La plus belle absurdité consisterait en ce que *L'Histoire, essai d'interprétation*, d'Arnold J. Toynbee, ne fût lue que par les historiens; *La mystique du surhomme*, de Michel Carrouges, par les poètes seuls; *La vocation actuelle de la sociologie*, de Georges Gurvitch, par les sociologues, à l'exclusion des autres; ou *La fin de l'Occident*, de Spengler, par les seuls philosophes. Nous devons tout lire. Cela manque de confort. Mais le choix est relativement clair : ou tout lire, ou ne rien comprendre au temps et ne pas être compris par lui. Je parle de lecture qui s'appelle aussi culture, et non de cette addition de lectures qui s'appelle encore encyclopédie, je parle de lire et point de flirter avec trente-deux ou vingt-six techniques. Il y a des bilans qui sont des musées, il y en a d'autres qui saisissent les *signes*, c'est de ceux-ci qu'il est question. Ou je me trompe fort ou les revues mensuelles sont faites pour donner le goût de la collecte des signes, à plus ou moins grande profondeur.

Notre époque n'est pas celle des prophéties mais celle des prévisions.

PIERRE NAVILLE.

Dans ces revues, certaines gens, bien qu'elles rêvent d'une action plus directe sur leurs contemporains, distinguent, entre les faits, les porteurs de signes des noyeurs de poissons. Elles essaient. D'autres distinguent, entre les livres, les porteurs de signes des collectionneurs de mots ayant naguère signifié. Elles le tentent.

Le signe, ce n'est pas la statistique ni la torche électrique, pas plus que la borne michelin ou le guide bleu. Le signe, cela se sème. Il en pousse la conscience humaine.

Vous craignez les livres comme certaines bourgades ont craint les violons. Laissez dire et laissez danser; ces deux amusements ne feront jamais de mal au monde.

VOLTAIRE.

Le critique littéraire tend en nos ans de grâce à devenir assez peu littéraire, que ce soit par goût ou par obligation. C'est qu'il tend à croire que le monde change bien plus vite et bien plus complètement en littérature qu'ailleurs. Si, comme Gaëtan Picon, Claude-Edmonde Magny, R.-M. Albérès, P.-H. Simon, il pratique le bilan, ce n'est pas à l'intention des critiques littéraires, c'est pour montrer que l'image *littéraire* du monde et de l'homme se métamorphose sous ses yeux; dans le but de ne pas garder pour lui une nouvelle aussi importante.

C'est spécialement pour dire que cette image littéraire est objectivement supra-littéraire, qu'elle s'agrandit curieusement. Ce faisant, il agit avec gravité, ou même solennellement.

Quant au sous-critique, celui qui parle des précédents, il se prend terriblement au sérieux. Il lui arrive de se dire qu'il va enfin pouvoir clamer des choses essentielles, apprendre aux autres des événements qui valent ceux de l'économiste ou du politique et tirer des conclusions comparables à celles du théologien. On a de ces faiblesses.

Toutefois, le critique du critique en question ne peut faire qu'il ne dispose, en toute justice d'ailleurs, de la dernière place de la revue.

Il est écœurant d'avoir à avouer que le critique est allé supplier son rédacteur en chef de lui accorder quelques pages de plus. Et pour parler non d'un livre ou de cinq mais de la lit-té-ra-tu-re. Première vanité.

Première ambiguïté, rien ne fera que le public n'achète des livres d' « *imagination* » (autant avouer que l'on peut avoir de la haine pour certains mots) pour imaginer, c'est-à-dire pour se divertir, si ce n'est pour oublier, comme l'autre avale son litre de « rouge qui tache ». Comme si rien ne s'était passé en lit-té-ra-tu-re depuis cinquante ans! Ne pas en revenir serait, disons naïf. Rien ne fera que les mauvais livres ne tirent à cinq cent mille et les bons à cinq mille exemplaires, avec de la chance.

« Pourquoi écrivez-vous? », demandent périodiquement les journaux aux romanciers. Et ceux-ci : pour moi ou, au mieux, pour quelques-uns. Il est gênant que le critique, à moins qu'il ne mente, en soit au même point. Seulement, lui, il le dit sans gloire et en grinçant des dents. Tout de même, c'est là la deuxième vanité de la critique littéraire.

Deuxième ambiguïté, si la critique ne sert pas à faire lire ce qu'elle veut que l'on lise, elle devient un exercice autonome, comme la poésie du temps des symbolistes ou l'économie à l'intérieur des hémicycles. Elle se fabrique ses propres objectifs, ses propres lois, ne s'occupant que d'exister. A la limite, on imagine le Mallarmé de la Critique (il existe, il s'appelle Maurice Blanchot) ou même le Rimbaud de la Critique, ce critique maudit tel que Thibaudet le rêvait, plus créateur que le créateur dont il parle. Mais, par ailleurs, c'est là une situation absurde, si l'on reconnaît et la nécessité d'ouvrir la culture sur le monde et le fait d'une littérature qui, non contente de s'ouvrir au monde, a explosé, toutes ses limites traditionnelles en éclats. La critique littéraire comme œuvre culturelle, la culture étant entendue comme conscience du monde, est une idée banale et plate. Elle est une pratique rare depuis que les critiques, suivant en cela les écrivains, travaillent sur une matière divorcée d'avec le public. Lancés aux trousses des Mallarmé et Lautréamont et de leurs héritiers qui se sont refermés sur eux, leur opinion est tranchée : il y a la bonne littérature et la mauvaise; point de compromis, point de milieu, et la bonne littérature se trouve par évolution historique du côté du difficile. Il y a les fils de Rimbaud d'une part et les frères de Henri Bordeaux d'autre part, entre eux rien. Justement, entre eux, il y a le public. Le public lit Anatole France. C'est une situation grotesque.

Mais, depuis quelques années, nous savons tous que la littérature n'est pas vivante dans une colonne et morte dans une autre, comme une page de registre avec actif et passif. Il faut vous dire que le romancier et le poète d'aujourd'hui sont votre prochain, qu'ils parlent exactement des mêmes choses que le prêtre, l'ingénieur, l'économiste et le journaliste. Seulement, c'est dans un autre

langage et de telle façon qu'on est porté à lire autre chose. Des histoires à passer le temps, par exemple. L'ingénieur d'aujourd'hui lit Paul Bourget, c'est un fait, ou, c'est pire, Cronin. Or, lire Bourget peut s'expliquer par le divorce art-public, qui est une vieille histoire. Lire Cronin marque l'échec de toute critique littéraire, laquelle ne peut répondre que ceci : si vous pensez que Cronin est un grand écrivain, c'est comme si vous souteniez que l'économie du Guatémala est importante dans le destin du monde.

Pour un homme qui se perd, comme un autre pour une pièce de cent sous, il semble parfois qu'on tuerait un livre.

LAUTRÉAMONT.

Il n'est pas vrai que nous ayons à lire pour nous distraire. Il est vrai que nous devons lire romans et poèmes pour comprendre, je veux dire pour nous comprendre, nous et pas un autre, avec et dans notre temps, et pas un autre. La littérature n'est plus à considérer comme un tiroir fermé ni à manier avec des gants blancs. Parce qu'elle est sortie de son repère et s'est voulue profondément extra-littéraire, elle tombe sous le coup de la mensuration sociologique et dans le vent des idées et des faits. N'allez pas croire pour autant que l'écrivain est un monsieur qui pose des problèmes, propose des solutions et se suppose un autre pouvoir que la lucidité. Il n'a pas la bouche faite pour ce langage. Il n'empêche que personne n'a serré de plus près la question noire en Afrique du Sud que le romancier Alan Paton (*Pleure, ô pays bien-aimé*), cette même question en Amérique du Nord

que le romancier Mezz Mezzrow (*La rage de vivre*), la guerre du Pacifique que le romancier Norman Mailer (*Les nus et les morts*), le peuple de France que le romancier Louis Guilloux (*Le jeu de patience*). J'oubliais de vous dire que ce sont là, non point *aussi* mais *d'abord* des œuvres d'art. J'espère que vous aurez rectifié de vous-mêmes. Car il s'agit toujours d'art. Mais l'art n'est pas une amusette, il n'est pas non plus une amulette. Ni dérisoire ni sacré, il coule comme coule le sang des hommes.

Seulement, le véritable fait littéraire qui se trouve imposé au critique demeure le livre et spécialement le « dernier paru ». Entre un public qui veut entendre parler de cette encre fraîche pour pouvoir à son tour en dire quelque chose dans les lieux où l'on cause, entre ce public et le critique qui n'entend user sa plume que sur les hautes tapisseries de l'œuvre, il n'est de commun qu'une bouderie cherchant son propre camouflage (à moins que l'un et l'autre se retrouvent dans le journal quotidien ou la feuille hebdomadaire). Je propose que le public abandonne son jeu et le critique sa morgue.

Primo, nous sommes fort malheureusement habitués à lire un roman pour passer une heure agréable et à lire les critiques pour choisir les meilleurs moyens de la passer de la façon la plus agréable. Or le vrai est que rien de valable dans les romans de ce temps ne peut nous satisfaire alors. Par contre, les bibliothèques municipales et les colonnes des journaux regorgent de la denrée que nous recherchons. Secundo, si les revues intelligentes donnent à leur critique littéraire la place du feu rouge des trains, elles ont raison. Un livre à odeur de fumée n'a pas la même importance qu'une guerre, un livre éloquent n'a pas la même importance qu'un général sur la sellette. Si bien qu'on a beau élever la littérature à la

dignité d'acte en la privant de la noblesse qu'elle s'arrogea vers 1850, la noblesse sacrée de l'Action exclusive, totale et suffisante, il n'est pas question de la jeter, elle et sa critique, dans la gueule dévorante de l'Histoire ni dans je ne sais quelle politisation à court ou long terme. Mais si vous convenez que le littéraire recèle et exprime des *signes* au même titre que l'économique et le social, convenez dû même coup qu'il ne faut point lire pour oublier le métro, la mauvaise humeur de Madame, le « sale boulot », la pluie ou le percepteur.

Ceci dit, bien que mal dit, il faut apprendre à lire et que le critique apprenne à avoir lu.

> *On pourrait même soutenir, sans l'ombre d'un paradoxe, que la vie doit plus à la littérature que la littérature ne doit à la vie.*
>
> Charles Du Bos.

Si le syndicaliste ne dit rien des grèves de croque-morts, si le politique ne souffle mot d'un discours de Christian Dior, si le médecin n'ouvre la bouche sur quatre ou cinq shampooings mortels, et si l'économiste ne se sent pas conduit à avertir que le tourisme suisse ne l'empêche pas de dormir, concevez que le critique littéraire évite de dire, fût-ce du mal, de M. Claude Farrère ou de M. Clostermann. Il y a la même urgence à parler, dans *La Vie Intellectuelle* par exemple, d'un roman dont on parle et *à en parler parce qu'on en parle* qu'à consacrer un « signe du temps » aux amours-feuilletons de Mme Rita Hayworth[1]. Par ailleurs, et c'est le deuxième

1. C'est une autre question que d'écrire sur Delly ou Jules Verne, auteurs dont on ne parle guère mais qui sont lus.

choix qu'il fait, le critique évitera le plus possible, bien que ce soit plus aisé, de lire le dernier Montherlant ou l'avant-dernier Colette. Ni par mépris souverain ni par souveraine indifférence. Par manque de temps. C'est aujourd'hui qui nous importe. Ne rien dire de cet hier qui se prolonge et s'accroche jusqu'à notre aujourd'hui, ce n'est pas approuver la façon qu'a de couler le temps, c'est se préférer du côté de la vie. Et il fait beau parler de la vie avec l'amour des musées dans le cœur! Vous dites que l'Art n'a point de temps et qu'un tel peut faire passer des paroles d'or à travers sa barbe blanche? Qui le nie? Mais le ton n'y est pas. Le langage de l'art a de ces inflexions qu'il faut saisir sur-le-champ. En outre, on ne collectionne plus les bibelots, trop occupés à se tailler un instrument enfin convenable. Les critiques ont du Sainte-Beuve dans la peau. Or si la littérature se métamorphose, comment juger Louis Guilloux avec un instrument forgé dans la fréquentation de Montherlant, comment vouloir comprendre Jean Cayrol de la façon dont Giraudoux fut compris? Il faut être doué d'un calme olympien et cuirassé d'une indifférence de mithridate pour commenter Silone comme on cogite sur Valéry.

Il n'y a d'autre doctrine, en critique, que de les refuser toutes et de confronter chaque littérature portée par chaque œuvre avec la qualité de l'homme qui y naît, du monde qui s'y rêve et du réel qui s'y laisse prendre, au traquenard des plus lucides, au piège des plus humains. Partir d'une « école » — surréalisme, épiphanisme, lettrisme (elles sont exactement quarante-deux en mars 1952) — fait plus sérieux. Je jurerais pourtant que l'école est actuellement une forme sociologique ne répondant qu'à la vitesse acquise d'anciens besoins et de nécessités qui furent neuves et vives et violentes quand nous, qui lisons aujourd'hui, avions l'âge de nos enfants.

La littérature est un divertissement où tout le monde triche et où les dés sont pipés.

C.-E. Magny.

Je ne prêcherai pas une méthode. Il me semble, élémentairement, que toute critique et toute lecture de critique ont quelque chance de réellemnt avoir lieu si compte est tenu de quelques instances :

— Nous sommes dans un temps littérairement riche, avec surabondance mais encore avec l'ambiguïté des époques de gestation. Qui l'ignore peut en rester à son manuel scolaire. Qui veut l'ignorer peut s'abonner à *La Revue des Deux Mondes*.

— La critique ne peut plus être ordonnée, classifiante et futile pour cette raison que, au plan des intentions et des volontés, il n'y a plus d'hommes-de-lettres. Elle est prospective.

— La critique ne peut être descriptive, spécialement au plan des romans, pour cette raison qu'il n'y a plus de « héros » littéraires. Elle fait des paris, prend des températures, pratique la climatologie, sonde les courants et peut, au mieux de sa réussite, permettre une *reconnaissance* (celle qui manque à l'amateur d'art lorsqu'il prétend ne rien « reconnaître » dans un tableau de Braque).

— La critique ne peut plus être certaine d'aucune chose, ni s'élancer à partir de lois et de dogmes. Elle se crée en se faisant et doit être sa propre pédagogie. L'avenir que je lui souhaite est de viser quelquefois à reproduire l'effet physique d'un livre sur le lecteur et de pousser cette tentative jusqu'au mimétisme conscient. On croit depuis Proust que le plagiat ne sert qu'aux romanciers. C'est une erreur.

— La critique ne peut vulgariser sous peine de traiter la substance littéraire de 1952 comme celle de 1920. En bon élève de Claude-Edmonde Magny, je tiens personnellement qu'il est bon de demander (quelquefois) au lecteur un effort semblable à celui de l'auteur.

La littérature est, par essence, la subjectivité d'une société en révolution permanente.

JEAN-PAUL SARTRE.

Vous n'êtes pas convaincu. Vous dites que c'est beaucoup dire du bien de la lit-té-ra-tu-re. Que c'est particulièrement la décorer de beaucoup d'insignes sous couleur de lui retirer ses titres de princesse. Que c'est vouloir la faire vivre, respirer, agir. Que c'est lui reconnaître enfin sa majorité politique — une bonne électrice de plus devant l'urne des Signes-du-Temps. Que c'est vouloir la faire penser.

Par tradition française, vous croyez que c'est assez d'écrire pour prétendre ensuite agir. Par tradition gréco-latine, vous pensez que la philosophie, c'est plus sérieux et que les romans, donc, sont écrits tout spécialement pour échapper à la réflexion, se reposer de l'effort et rêver. L'esthétique!

Où s'arrête, s'il vous plaît, l'esthétique? Où commence, je vous prie, la métaphysique? On le savait naguère, jadis plus encore, on ne le sait plus et pour cause. Ne pas laisser fuir un seul signe avant qu'il ne s'éteigne au ciel trop lumineux du demi-siècle, conduit à voir que tous les bilans aujourd'hui présentés, s'ils viennent de lieux divers et d'un pas différent, disent tous

la même chose, à peu près rigoureusement. Le premier grand philosophe venu, le premier grand biologiste venu, le premier grand sociologue venu, ils vous diront tous... « Considérons un peu quelle est notre condition, à nous, hommes. » C'est ainsi que commence *L'introduction à la Philosophie* de Karl Jaspers, « bilan » pris au hasard [2]. Jaspers ne nous dit pas : La Vérité, Messieurs, ou : La Réalité, Messieurs... il dit : « Conquérir cette réalité dans la situation donnée, toujours particulière, où l'on se trouve placé, tel est le sens de l'effort philosophique. » Il ne dit pas : Je vais montrer que... Il dit : « La philosophie est ce qui ramène au centre où l'homme devient lui-même en s'insérant dans la réalité » ou encore : « Nous ne croyons guère à un philosophe inattaquable, ni à la sérénité des stoïciens, nous ne désirons même pas leur impassibilité... » C'est ainsi que je voulais tout à l'heure parler de la littérature, et c'est ici mieux dit [3].

Voici un autre « bilan ». Le premier mot de *La situation de l'Homme dans le Monde*, de Max Scheler [4], est celui-ci : « Si l'on demande à un Européen civilisé ce qu'il entend par le mot homme... » L'homme n'a jamais été aussi fort un problème pour lui-même, il n'y a pas d'autre départ à la pensée de Scheller, philosophe pourtant professionnel, anthropologiste cependant distingué, avec ce mot de Hölderlin : « La pensée la plus profonde aime ce qui est le plus vivant. »

La littérature, aussi, en est là. L'écrivain s'efforce de

2. Traduit de l'allemand par Jeanne Hersch. Plon, éd.

3. Je ne dis pas que ce sont là des paroles neuves. Cf. Bergson : « Si la philosophie n'est pas de répondre à ces questions : Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? elle ne vaudrait pas une heure de peine. » Voir même Louis Lavelle : « Il n'y a point d'autre problème pour l'homme que de savoir comment il pourra s'entendre avec les autres hommes. »

4. Traduit par M. Dupuy. Aubier, éd.

ne plus jouer aux quilles; le philosophe au bridge. Comme Jaspers écrit en 1946 sur *La culpabilité allemande,* Scheller écrivait en 1916 sur *La guerre et la reconstruction*... Et Louis Guilloux n'est pas le fils de M. Proust, lequel écrivait sur M. Proust. Il y a donc lieu, à tout prendre, de ne pas s'étonner si une éventuelle critique oublie totalement les règles du jeu de quilles ou de bridge. Il n'y a pas lieu non plus de mal goûter le mélange, si j'avoue avoir trouvé les meilleures règles de critique littéraire dans un ouvrage de six cent huit pages de quarante et une lignes où la littérature n'est pas citée une seule fois. Un autre bilan, d'ailleurs, et des plus remarquables, des plus vertigineux d'érudition, *La vocation actuelle de la sociologie,* de Georges Gurtvich [5]. Je rapporte fidèlement, en assurant qu'il n'y a que quelques mots à changer : « La vocation du sociologue se reconnaît d'abord à sa capacité de dévoiler les antinomies et les tensions latentes propres à une réalité sociale donnée, envisagée comme « phénomène social total ». L'honnêteté intellectuelle du chercheur en sociologie se mesure à la fermeté dont il fait preuve dans une lutte sans merci contre toute tentative destinée à masquer ou à taire le drame aigu qui, à chaque instant de l'existence de la société, se joue entre ses différents paliers et au niveau de chacun d'eux. »

Dans un livre, il y a le monde. Et le monde est tragédie. Toute critique n'a d'autre effort à accomplir que celui de confronter le monde écrit par la vie avec le monde vécu dans l'écriture, de dénoncer le livre qui triche avec la tragédie ou d'élargir celui qui l'assume. Autre confrontation, rien d'autre que le livre ne mettra à découvert et l'un en face de l'autre le langage immé-

5. Presses Universitaires de France, éd.

diat des hommes avec son écho dans les événements et leur langage solidifié avec leur redoutable répondant du côté de l'histoire. Il s'agit de mesurer la tension constante entre les faits et leur lourde et immobile sédimentation en historicité et les paroles poursuivant un chaud et vif mouvement de poussée humaine contre l'inerte. « Il n'y a de science que de ce qui est caché » dit Bachelard. Il n'y a de littérature que de ce qui est tendu. La littérature fait bouger les tensions mortes — entre livre et monde, livre et homme, homme et monde, histoire prononcée et parole historique — parce qu'elle les traduit en vie humaine, à force de les proposer comme des marches à suivre. Elle est ce qui dégèle le conflit en mouvement. Il n'est pas de critique hors cette force qui hâte encore la traduction et la précipite en va-et-vient entre vie et mort. « La sociologie en profondeur — écrit Gurvitch — s'affirme comme capable d'expliquer ce fait primordial que dans chaque type de société globale et même dans chaque type de groupement particulier, surgit une conception différente de la nature même du social. » Si le livre n'est pas *un* monde entre mille possibles mais *le* monde que nous avons à vivre, celui de notre présent et de notre avenir; si la littérature est ce phénomène d'animation de tous les langages aux prises entre ce qui est et ce qui sera, l'être et le non-être, l'homme et l'objet, l'objet et le monde, la critique n'a nullement à se dissimuler qu'elle se trouve devant des totalités, des sollicitations égales en force bien que venues de toutes parts. Sinon, elle est spectatrice. Chaque langage est le langage tout entier; l'incarnation forcenée à laquelle procède le livre et qu'il provoque là même où ne sont que les choses, les souvenirs ou les possibilités, c'est-à-dire les résidus de la vie, l'incarnation ne peut être rien d'autre qu'une vaste concurrence. Le livre est le monde

et tous les livres se dévorent entre eux afin que chacun parvienne, par sa loi propre, à être seul le monde définitif et vrai. La littérature est cette « nature mangeante et mangée » de Victor Hugo.

La critique, si elle mettait un terme à ce violent métabolisme, proposerait le paysage lunaire et figé des astres à la dérive. Mais, si elle ne rendait en sa vitesse exacte que le jeu des destructions et des concurrences, elle n'aboutirait qu'à la figuration algébrique de trajectoires s'annulant entre elles. En fait, elle freine et immobilise le chaos, le suspendant non sur le vide mais sur une image de l'homme aussi concrète que possible.

Et je dirai enfin combien Gurvitch est plein d'exactitude lorsqu'il parle de pluralisme, hyper-empirisme et surrelativisme, mots savants que je n'avais pas osé écrire.

Hypocrites, vous savez discerner les aspects du ciel et vous ne savez pas reconnaître les signes des temps!

SAINT MATTHIEU.

Toutefois, les allées et venues du faiseur de livres parmi les faits ne sont valables qu'au delà du point où le livre lui-même est un fait. Tant que celui-là demande à celui-ci de le produire, le littérateur ne sera acteur qu'en chambre; il se donnera l'illusion de participer au monde en recommençant entre plume et encrier le spectacle qui a fait ses délices d'acteur manqué. Tant de livres sont pur défoulement, tant d'œuvres viennent de politiciens échoués ou d'ingénieurs embryonnaires que le public n'en veut point entendre parler. Il a raison. On le trompe sur

la qualité. Mais il arrive qu'il se trompe lui-même. C'est que l'écrivain l'a gagné de vitesse dans la course à l'événement et que, parvenu le premier, il le somme d'accepter pour réalité une image du réel où se confondent odeur d'encre fraîche et fumet de chair fraîche. Ici, les journalistes sont utiles car ils démontent le mécanisme en montrant sa vanité. Tel romancier a pu brandir un livre sur les J3 de Melun avant que leur procès ne soit clos. Mais les comptes rendus d'audience furent autrement « palpitants » que le roman de ce monsieur et autrement goûtés. Quand à ces écrivains qui assistèrent à l'audience dite littéraire et à qui il fut dit : Le siège de M. l'homme-de-lettres est avancé, ni leurs livres futurs n'en seront enrichis, ni leurs livres passés rafraîchis. Aucun événement n'est l'acte d'une pièce, aucun livre ne vit de la vie empruntée à la vie, par soustraction ou effraction. Imaginez que ces spectateurs en loge réservée ajoutent un quatrième acte à la pièce et que, bien nourris d'un fait divers, ils fassent végéter sur lui une herbe vivace. Qu'avaient-ils besoin alors de se garnir l'estomac de viande fraîche ? Ils ont cru peut-être que les J3 de Melun étaient un signe des temps inscrit sur le tableau noir des bons élèves; ils ont agi comme ayant cru peut-être qu'un signe se lit à la façon d'un orage dans le ciel. Ils ne savent pas que cela ne se déchiffre jamais ailleurs qu'à l'intérieur de soi.

La vétusté est un péché, elle est désormais le péché. Elle est l'erreur, l'erreur essentielle, le manque de foi dans la nouveauté totale du Christ.

H. DE LUBAC.

On se demande s'il existe une critique littéraire catholique. Qu'est-ce que ça veut dire? Si vous m'apportez une pomme d'arrosoir et un guide Michelin dont on puisse dire qu'ils sont catholiques, alors oui, il faudra bien reconnaître le fait. En attendant, voyons quelques confusions. Les revues et journaux du clergé ou même d'un public dont le catholicisme est spécifique publient une critique exigeant des auteurs qu'ils soient catholiques, permis par l'autorité et conçus pour les catholiques. On peut appeler cette critique une critique catholique littéraire. Son intérêt est professionnel. Par ailleurs, certaine critique ne saurait voir dans la littérature que le motif d'un exercice consistant à la rattacher, comparer ou opposer à la chrétienté pensante et écrivante. Son intérêt est apologétique, intérêt constamment contrecarré par le risque de déformer l'objet littéraire et par le danger de limiter gravement la fonction de la littérature.

La littérature, si on se jette en elle pour la comprendre et pour comprendre ce qu'elle révèle de l'être, est proposée aux chrétiens comme un engagement de l'esprit qu'il doit mesurer. Un livre peut aller loin, dans le vertige comme dans l'enrichissement. Être chrétien s'accorde à la liberté de prendre des engagements où interviennent des choix politiques, philosophiques et littéraires mais ne s'accorde pas à la liberté d'y compromettre les hautes nécessités chrétiennes. En bref, le

mauvais pli consistant à ne pas faire un seul pas sans y accrocher une énorme étiquette chrétienne est une nouvelle fois à refuser. Est à refuser également l'autre mauvais pli, qui consiste à se souvenir que l'on est chrétien quand il est utile d'avoir un alibi assez vaste pour couvrir certaines expérimentations spirituelles peu avouables.

La littérature de notre temps, si surprenante qu'elle soit, si déchirante, si brûlée du dedans, au nom de quoi la bouder ? « Une bonne part des valeurs du monde moderne — dit Emmanuel Mounier [6] — sont de véritables valeurs. Le scandale n'est pas qu'elles soient nées hors du monde chrétien, car toute augmentation du patrimoine spirituel de l'humanité fait partie, pour le chrétien, de la catholicité de l'Église. Le scandale est que la catholicité ou la chrétienté comme groupe social historique n'aient pas collaboré à leur naissance, qu'elles les aient mal assimilées, et qu'elles leur soient encore si peu familières. »

Intégrer à la réflexion n'est pas intégrer à la pensée, intégrer à la pensée n'est pas intégrer à la foi. L'acte littéraire apporte ce qu'il peut au moulin des hommes et donc des chrétiens. Il n'est question que de savoir à quel moment cet acte peut exiger l'absurde et orgueilleux engagement total dans lequel il n'est pas de retour. Comme la foi chrétienne s'arroge l'exclusivité des valeurs transcendantes au choix humain, elle ne peut laisser s'exercer, sous peine de se diluer, un pouvoir quelconque de fixer les hommes de foi à l'intérieur de valeurs esthétiques ou éthiques considérées comme nécessaires et suffisantes. Que soit sauvé seulement ce que Mounier appelait « la présence inventive des chrétiens ».

6. Emmanuel Mounier : *Feu la chrétienté* (Éd. du Seuil).

Mais si la littérature est une force de l'esprit elle est encore une face de l'histoire. La liberté est en jeu là où la civilisation qui se forme jette sur un monde nouveau des attitudes d'existence et des compréhensions de la vie qui entrent aussitôt en conflit avec elles-mêmes ou avec des attitudes et des compréhensions plus anciennes. Si la liberté est en jeu, notre avenir est à la porte. Plus que les autres, les chrétiens demeurés enfermés ont besoin de voir se lever et dérouler une végétation littéraire qui est notre monde pressenti ou aggravé. Vous dites que si la littérature est agissante et si elle met en jeu notre destin en découvrant ses germes, elle est aussi une forme subversive, mauvaise, anarchisante? J'aime alors à rappeler trois formules d'Emmanuel Mounier[7] : « Et la vérité qui est la plus apte à disloquer une erreur est précisément cette part de vérité qui en est captive — Se refaire une chair au contact des données nouvelles — Mordre sur l'histoire au lieu de faire des prêches à l'histoire. » Formules qui se moquaient bien de la littérature mais qui se prêtent magnifiquement à ce que je veux dire. Mais nous n'en finirions pas. Tout cela semble clair. Nous avons à assumer la situation difficile qui est de joindre les principes à l'expérience et à la technique, nous avons à réapprendre chaque fois que c'est nécessaire que la vie intérieure ne dispense pas de la compétence. Il n'y a pas de raison pour que le chrétien ne sache pas que la littérature s'obtient en ajoutant aux histoires que nous racontons à l'Histoire celles qu'elle nous raconte.

GABRIEL VENAISSIN.

7. Emmanuel Mounier : *Les certitudes difficiles* (Éd. du Seuil).

NOTES ET CHRONIQUES

PÉNÉLOPE, MÈRE DES ARTS

Dans l'apparente incohérence d'une année d'expositions, — ce qui, à Paris seulement, représente plus de douze cents manifestations, — il est assez difficile de se faire une idée claire de la ligne historique de l'art, de l'articulation des styles, des tendances, des écoles, du partage entre les redites et les nouveautés; le spectateur désintéressé comme le critique appliqué en viendraient vite à conclure à l'anarchie de notre temps artistique, et à l'absence de lois, momentanée tout au moins, dans le développement de l'art.

Ce qui nous sauve de ce renoncement à comprendre et à juger, ce sont les grandes rétrospectives embrassant largement le temps et l'espace, ou consacrées à un artiste du passé, encore peu connu (ne redécouvre-t-on pas les mêmes maîtres à chaque génération ?). Car il nous est alors donné de prendre conscience de la pulsation de l'histoire — le *Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo* à l'échelle d'une vie humaine — et tant par analogie que par extrapolation nous sommes amenés à mettre de l'ordre dans le champ de notre vision, à rendre à nos spectacles quotidiens de justes proportions, et, ce faisant, à résoudre en peu de choses les apparences primitivement monstrueuses. C'est-à-dire que nous tentons de nous placer dans une perspective historique.

L'exposition des impressionnistes et romantiques français dans les musées allemands nous a été en particulier d'un grand réconfort. Les quatre-vingt-quatre pièces sont presque toutes considérées comme importantes dans l'histoire de l'art du XIX^e^ siècle; et pour la première et la dernière fois peut-être nous les voyons rassemblées. Si l'on en croit les critiques

et prophètes de leur temps, nous devons voguer de révolution en révolution, de déchéance en déchéance. Géricault, Courbet, Manet, Monet seraient les étapes de cette chute fulgurante dont chacun semblait avoir atteint les limites extrêmes de l'abjection picturale. Et puis, *o tempora,* la voix du peuple de l'art en fit les Christophe Colomb de l'art moderne, les rénovateurs, les rédempteurs, les Einstein relatifs de nouveaux absolus! Mais, de toute façon, scandale ou génie, on voyait en eux une rupture totale avec le passé. Le temps qui éloigne les points de vue invite au parallélisme les rayons visuels; et ce qui reste de l'examen, c'est, en dehors d'une appréciation de qualité artistique intrinsèque de chaque œuvre, le sentiment de la continuité inexorable qui enchaîne les générations entre elles, les artistes à leurs aînés.

Certes, au-dessus des maîtres eux-mêmes se dressent certains dieux. J'oserai qualifier tels Cézanne, Van Gogh, Gauguin. Le premier fut sans doute le seul à chercher méthodiquement et à trouver sa voie propre, parfaitement originale; il fut aussi le plus complet des artistes par l'application qu'il mit à construire dans le détail et dans l'ensemble, à regarder le motif en même temps que lui-même, en fonction de sa propre objectivité. Gauguin, le plus consciemment et volontairement peintre après lui, procède déjà d'influences et d'excitations contemporaines extérieures : Pont-Aven, Tahiti, etc. Van Gogh représente un tempérament humain exceptionnel : c'est comme tel qu'il faut juger son tempérament de coloriste et de peintre, et Mme F. Minkowska en avait récemment bien démontré le mécanisme; il reste néanmoins, de son propre aveu, en relation avec les Hollandais d'une génération ses aînés.

Autour d'eux, par-dessus leur existence et leur influence, des permanences s'affirment, et pour ce deuxième demi-XIX^e^ siècle celle de Goya. Manet, dans son *Exécution de l'empereur Maximilien,* met comme toile de fond à une scène d'un pompiérisme intense un motif de Goya qu'il ne pouvait ignorer; Renoir, dans *Lise à l'Ombrelle,* joue du reflet de l'ombrelle noire sur la robe blanche exactement comme Goya l'avait fait, je veux dire du point de vue métier; car cette œuvre est fort belle et porte la marque de Renoir; Toulouse-Lautrec enfin...

Rendons justice cependant : Manet avait fait d'admira-

bles natures mortes comme ces rougets reçus récemment par le Louvre; des paysages étonnants, traités à la hollandaise sur une composition à la française : mélange attachant de Rubens, Ruysdael, etc., et de Watteau; et surtout des marines, telles ce port de Boulogne. Les musées nationaux eurent l'heureuse inspiration de grouper trois jours durant à l'Orangerie les principaux Manet de leurs collections à côté de ceux des musées allemands : cette marine rappela ce fait trop oublié que les marines de Manet sont le meilleur de son œuvre, morceaux de peinture stricte, sans effet de légèreté, de transparence, sans faiblesse ni facilité.

Ce phénomène naturel de continuité se retrouve dans l'exposition des natures mortes françaises. La peinture française, comme l'art français en général, peut se réclamer des qualités éternelles du métier, et aussi, dans la conception, de la mesure, de l'équilibre. C'est une abstraction avant la lettre, motif et prétexte plastique, à l'opposé des sujets nobles, compositions à personnages, où se superposent des idées, des intentions anecdotiques ou narratives. Qu'on ne s'y trompe pas! Les fauves, les cubistes ont continué, même dans leurs représentations humaines, cette tradition de l'objet, contre laquelle s'insurgent actuellement de nombreux jeunes hantés par le retour à l'homme. Et s'il fallait chercher quelque classification parmi les abstraits les plus purs de l'art contemporain, je proposerais de discerner ceux qui sont dans la tradition de l'objet et ceux, les moins nombreux, certes, les plus ambitieux, et peut-être parmi eux sont les plus grands, qui reviennent à l'homme et à l'expression directe, immédiate, de son âme et de son destin. Il y a là toute la différence entre le prétexte plastique pur et la maîtrise de la plastique au service d'une expression contrôlée, consciente ou non, mais acceptée ou choisie dans ses manifestations et ses conséquences.

Cependant, si les fauves sont restés dans la ligne par leur conception de l'objet-prétexte, ils ont été, eux, les vrais révolutionnaires de l'histoire de la peinture depuis des siècles. Mais cela inconsciemment. Comme on l'a dit, la peinture fauve a été une peinture de vacances, peinture de joie, d'exubérance, d'outrance, sans d'ailleurs pour autant négliger l'expérimentation plastique et les recherches nouvelles. Or il se trouve que les fauves dans leur ensemble sont arrivés au

bord d'un précipice. Réaction contre leurs prédécesseurs impressionnistes, académiques, et tous les autres, ils héritent d'eux cependant. Beaucoup se laisseraient aller volontiers à un impressionnisme larvé. Mais accessoirement, ils créent des ouvertures nouvelles et étranges sur des horizons inconnus et insondés. La substitution de la valeur peinture au dessin des formes sans tomber dans la dissolution lumineuse des dites formes donne à leur discours pictural un caractère elliptique nouveau, d'un effet direct, immédiat, d'une expression ouverte à toute sollicitation spirituelle. Comme il est curieux de voir leur destin : un Braque a choisi la route d'un *art* au sens le plus classique; Marquet, Friesz, Derain ont été repris par la tradition du métier, si beau fût-il. Vlaminck en fit une habitude. Dufy semble avoir été plus près de la révolution définitive : le sens du décoratif l'arrêta. Van Dongen mania, sans le savoir peut-être, le plus dangereux explosif : ses dons étaient immenses, mais seules les formes, auxquelles il resta fidèle, en témoignent; il ne parut jamais en approfondir l'esprit et les possibilités.

Il revint à Matisse, plus de quarante ans après, d'ouvrir la dernière porte vitrée qui séparait encore l'art de son nouveau destin. Lui qui avait été l'un des moins représentatifs de cette rencontre fortuite et inéluctable de tempéraments si divers unis momentanément dans une sorte de défoulement spontané, garda sur sa rétine l'image des horizons entrevus. Il les retrouva, s'y élança, au terme d'un long cheminement sinueux au cours duquel on le crut souvent au fond d'une impasse. Peut-être en aborde-t-il seulement les contreforts dans son *Chemin de Croix* de la chapelle de Vence : il n'en reste pas moins que le premier il renverse le sens classique de l'*Art-Beauté* pour faire, par delà l'art primitif, préhistorique, par delà l'art nègre, un *art-expression* qui refuse la beauté. Il y aurait tant à dire sur cette œuvre! Mais déjà le manque de place a dû nous y faire renoncer. Soulignons seulement que nous sommes apparemment à l'orée d'un nouveau mode d'expression auquel on pourrait refuser les qualificatifs : plastique, pictural, artistique, sans pouvoir en nier la grandeur humaine ni l'efficacité.

Embourbés dans le présent et le passé récent, nous ne sommes sans doute pas en mesure de discerner si l'art contemporain offre encore d'autres perspectives aussi boulever-

contre. Les voisins et amis des fauves pouvaient voir, connaître, aimer leur œuvre ; ils ne pouvaient prévoir l'inconnu, sauf peut-être ressentir quelque étrange inquiétude. Qui sait si dans le domaine de la couleur un avenir semblable à celui que Matisse a réalisé pour le dessin ne se prépare pas ? Qui sait si quelque futur synthèse entre ces éléments déjà hypothétiques eux-mêmes n'achèvera pas de briser le moule — ne disons pas classique — courant de l'Art ?

Cependant il est des hasards troublants, des signes qui donnent une idée des miracles toujours possibles en art. Miracles à prévoir, toujours logiquement démontrables a posteriori avec peu de suppositions invérifiées. C'est une étude approfondie qu'il faudrait consacrer à Matisse, et, à travers lui, à l'Art moderne, et aux fauves. C'est aussi une étude approfondie que mériterait l'œuvre et la personnalité de Julio Gonzalez, ce génial précurseur de la sculpture la plus moderne, et dont le Musée national d'Art moderne a réalisé une rétrospective.

Né en 1876 à Barcelone, fils et petit-fils de maîtres orfèvres, Julio Gonzalez tout enfant s'initia au métier, et dès avant son entrée aux Beaux-Arts de sa ville natale connaissait le travail des métaux. Il ne fréquentait d'ailleurs que les cours du soir, comme peintre, sculpteur et orfèvre. Dès avant 1900 il vint à Paris, où ses amis furent Picasso, Manolo, Max Jacob... Longtemps, jusque vers 1927, il se consacra simultanément à la peinture et aux travaux de repoussage de métaux, principalement des masques, et toujours travailla solitaire. A ce moment, il abandonna quelque peu la peinture et sculpta davantage, des masques découpés, des natures mortes. Il a trouvé à cinquante ans sa voie.

Fervent précurseur de la sculpture la plus moderne, j'ai intentionnellement évité le mot « abstrait ». Car au sens actuel il ne le fut jamais, sans l'étude de la nature il déclarait ne pouvoir rien faire, et toujours partait d'un sujet réel. D'ailleurs son activité s'exerça toujours simultanément sur des formes abstraites et des formes figuratives très représentatives : *Femme à la toilette*, *Femme se coiffant* (1930), *La Montserrat* (1927), comme les *Mathématiques* découpées et repoussées dans le fer (1929), *La femme au bâton*, *Don Quichotte*, etc. C'est vers 1930 que certaines de ses œuvres deviennent de plus en plus abstraites avec *Le Baiser*, *Colombine* et

Pierrot. Et en 1930-1940 il réalise ses deux dernières sculptures achevées : *Les hommes-cactus*. Une grande sculpture réaliste commencée en 1942 et une petite abstraite resteront inachevées, car il meurt à Paris cette même année.

Il a énormément dessiné, la plupart du temps des études en vue de sculptures, surtout de 1930 à 1942, alors que les événements avaient interrompu son travail du métal.

Il est incontestable que son origine espagnole, que sa formation d'orfèvre expliquent en grande partie son amour et sa connaissance du métal, ainsi que le caractère propre de son style. Le mystère, comme toujours, réside dans l'inspiration abstraite qui le visita souvent. Une pièce figurative comme *La Montserrat* est un des plus authentiques chefs-d'œuvre de la sculpture : il a su la réaliser avec ses moyens propres. Mais aussi les *hommes-cactus*, qui ne sont plus de métal repoussé ou en feuille, réalisés au contraire dans le travail du métal massif, sont des œuvres que l'avenir consacrera en les connaissant mieux. Formes tourmentées, hérissées, orgueilleuses et grandioses, elles placent, autant que la *Montserrat*, ample et bien en volume enveloppant, le souci plastique au premier plan.

Précurseur, Gonzalez l'est par ses dessins qui précèdent toute une lignée d'œuvres de style semblable : Wilfredo Lam, Graham Sutherland et ses chimères ou ses études d'épines, en sont un exemple; par ses sculptures, dont la leçon fut mal interprétée. Non abstraites, elles semblent bien avoir inspiré par leurs formes et leur utilisation du métal de nombreux sculpteurs — ou constructeurs d'objets métalliques — abusivement « abstraits ». Comme dans beaucoup d'œuvres espagnoles, son style est fait à la fois de distinction et de retenue classiques et d'emphase. Un critique le définit un art d' « abstention », y voit une « menace obscure », un « sentiment démiurgique », comme une « spéculation désintéressée de la philosophie arabe ». C'est remonter bien loin. Ce qu'il faut noter, c'est que, quelle que soit son inspiration, l'intelligence, le choix conscient dominent son travail. L'Art de la surface repoussée, martelée, modelée en fait un « dessinateur en volumes ».

De nombreuses petites œuvres sont présentées; quelques grandes aussi, dont la *Montserrat* revenue pour un temps du Musée d'Amsterdam. C'est tout à la gloire des conservateurs

de notre Musée d'Art moderne, MM. Jean Cassou et Dorival, d'avoir les premiers compris l'intérêt qui s'attache à cette première exposition d'ensemble de l'œuvre du grand Catalan. Une meilleure connaissance de celle-ci doit être féconde pour l'art et susciter de nouvelles créations, de nouveaux styles, de nouveaux talents.

C'est ainsi que, éternelle Pénélope, l'évolution de l'art ramène toujours à la surface des formes, des styles du passé, pour une nouvelle interprétation, pour une nouvelle chair et un nouvel esprit. La Galerie Maeght a pu exposer longuement les œuvres de Kandinsky antérieures à 1910, c'est-à-dire au *Blaue Reiter* et à l'abstraction. Il est incontestable qu'on y pressent déjà un extraordinaire besoin d'évolution, on sent chez cet homme intelligent, sensible, cultivé — il était professeur de droit — la recherche d'une liberté plus grande à l'égard de la nature, et dans laquelle, par besoin spontané, il donnerait à sa création des formes encore plus strictes. Mais aussi on retrouve dans cette œuvre un extraordinaire mélange d'échos : la Russie traditionnelle, l'art populaire des pays baltes, de l'expressionnisme allemand, et puis bien des références aux mouvements français de la fin du XIX^e^ siècle comme aux plus récents fauves y compris et dans le détail de leurs variations.

Si l'on se repenche maintenant avec autant d'intérêt sur cette œuvre de début, c'est en raison certes de la valeur plastique propre; c'est aussi par curiosité psychologique, afin de comprendre cette évolution vers un art nouveau, de la déclaration même de son auteur sans esprit destructif. Là encore nous croyons n'avoir fait aucun progrès : l'attitude de n'importe quel artiste devant ses exigences créatrices nouvelles est toujours semblable. Et cependant chaque nouvelle œuvre d'art nous enchante et efface momentanément toute autre dans le plaisir de notre conscience.

ROBERT VRINAT.

« ET NUNC MANET IN TE »

C'est avec prudence et humilité, c'est même avec piété que nous voudrions pénétrer en médecins, et en tant que médecins, dans l'histoire psychologique d'un homme qui vient de mourir et qui, tant que le français sera parlé et compris, aura sa place marquée parmi nos très grands écrivains. Il y a un demi-siècle, nous n'aurions pas osé en faire autant : c'était le moment où il était de bon ton dans le milieu médical d'expliquer les mystiques par l'hystérie et le génie par la syphilis cérébrale, et une saine réaction s'est faite dans l'opinion avertie contre ce qui fut baptisé à l'époque « les excès du matérialisme médical ». Depuis, les médecins sont plutôt devenus trop prudents, comme s'ils voulaient se faire pardonner leurs incartades passées, et si nous rompons cette consigne implicite de discrétion, c'est parce que, précisément, les non médecins, en tête à tête avec le problème de Gide, et notamment avec celui que pose son journal posthume, se sont placés d'emblée sur le plan moral et ont réagi en juges.

Il nous incombe peut-être, en tant que médecins, d'essayer de comprendre et de faire comprendre, en laissant les spécialistes de la morale poser des jugements et Dieu décider.

A dire vrai, pour quiconque a quelque habitude de la psychologie, *Et nunc manet in te* n'apporte pas des éléments sensationnellement nouveaux, lorsqu'on a lu le *Journal*, *La porte étroite* et *Si le grain ne meurt*. Tout au plus s'agit-il de confirmations, à vrai dire précieuses, puisque l'auteur n'est plus là pour nous répondre.

Notre thèse, c'est qu'il faut d'abord faire un diagnostic exact de la névrose de Gide, ou, si l'on préfère, de sa perversion, en employant le mot perversion, cela va sans dire, dans le sens médical et non moral.

Or, et c'est là pour nous l'élément central du problème, Gide nous a égarés, de bonne foi sans aucun doute, sur ce diagnostic en rationalisant sa perversion dans *Corydon*, en se présentant et en se proclamant, avant tout et surtout, comme un homosexuel.

Est-il nécessaire de rappeler une maxime fameuse de La Rochefoucauld pour faire accepter, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse, que l'on n'avoue jamais que pour cacher autre chose qu'on ne veut pas avouer ?

Est-il nécessaire d'être un psychanaliste orthodoxe pour admettre que ce que La Rochefoucauld avait bien vu en ce qui concerne les aveux faits à autrui, est aussi vrai des aveux que l'on fait ou que l'on ne fait pas à soi-même ?

L'aveu explicite, c'est l'homosexualité. L'aveu implicite qui a fini par devenir explicite dans le journal posthume, c'est l'impuissance. Non pas l'impuissance endocrinienne ou neurologique, la plus rare de toutes, mais l'impuissance névrotique banale, l'impuissance à éclipses, l'impuissance spécialisée vis-à-vis de la seule femme qu'il aimait, la sienne.

Cette impuissance, qui représente chez tant d'êtres délicats et névrosés la rupture profonde entre leur vie sentimentale et leur vie sexuelle et qui aboutit à ce paradoxe, pour eux effroyable, de ne leur permettre de ne trouver des satisfactions sexuelles que dans les seuls cas où leur affectivité n'est pas engagée, dans les cas où ils n'aiment pas.

La projection sur autrui de son propre complexe n'a pas manqué à Gide, et l'aveu le plus curieux qu'il fait à ce point de vue est cette déclaration naïve : qu'il ne pouvait imaginer que sa femme ait des désirs sexuels. Ceci a choqué fortement la seule critique féminine que j'ai lue du journal de Gide, celle de Janick Arbois (*La Vie Intellectuelle*, décembre 1951). Il semble qu'elle n'ait pas compris que ce phantasme de Gide n'avait d'autre signification qu'une signification projective. Aimer, pour Gide, c'était projeter sur un être idéal ce qui, en lui, paraissait le plus pur et le moins chargé de sexualité, et attribuer à cet objet des désirs charnels eût été une profanation semblable à celle à laquelle il n'a pu jamais se résoudre, l'utiliser comme objet sexuel.

Idée névrotique bien sûr, mais banale chez les impuissants de cette sorte, il suffit de rappeler l'impuissance de Jean-Jacques Rousseau vis-à-vis de toute femme qui n'était pas visiblement son inférieure et la dissociation analogue que Stendhal, un des maîtres de Gide, et encore un impuissant de génie (à éclipses toutefois), a connu lui aussi entre sa vie sentimentale et la satisfaction de ses appétits sexuels.

Si l'on accepte ce fil conducteur, tout devient clair, ou

presque clair dans Gide. D'abord l'étiologie : nous trouvons cette mère sévère, austère et castratrice, et sa réaction violente vis-à-vis de la sexualité infantile d'André Gide. Faut-il rappeler, à la honte de la psychologie de nos prédécesseurs dans le corps médical, l'appui que cette austérité devait trouver dans un médecin qui proféra d'authentiques menaces de castration ?

Faut-il noter le choix matrimonial de Gide, choix œdipien s'il en fut, d'une cousine plus âgée, en qui se retrouvaient l'austérité et la piété de sa mère ? D'autre part, comme le note plusieurs fois le journal : Gide n'était pas un homosexuel, mais un pédéraste. Il recherchait l'enfant jeune. Il cherchait à donner à un partenaire les joies qui lui avaient été refusées par l'austérité parentale.

On reconnaît là le double mécanisme de projection sur autrui et de régression infantile qui caractérise la névrose.

Si même on peut faire une allusion délicate à la technique de l'acte, on tire du propre aveu de Gide que tout se bornait à une activité pour laquelle le mot de narcissisme, s'il n'existait pas, mériterait d'être inventé.

Mais, du coup, on s'explique aussi ce qui a le plus choqué les moralistes qui ont lu Gide, à savoir son exhibitionnisme.

Ce n'est pas un hasard si dans les temps modernes le premier écrivain qui ait fait l'étalage de ses mœurs sexuelles a été Jean-Jacques Rousseau, et si le second fut Stendhal. L'impuissance masculine réalise un tel traumatisme psychique qu'elle déclenche des mécanismes de surcompensation et qu'elle se traduit dans l'activité de ses sujets ou par des prises de position moins viriles (qu'on pense à Nietzsche ou un écrivain contemporain féru de tauromachie) ou par l'étalage de ce qui reste d'une activité terriblement contestée.

Gide lui-même n'éprouve-t-il pas le besoin, dans une note de son journal posthume, de nous dire qu'il a pu un jour avoir des capacités normales, même vis-à-vis d'une femme ?

Dans ces conditions, la lecture de ce petit livre, faite avec un œil médical, nous apporte un Gide bien différent. Ce n'est pas l'orgueil dont on l'a taxé, ce n'est pas le goût du scandale qui répondait si peu à une nature aussi nuancée, c'est le drame du déséquilibre profond d'un homme aimant qui ne peut arriver à faire se rejoindre sa capacité de dons spirituels et sa puissance génitale, séparées qu'elles sont par une

névrose, dont le récit qu'il a fait de son enfance nous permet de retrouver quelques étapes.

En disant cela, nous avons conscience de parler plus humainement de Gide que ne l'ont fait ses critiques non médecins, d'expliquer aussi bien sa chute dans des relations quelque peu dégradantes que l'attirance qu'il a représentée pour tant d'hommes qui avaient voué leur vie aux formes les plus hautes de spiritualité : Mauriac, Claudel, Jammes, Rivière, Ghéon.

En disant cela nous avons voulu donner une occasion à tous ceux qui ont aimé Gide sur le plan littéraire, de réserver leur jugement sur le plan moral.

J'espère qu'en écrivant ces lignes nous ne sommes pas tombés nous-mêmes sous l'accusation de « matérialisme médical » dont nous parlions en débutant. Nous avons, ce me semble, cherché à donner de nouvelles raisons d'aimer et d'apprécier Gide et nous n'avons bien entendu cherché à expliquer de lui que ce qui était certain contenu de sa vie et de son œuvre et non pas ce qui était proprement son génie.

Qu'un quelconque de nos lecteurs veuille bien reprendre les *Nourritures terrestres* ou les *Faux monnayeurs*, il se rendra compte, sans que ce point nécessite de notre part un commentaire particulier, que le génie de Gide était ailleurs que dans sa névrose : ce sens extraordinaire des possibilités d'une langue aussi pure et aussi parfaite que celle des meilleurs écrivains du XVIII[e] siècle, cette intelligence aiguë, cette absence d'idées préconçues dans l'observation des faits et dans la compréhension des hommes et des choses, une culture si étendue et si profonde à la fois qu'elle dénote une puissance de travail qui est peu commune, tout cela c'est le génie de Gide. Sa vie et son œuvre ont été colorées par la névrose, mais Gide guéri eût peut-être écrit sur d'autres thèmes, il eût peut-être rendu sa femme moins malheureuse. Il aurait été quand même le premier artiste de notre temps [1].

Dr Henri Planche.

1. A paru dans le *Concours médical*, 23 fév. 1952.

LES SIGNES DU TEMPS

LA DERNIÈRE CRISE

La réunion préparatoire aux Signes du Temps *fut centrée autour de la crise gouvernementale. Ce n'est pas pour surprendre. On a essayé ici de reproduire l'axe des préoccupations de cette soirée par la mise en place des différentes notes : une étude de J. Dumontier sur la situation financière et économique, trois questions urgentes posées par la conjoncture internationales, en conclusion les chances de vie du nouveau gouvernement.*

Les deux chances de M. Pinay

I. — En arrivant à la présidence du Conseil, aux Affaires économiques et aux finances, M. Pinay a eu deux chances que l'opinion publique a bien pressenties, mais qu'elle a mal dégagées. Il a bénéficié d'une situation économique, sinon excellente, du moins nuancée, et il s'est trouvé débarrassé de l'obstination avec laquelle ses prédécesseurs mettaient injustement l'accent sur les questions financières.

Certes, l'augmentation de notre déficit à l'Union européenne des Paiements se précipitait en janvier et en février, et il y avait là une difficulté sérieuse à régler. Plusieurs causes sont à l'origine de cette aggravation de la situation extérieure qui a pris place depuis environ six mois. La hausse des prix intérieurs français en est une cause importante. L'été 1951 a vu, grâce à l'abandon général de positions pourtant facilement défendables, une

hausse des prix dans tous les domaines. En particulier l'indice d'ensemble des prix à la consommation familiale est passé de cent vingt-neuf fin juin 1951 (par rapport à la moyenne 1949) à cent quarante-huit fin février 1952, soit une augmentation de quinze pour cent. Mais la poussée inflationniste qui avait été à l'origine de cette hausse peut être combattue actuellement avec plus de chance de succès. Les prix des matières premières internationales sont maintenant nettement en baisse; on parle dans différents milieux d'une possibilité de crise aux États-Unis, malgré l'effort d'armement; de tels bruits se répandent dès qu'une fissure apparaît dans le plus petit domaine, et il ne convient peut-être pas d'y attacher une extrême importance; il est cependant certain que le climat n'est plus à la hausse et, loin de peser sur les prix, les matières premières sont au contraire moins chères à l'importation en France.

D'autre part, les indices des taux de salaire horaire sont passés, également sur base de la moyenne 1949, de cent trente-neuf en juin à cent soixante en décembre, soit une augmentation de quinze pour cent par rapport à juin. Certes, l'amélioration du pouvoir d'achat intervenu en septembre n'est plus maintenue, mais il est incontestable que le rapport des prix et des salaires du commencement de l'année 1952 était à la fois viable pour l'économie et plus intéressant pour la masse ouvrière que celui qu'elle avait connu depuis deux ans et, probablement, depuis la Libération. On aurait pu partir de cet état de choses pour créer un palier.

Si la hausse absolue des prix gênait notre commerce extérieur, ce n'était pas sur tous les postes, car la comparaison des prix italiens, anglais et même américains montre, plus qu'une détérioration, une large disparité des prix autour de la moyenne. Cette dispersion, décelable autant chez nous qu'à l'étranger, laisse entrevoir encore des possibilités d'exportation. D'ailleurs, la subvention de onze pour cent accordée par le gouvernement

aux principaux produits exportables donne un répit pour mettre notre économie en ordre. Cependant, le déficit général des balances des comptes européens pose un réel problème. La situation de l'Angleterre est bien pire que la nôtre, mais ses colonies, pour ne pas parler de ses dominions, comblent, dans une grande partie, un déficit, alors que nos territoires d'outre-mer ne font que l'aggraver.

L'élément le plus important est, néanmoins, une spéculation qui s'est accentuée depuis l'automne. L'incertitude d'une dévaluation du franc a fait restreindre les exportations et accentuer les importations. Dès l'apparition de tels mouvements, le gouvernement aurait dû prendre les mesures conservatives qui s'imposaient et le mal aurait été réduit, c'est-à-dire que notre balance ne se serait pas plus détériorée que celle de l'Italie ou de l'Angleterre. Le problème serait apparu en grande partie comme une question de dollars et aurait pu être en partie résolu. La tardive décision du gouvernement français de revenir à une sélection des importations, réservant les dollars aux machines outils et non plus aux appareils à sous, comme le dit excellemment le professeur Byé, aurait dû être prise dès le début d'un effort de réarmement en commun. Les mesures Faure-Buron ne porteront leurs fruits que vers le mois de mars, c'est-à-dire sur des chiffres connus en avril, et M. Pinay sera là pour en recueillir le bénéfice. Si la hausse intérieure des prix français est, à l'extrême mesure, tolérable avec le maintien de la parité de franc, un gouvernement agissant a donc entre les mains de quoi arrêter le mouvement, puisque les prix ne sont plus à la hausse sur le plan interne.

La production agricole devrait permettre au printemps une légère détente. Les prévisions de récoltes sont meilleures que lors de la campagne précédente, notamment en ce qui concerne l'emblavement des céréales, malgré l'insuffisance d'utilisation des engrais. Mais surtout,

l'accroissement du cheptel est un élément éminemment favorable.

Cependant, la production industrielle commence à rencontrer certaines difficultés en raison de l'insuffisance de coke et de ferraille qui entrave la production sidérurgique, ainsi que des pénuries de certains matériaux, notamment le soufre et le cuivre. Les retards dans les livraisons et l'absence de certaines qualités de fer occasionnent, à l'heure actuelle, des troubles dans la production des métaux et leurs transformations et a certainement une grave répercussion sur l'économie du pays. Les mesures prises pour stopper notre hémorragie de déficit risquent de créer des à-coups dans l'approvisionnement et, en tout cas, d'arrêter l'expansion de l'activité. Pour regrettable qu'elle soit sur le plan général, cette évolution n'en est pas moins, en un sens, l'inverse d'une tendance inflationniste.

L'évolution des disponibilités financières est encore mal comprise de l'opinion publique. L'augmentation de la masse monétaire a été soulignée à la fin du mois de février par un chiffre record de billets en circulation, que la presse s'est hâtée de mettre en vedette; en réalité, et comme d'ailleurs tous les ans à cette époque de l'année, l'augmentation par rapport au mois de décembre est pratiquement nulle. En outre, l'augmentation des disponibilités monétaires qui était constamment depuis 1946, quel que soit le mouvement des prix, d'environ vingt-cinq pour cent par an, avait marqué en 1951 une diminution dans sa cadence annuelle d'augmentation qui était tombée entre quinze et vingt pour cent.

Ceci peut expliquer pourquoi la diminution sensible des crédits accordés à l'industrie a pu gêner les trésoreries des entreprises. En effet, le total des « effets de commerce » et des « comptes débiteurs des banques » a augmenté de quarante pour cent pendant l'année 1951. Mais l'effet inflationniste de ces deux mesures avait été plus que contrebalancé par une discrétion relative du Trésor

et surtout par l'affaiblissement de notre balance extérieure qui eut comme conséquence secondaire de retirer des francs du marché, puisque les francs apportés par les importateurs à l'Office des Changes n'étaient plus reversés aux expéditeurs.

Cette augmentation de la circulation monétaire a été en 1951 notablement inférieure à l'augmentation des prix qui a été de vingt-six pour cent pour les prix de gros et de vingt-deux pour cent pour les prix de détail, surtout si l'on tient compte d'une augmentation de dix pour cent de l'activité économique. La hausse des prix en 1951 n'a donc pas été due à l'excès du pouvoir d'achat des entreprises ni des particuliers, mais de la mauvaise répartition de l'augmentation de la circulation monétaire. Celle-ci, en effet, n'est autre, en fin de compte, que l'augmentation de l'encaisse des particuliers et celle de la trésorerie des entreprises. Si donc certaines de ces dernières ou certains consommateurs ont pu peser sur les prix grâce à leur possibilité de stocks, d'autres, et particulièrement les entreprises qui travaillaient pour l'exportation, ont eu, au contraire, leurs trésoreries très à l'étroit.

Certes, tous ces éléments déflationnistes ne doivent pas faire oublier que le pays consacre quand même une part importante de sa production à des dépenses improductives, en particulier aux dépenses d'armement et à la continuation de la guerre d'Indochine. Le danger pour l'économie reste cette consommation improductive des richesses. Cependant, l'influence du retournement de la tendance devrait pouvoir permettre, par des mesures souples, de contenir pendant un certain temps le niveau des prix et il eût été plus facile de réaliser il y a deux mois un arrêt du mouvement en hausse qui se trouvait désiré par tout le monde, alors qu'il y a six mois ou un an le plein boom ascendant rendait impossible l'opposition au désir de chaque Français de disposer de revenus nominaux plus élevés.

11. — Le gouvernement précédent s'est laissé emporter par un purisme en matière financière, et la lettre qu'il s'est laissé envoyer par le gouverneur de la Banque de France traduit bien cet état d'esprit. Moins que jamais, pourtant, l'urgence était de mettre l'accent sur le rigorisme financier et, en outre, une difficulté chronique de trésorerie n'en était pas une occasion opportune.

Le déficit budgétaire risquait, certes, d'être assez important. On doit seulement souligner que depuis trois ans les dépenses publiques ont été couvertes par des impôts dans une proportion que l'on peut évaluer entre quatre-vingt-cinq et quatre-vingt-dix pour cent de leur total et que la partie restante provenait quasi intégralement des ressources normales de la trésorerie; ceci eût semblé un résultat merveilleux aux financiers de 1935 et de 1947. A son retour de Lisbonne, le président du Conseil a annoncé pour la France des charges nouvelles ou, plus exactement, a officiellement déterminé le poids d'un réarmement dont tous les experts donnaient l'ordre de grandeur depuis deux ou trois mois. Que ce réarmement fasse peser sur notre économie une lourde charge est un fait incontestable, mais ce qui l'est moins, c'est d'en voir uniquement la conséquence financière, qui n'est pas la plus importante.

On a vu plus haut que la masse monétaire avait moins augmenté pendant l'année 1951 que les prix et l'activité, ce qui occasionnait des demandes considérables de crédit. Soulager la trésorerie des entreprises en continuant à leur accorder de vastes crédits alimentés par la planche à billets ou laisser un léger déficit budgétaire arriver au même résultat par des commandes de guerre revient à peu près à la même chose. La véritable charge pour la nation est dans une proportion trop grande de biens n'allant pas immédiatement à la consommation, et non dans tel ou tel procédé utilisé pour y faire face. Il n'est pas sûr que la manière orthodoxe de financer ces dépenses ne

soit pas la plus nuisible. Une augmentation d'impôts prévue, aurait à la fois avec le système fiscal déplorable que nous connaissons, pesé sur les prix et créé un subtantiel bénéfice pour les fraudeurs. Ensuite la remise dans le circuit des sommes ainsi prélevées par une expansion de crédit nécessaire pour renflouer des trésoreries déjà serrées et auxquelles on eût demandé un nouvel effort aurait été, en outre, affectée par l'insuffisante efficacité de la direction du crédit. Ainsi la solution classique aurait surajouté deux opérations fort injustes au développement de l'activité monétaire.

Dans le long terme, il aurait fallu, bien sûr, réaliser l'équilibre, mais l'avenir est inconnu à plus de trois ou quatre mois et il était inutile de le compromettre immédiatement. La principale question était celle des prix et, dans l'immédiat, l'équilibre du Budget n'avait pas d'autre valeur que psychologique. »

Les difficultés momentanées de trésorerie n'ont rien à voir avec ces prévisions budgétaires. Elles résultent plutôt de la liquidation de l'exercice 1951 et, surtout, de l'impossibilité pour le Trésor de placer des bons. Mais la situation, à cet égard, ne se distingue pas spécialement de celles qui ont été connues chez nous depuis une vingtaine d'années où la Banque de France a toujours soulagé le Trésor. Si depuis dix-huit mois les avances provisoires de la Banque de France à l'Etat n'ont pas bougé, ce n'est pas que le Trésor n'ait rien demandé, c'est qu'il a pu le faire sous une forme discrète, par exemple, une inscription aux comptes du Fonds de stabilisation des Changes ou une acceptation de Bons du Trésor. Les moyens sont multiples et la demande présentée fin février n'excédait pas celles des années précédentes. Parler de fermer les guichets publics, comme on l'a fait à cette époque, était certainement un excellent moyen de restaurer la confiance dans les prix. Il est seulement regrettable que le président du Conseil se soit trop rappelé qu'il avait été ministre du Budget et n'ait pas vu que

l'effort sur les prix ait été le plus important, d'une importance telle que le problème budgétaire eût dû passer au second plan.

III. — Enfin, M. Pinay vint. Avant même que d'avoir un programme, il bénéficia des erreurs de ses prédécesseurs. Voulant éloigner les impôts qui avaient fait tomber le gouvernement précédent, il a pu mettre au premier plan les mesures en matière de prix, beaucoup plus faciles à définir, sinon à réaliser. De même, il a repris à son aile gauche l'urgence d'une réforme fiscale, seule solution évidemment au déficit permanent du Trésor. Malheureusement, il est à craindre que les Groupes de la quatrième Force exigent du gouvernement qu'ils ont créé de s'arrêter à de telles déclarations verbales. Pour être efficace, en effet, une remise en ordre fiscale devrait comprendre à la fois un resserrement du contrôle et une dénonciation de tous les forfaits, mais c'est exactement ce que ne veut pas la clientèle de commerçants et d'artisans qui est attachée aux slogans libéraux. Entre le libéralisme fiscal de M. Rueff et le désir inavoué du Centre droit en France il y a une distance qu'il sera bien difficile à M. Pinay de franchir.

Par contre, il pourra avoir un succès un peu plus important dans « les mesures destinées à arrêter la hausse des prix et à provoquer les baisses, au besoin par la réduction de marges abusives ». Incontestablement, cela aurait dû être l'objectif numéro un du gouvernement de M. Faure, s'il ne s'était pas laissé hypnotiser par les nécessités budgétaires; son successeur peut réussir dans une certaine mesure et un certain temps avec beaucoup plus de facilité. Personne n'a intérêt, du point de vue politique, à voir échouer cet essai de discipline librement consentie. Les revendications de la C.G.T. elle-même ont été remises, cette Centrale syndicale ne voulant pas prendre la responsabilité de rompre la trêve. Si le petit patronat et les commerçants étaient assez intelligents

pour faire les sacrifices nécessaires, le gouvernement de M. Pinay apparaîtrait au recul, comme une expérience de libéralisme qu'il a réalisée pendant un certain temps et à laquelle on pourrait se référer dans les discussions ultérieures.

IV. — Ainsi le plan actuel du gouvernement se déroulerait avec quelque chance de succès. Il ne semble pas toutefois que l'ensemble des supporters de l'effort actuel en ait bien compris le sens, et si c'est la raison pour laquelle il risque de réussir temporairement, c'est aussi un motif de craindre que son échec ne provoque des troubles considérables.

Il y a, en effet, des équivoques sur les termes de confiance dont on use à ce propos. Pour ceux qui se souviennent de M. Poincaré, la confiance était celle des détenteurs d'or ou de capitaux qui rapatriaient en France enfin leur avoir. Elle ne paraît plus possible, ni même intéressante pour deux raisons bien précises : l'ensemble des économies mondiales est devenu dirigiste et l'on ne rapatrie pas les capitaux en 1952 comme on pouvait le faire vingt-cinq ans plus tôt. Mais, surtout, le rôle principal dans le processus inflationniste n'est plus dans les mêmes mains. Les détenteurs de revenus fixes ont diminué considérablement et les hausses successives des prix sont dues à la crainte qu'a chacun de rester en arrière du mouvement général. L'échelle mobile n'est que l'assurance à une certaine classe de rester dans la moyenne du peloton, et le désir de couverture des entreprises contre les hausses agit dans le même sens. La confiance en 1952 est la confiance de la masse dans la stabilité des prix et non celle des banques dans le taux de change.

La confusion entre la confiance de la masse dans les prix et la confiance des spéculateurs arrive à écarter dans l'esprit public le danger numéro un, la charge que représente pour notre économie les dépenses improductives. A long terme, et non pas à un ou deux mois, il faut, pour

qu'un pays puisse faire un effort de cette envergure, qu'un mécanisme soit monté qui permette de retirer des revenus des sommes correspondant à l'effort entrepris. A l'heure actuelle, nous nous trouvons un peu comme devant le fameux tableau de la traversée de la mer Rouge par les Hébreux; le mécanisme du contrôle des prix a disparu; par contre, l'amélioration du prélèvement fiscal par une bonne réforme n'est qu'à l'étude et la réalisation d'emprunts est seulement annoncée.

Aucune disposition n'est prévue et ne semble pouvoir l'être pour augmenter le total du crédit disponible, ce qui est la solution libérale au problème. Dans ce cas, le financement des investissements publics par l'emprunt ne résout aucune des questions qui se posent aux autorités monétaires. Les sommes disponibles pour les emprunts ne varient pas tellement. Dans le passé, les emprunts qui ont eu du succès se sont effectués au détriment d'autres créances qu'avait l'État, si bien qu'au total l'ensemble des caisses du Trésor n'avaient pas beaucoup plus de disponibilités. Ce n'est donc pas la réussite d'un emprunt qu'il faut voir, mais l'ensemble des apports et des retraits à tous les guichets du Trésor. Et si cette opération était par chance largement bénéficiaire, alors le crédit privé en supporterait le contre-coup et demanderait des aides plus importantes à la Banque de France. Aussi, l'on ne sait pas très bien ce qu'entraînera la carence vraisemblable de ces emprunts : ou bien la planche à billets les remplacera ou les investissements seront largement réduits. Cet arrêt serait vraisemblablement catastrophique pour l'économie et il ne semble pas probable que l'opinion l'accepte.

M. Pinay a donc accepté une grave responsabilité. Au moment où, malgré de sérieuses difficultés de commerce extérieur, un palier se précisait sur les prix, il a bénéficié de la tactique classique et saisonnière du ministre des Finances qui a noirci le tableau pour faire voter le budget et a fini par être impressionné par sa propre pein-

ture. Puisse-t-il, pendant les deux mois d'euphorie dont il dispose, bâtir un système libéral ou dirigiste qui traduise l'acceptation par le pays d'abandonner une part de sa consommation pour le réarmement. Pour l'instant, on en voit d'autant moins le dessin que les amis de M. Pinay ne songent qu'à pousser des cris de triomphe et à enterrer un système qui a pourtant, tant bien que mal, permis de réaliser des efforts semblables dans un climat social de paix armée, mais de paix tout de même.

On comprend les rancœurs de ceux qui sont calomniés à plaisir, et il semble bien que le principal danger d'une expérience libérale soit, autant que dans son absence de préparation, dans la haine et l'injustice qu'apportent certains de ses tenants à ce qu'ils croient être un triomphe. L'amnistie fiscale est la pièce psychologique maîtresse qui permettrait de « défouler » les consciences et d'instaurer de nouvelles normes de civisme. Ces excès risquent de retirer la participation de toutes les classes nécessaires à la réussite de l'opération. Car, quelles que soient les déceptions et les justes plaintes de la gauche, son devoir est de tout faire, même une expérience libérale si elle était consistante, pour sauver une nacelle dans laquelle ils sont malgré eux embarqués.

Le 19 mars 1952.

JACQUES DUMONTIER.

Difficultés de la coopération économique européenne

L'Organisation européenne de coopération économique (O.E.C.E.) traverse incontestablement une crise. Depuis sa fondation, en 1948, elle avait une double tâche à remplir : faciliter la reconstruction de l'économie européenne avec

l'aide des crédits américains et préparer un marché européen unique. La première tâche est pratiquement terminée. L'aide Marshall touche à sa fin et l'économie européenne a retrouvé un certain équilibre qui n'est plus menacé par les conséquences de la guerre, mais plutôt par le nouvel effort de réarmement. La deuxième tâche, par contre, après avoir donné au début quelques résultats, semble vouée, à l'heure actuelle, à un échec, ce qui permet aux pessimistes de parler abondamment de la faillite de l'O.E.C.E. et de la fin de la libération des échanges.

Le triomphe des pessimistes est toujours une mauvaise chose. La faillite de l'O.E.C.E. signifierait la renaissance du protectionnisme commercial à outrance, la fermeture des marchés et l'appauvrissement des peuples européens. Les difficultés existent sans doute, mais, au lieu de s'en réjouir, il faudrait concentrer tous les efforts pour essayer de les surmonter.

Progressivement, l'O.E.C.E. avait réussi à faire disparaître pour les échanges intereuropéens les contingents jusqu'à concurrence de soixante-quinze pour cent des marchandises échangées et à remplacer le système du *clearing* bilatéral par un mécanisme multilatéral des paiements, connu sous le nom d'Union européenne des paiements (U.E.P.). Pour neutraliser le déséquilibre provisoire, l'U.E.P. disposait d'un fonds de roulement de trois cent cinquante millions de dollars, lui permettant une politique de crédit. En même temps, ses pays-membres accordaient des crédits limités, dans l'éventualité d'une balance des paiements excédentaire envers les autres États européens. Ce système aurait assez normalement fonctionné dans un monde relativement paisible, mais il ne fut pas conçu pour une période de tension internationale et de réarmement. Le premier obstacle fut une crise allemande des paiements extérieurs, qui eut largement encore des causes structurelles propres à l'Allemagne et qui a ainsi pu être assez rapidement surmontée. La situation est ensuite devenue beaucoup plus grave en rapport avec les commandes d'armement placées en Belgique et le déficit croissant de la France et de la Grande-Bretagne, deux pays fortement engagés dans une politique de défense et de réarmement.

La libération des échanges s'est, entre temps, transformée en une mesure presque théorique, la Grande-Bretagne ayant

limité les importations et la France les ayant suspendues, sans parler des mesures restrictives prises ou envisagées par des pays excédentaires comme la Belgique, la Suisse et même l'Italie. L'Union européenne de paiements, elle-même, vit de plus en plus d'expédients. Tous les plafonds de crédit et de devis risquent d'être crevés, tandis que le fonds de roulement s'avère nettement insuffisant. A ce moment précis, la Grande-Bretagne, inquiète des tentatives faites dans le cadre même de l'O.E.C.E. en vue de préparer des marchés uniques pour un certain nombre de produits, prit la décision de lancer une offensive de grande envergure contre l'O.E.C.E. en faisant valoir, tout d'abord, que cet organisme européen fait double emploi avec l'appareil du Pacte atlantique et qu'il faudra limiter, à l'avenir, son activité aux problèmes des échanges et des paiements, c'est-à-dire à deux questions qui présentent encore un certain intérêt pratique pour la Grande-Bretagne.

En France même, il y a des gens qui estiment que la disparition de l'O.E.C.E. clarifierait la situation. Ce ne sont pourtant pas les organismes qui créent les difficultés et les déséquilibres. Tout au contraire, il faut développer la coopération internationale pour maîtriser les obstacles qui menacent la prospérité économique de l'Europe occidentale. La disparition de l'O.E.C.E. et de l'U.E.P. équivaudrait au retour aux accords de commerce et de paiements bilatéraux, c'est-à-dire à la multiplication des déséquilibres et à un rétrécissement de plus en plus dangereux des échanges internationaux. Après le premier échec de l'O.E.C.E., il n'y a qu'une seule solution : recommencer le travail à la base pour essayer de mieux réussir la seconde fois. Rien n'est changé aux problèmes. L'économie européenne ne sera pas viable aussi longtemps qu'elle se composera de marchés compartimentés plus ou moins hermétiquement clos. La première tentative de l'O.E.C.E. n'a pas abouti parce qu'elle s'est limitée à des solutions trop partielles. La libération des échanges et des paiements ne saurait être efficace que comme phase préparatoire d'une unification réelle de l'Europe. A l'avenir donc, l'Union monétaire européenne sera probablement plus importante et plus urgente que la disparition des barrières commerciales et douanières.

ALFRED FRISCH.

Le pourrissement de la guerre d'Indochine

« Le *pourrissement* du delta (tonkinois) est en fait une réelle victoire vietminh dont les effets subsisteront après que les unités régulières auront été refoulées dans les montagnes. » En voulant ne traduire que les effets de l'offensive vietminh par infiltration dans la zone « protégée » du delta à la suite de l'évacuation de Hoa-Binh, ces mots du correspondant de l'*Associated Press* n'expriment-ils pas une réalité dépassant une situation militaire locale ?

C'est un fait abondamment prouvé par les récents débats à l'Assemblée nationale, que la poursuite de la guerre d'Indochine donne mauvaise conscience à des milieux français de plus en plus larges. Certes, les raisons invoquées ne sont pas celles que nous avons à maintes reprises avancées ici même. Elles tiennent surtout au coût d'une guerre dont plus que jamais l'issue n'est prévisible.

Le coût de la guerre d'Indochine est d'abord budgétaire. Avec quelques six cents milliards, il représente à peu près la moitié des dépenses militaires déjà hypertrophiées et pourtant jugées insuffisantes en regard de nos engagements atlantiques.

C'est, d'autre part, un coût humain, sensible moins peut-être par l'importance du corps expéditionnaire dans son ensemble que par les trente-cinq mille officiers et sous-officiers engagés là-bas et qui font cruellement défaut dans l'organisation de la défense européenne. Coût humain par les pertes subies que l'on symbolise en disant que chaque année a perdu la valeur d'une promotion de Saint-Cyr.

Coût politique enfin : à sa lumière, le réarmement allemand prend la valeur d'une rançon. Les déclarations, tant françaises qu'américaines ou autres, ne manquent pas d'affirmer que la guerre d'Indochine n'est plus une guerre de reconquête coloniale, mais un des fronts de la résistance au déferlement communiste en Asie du Sud-Est, voire de la défense européenne. De là un double objectif des responsables français :

1) Dans la mesure où il ne s'agit plus d'une guerre de

reconquête, il faut arriver à assurer une relève, non seulement politique mais militaire, de la France par le Vietnam; au corps expéditionnaire devant être progressivement substitué l'armée vietnamienne. Sans discuter de savoir si cette armée est sérieusement mise sur pied et peut l'être, il faut bien noter que si les forces vietnamiennes représentent déjà un peu plus du tiers des forces engagées, les cadres vietnamiens eux, sont loin d'être suffisants pour permettre à la relève de devenir effective. Du moins de Lattre estimait-il que ce résultat ne pouvait être atteint avant deux ans!

2) En attendant, il fallait donc obtenir une aide étrangère, c'est-à-dire américaine. De l'aide matérielle, le principe était depuis longtemps admis, même si les livraisons ont subi près d'un an de retard. Du moins, à Washington, le maréchal de Lattre obtint-il, selon l'expression d'un porte-parole américain, « le même rang de priorité que les forces américaines en Corée pour les expéditions d'armes ». Mais toute aide en hommes fut écartée.

Il ne pouvait en être autrement; il est évident qu'une intervention américaine en Indochine vaudrait extension du conflit en Extrême-Orient, et cet « acte d'agression » ne serait certainement pas moins sensible à Pékin (et à Moscou) que la présence des troupes des Nations Unies le long du Yalu. Nous ne craignons pas d'affirmer que le remède serait pire que le mal, même si déjà le jeu américain vis-à-vis des nationalistes de Formose et peut-être de Birmanie (?) ne laisse d'être inquiétant.

M. Robert Schuman avança, dans un discours qui, il est vrai, n'était pas officiel, l'idée de négociations avec le Vietminh. On le lui reprocha bien. Il fallut à M. Letourneau rassurer le gouvernement Bao-Daï, non sans en venir finalement à déclarer que la France *ne refuserait pas* de discuter avec le Vietminh... à condition que celui-ci fasse les premiers pas. Or l'on ne voit pas que le Vietminh, qui vient de remporter des succès certains, même si les Franco-Vietnamiens, suivant les communiqués officiels, n'ont essuyé aucune défaite, ait actuellement de sérieux motifs d'effectuer les premiers pas. On se demande d'ailleurs si le déroulement de telles négociations serait plus aisé et plus favorable qu'à Pam-Mun-Jon.

Durer pour rester ou durer pour partir, interrogeait R. Guillain au terme de la longue enquête parue dans *Le*

Monde. Force est bien présentement pour la France de durer. Que ce soit pour rester ou pour partir, l'effort à mener immédiatement est aussi considérable.

Si c'est pour partir, sera-t-il admis qu'on puisse le faire sans se désolidariser de la stratégie occidentale ? et que l'on ose une opération périlleuse et coûteuse qui ne peut payer que tard, par économie ultérieure.

Si c'est pour rester, peut-on maintenir réellement la situation au delà de quelques têtes de pont ? Mais rester, sans pouvoir battre l'adversaire, sans être renforcé d'autres troupes étrangères, sans assurer durablement la sécurité des Vietnamiens que l'on a compromis, n'est-ce pas s'enfoncer toujours plus dans l'impasse ?

Pendant un an de Lattre a maintenu le moral; quoi que l'on ait pu penser de sa politique, c'est un fait. Dans le même temps, il a stabilisé la situation, c'est un autre fait. Mais, au bout de ce temps, il fallait arriver à autre chose. Il semble que le maréchal avait pensé forcer en quelque sorte une aide américaine totale; nous en sommes loin.

Il faudrait choisir, mais il ne semble pas que l'on y soit décidé ni à Paris ni à Saïgon. Et nous attendons toujours que soit tenu sur cette guerre un langage de vérité. C'est là le pourrissement de cette guerre sans issue que l'on n'ose pas dire la vérité. Il atteint de plus et compromet toute action positive; et plus que le réarmement occidental, l'œuvre d'équipement économique et social amorcée dans le reste de l'Union française.

P.-A. MARTEL.

La nouvelle proposition soviétique

Les journaux ont fait grand bruit au sujet du dernier « tournant » de la diplomatie soviétique en Europe. Au risque de gêner ses plus zélés propagandistes — et il les a sérieusement gênés — le Kremlin a, en l'espace de vingt-quatre heures, modifié radicalement

sa position sur le réarmement de l'Allemagne. A une condition toutefois, et c'est l'essentiel, que l'Allemagne n'appartienne jamais à une coalition dirigée contre l'un des quatre grands. La nouvelle Allemagne, dont on ne précise d'ailleurs pas comment son gouvernement sera nommé, sera neutralisée et, par conséquent, isolée dans la situation actuelle.

Ces propositions, telles qu'elles sont formulées, sont difficilement acceptables par la diplomatie occidentale. Le « réarmement de l'Allemagne » souhaité par de hauts dirigeants atlantiques, n'est évidemment pas un but en soi, et il ne suffit pas que l'U.R.S.S. accepte elle aussi un « réarmement de l'Allemagne » pour rapprocher les points de vue. C'est pourquoi les Américains notamment ont tendance à considérer la démarche soviétique comme une simple manœuvre, comme un piège même. Mais, une fois de plus, les réactions des autres puissances atlantiques paraissent un peu plus nuancées. La nouvelle position soviétique est encore inacceptable. Mais ne marque-t-elle pas un retrait par rapport à la position antérieure? Il y a là un mouvement qu'il ne faut pas décourager dès le départ : discutons alors, afin d'obtenir de nouvelles concessions.

En d'autres termes, pour ceux qui estiment absolument indispensable à la défense de l'Occident l'intégration de l'Allemagne, la discussion n'offre pour l'instant aucun intérêt. Une fois le dispositif mis en place, l'Occident pourra jeter cartes sur table. S'il le fait auparavant, il joue les dupes. Pour les autres, la question du réarmement de l'Allemagne est plutôt une cause de faiblesse; depuis qu'elle est officiellement posée, elle a détérioré les rapports franco-allemands et par là même compromis les efforts tentés pour organiser l'Europe. C'est le point de vue des Français, mais aussi, ne l'oublions pas, celui de certains journalistes américains influents, tels Walter Lippmann. A Lisbonne, les deux tendances s'étaient déjà affrontées, et la difficulté qu'il y a à les concilier explique

en partie pourquoi il fut si malaisé de trouver un secrétaire général pour le N.A.T.O.

Non sans raison, les Américains affirment que la peur du réarmement occidental porte l'U.R.S.S. aux concessions. Mais ils entendent pousser leurs avantages jusqu'au bout et occuper une véritable situation de force avant de négocier. Les Européens, eux, savent que la route qui mène jusqu'à la situation de force côtoie sans cesse le précipice, qu'en tout cas l'U.R.S.S. réagira dès qu'elle se sentira menacée. Mieux vaut alors, avant le moment fatal, négocier sur une question décisive comme l'est la question allemande.

BERNARD FÉRON.

Vers une crise ?

Ceux qui ont lu notre note parue dans le numéro de janvier sur la constitution du ministère Edgar Faure ont dû la trouver trop optimiste. Avouons qu'elle était plus optimiste que nous ne l'étions nous-mêmes. Toutefois, il nous était permis d'espérer que la majorité du 17 juin, à défaut de sens politique et de la capacité technique de traiter et de résoudre les problèmes actuels, aurait suffisamment l'instinct de conservation pour ne pas se suicider. En renversant Edgar Faure, elle s'est suicidée. Il ne s'est trouvé personne pour la remplacer, ce que nous avions prévu et ce qui était la raison même pour laquelle nous ne l'avions pas écrit noir sur blanc. Il n'est agréable d'annoncer des crises de régime que pour ceux qui ont un régime de remplacement à proposer. Ce n'était pas notre cas. Ce n'est toujours pas notre cas. C'est pourquoi, dans la faible mesure de notre audience, nous avions cru faire notre devoir en choisissant dans

es données de l'analyse politique à laquelle nous nous tions livrés, les éléments les moins pessimistes.

La signification de la crise est en effet la suivante. Une majorité parlementaire harcèle pendant cinq mois le gouvernement pour obtenir l'augmentation des dépenses de l'État. Que dis-je, non pas une majorité, mais l'unanimité des commissions compétentes et des partis politiques impose aux ministres techniques le rôle absurde et ingrat de refuser des augmentations de crédits que l'Assemblée leur offre. Le budget voté, la même majorité, les mêmes partis se coalisent pour refuser les recettes nécessaires pour couvrir les dépenses déjà votées et renversent deux gouvernements successifs qui les leur proposent, et cela sans avoir la moindre solution réelle de remplacement.

Les amateurs de constitution et de procédure expliquent cela d'une façon fort simple en notant qu'il est absurde de voter séparément budget et loi de finances. C'est peut-être vrai, mais ce qui est surtout vrai c'est que ce vote séparé n'est qu'un symptôme et le problème est plus profond. La difficulté réelle, c'est que les parlementaires et les assemblées veulent être gagnants sur deux tableaux : l'augmentation des dépenses, ou plutôt de chaque dépense en particulier, et la diminution des recettes. Par conséquent, ils n'ont aucun plan cohérent du point de vue politique et ils imposent au gouvernement, sans lui en donner le pouvoir, de faire les arbitrages nécessaires. Pour garder une popularité, qu'ils n'obtiennent d'ailleurs pas, ils ne laissent plus au gouvernement que le rôle de bouc émissaire de tous les mécontentements qu'ils créent ou qu'ils attisent.

Une telle organisation de l'impuissance ne peut aboutir qu'à une crise de régime.

C'est cette crise de régime que l'on a cru voir éclater et qu'a dissipée le miracle Pinay, car, paraît-il, miracle il y a! Et c'est cette solution Pinay qu'il convient maintenant d'analyser.

Sur le plan technique, elle est extrêmement habile. La solution Pinay consiste à se retourner vers les électeurs et à leur demander, puisque leurs élus se refusent à financer les dépenses qu'ils ont acceptées, à les financer eux-mêmes, directement, soit activement en souscrivant à des emprunts ou en acceptant des baisses de prix, soit passivement en s'abandonnant à l'inflation au sens strict du terme, c'est à dire à la planche à billets.

Sur le plan politique la solution Pinay est plus habile encore. M. Pinay a compris que, malgré toute sa répugnance, le M.R.P., rivé à droite par le problème scolaire, ne pourrait le lâcher et qu'il obtiendrait la neutralité bienveillante des socialistes en leur promettant de briser le R.P.F.

Quelle force y a-t-il derrière M. Pinay ? On a parlé du patronat. On l'a même écrit. Nous n'avons aucune information sur cela. Nous pouvons dire simplement que M. Pinay a trouvé derrière lui des forces suffisantes pour casser les éléments de droite du R.P.F. et pour tenir solidement et unanimement l'ensemble de la droite classique, indépendants, paysans des deux obédiences, radicaux et R.G.R. Les forces qui soutiennent M. Pinay ont, non seulement cette puissance sur le plan parlementaire, mais elles disposent du *Figaro* et de *L'Aurore* pour le soutenir. Elles peuvent enfin lui obtenir des concours intérieurs particulièrement appréciables; l'accord des ouvriers à la baisse des prix, le renversement de tendance des mouvements spéculatifs qui, s'ils n'avaient pas créé la crise financière et économique, l'aggravaient cependant sensiblement. Sur le terrain extérieur comme sur le terrain intérieur des concours se sont offerts qui montrent qu'il existe des groupements économiquement puissants en France et à l'étranger qui ne veulent pas du R.P.F. et qui, craignant de le voir triompher, sont prêts à sauver la République. La IV^e^ République sera conservatrice ou ne sera pas; c'est ainsi qu'on pourrait résumer leur position. Laissons aux lecteurs le soin de découvrir,

l'aide de leurs moyens d'information propres, quels euvent être ces groupements.

Tout ceci a permis de faire les échéances et de cons tuer un gouvernement et même de prendre quelques esures sans efficacité réelle, comme cette absurde dimi ution du nombre des ministres à une époque où la mul pheité des tâches de l'État impose qu'un nombre suf sant de personnes prennent dans chaque secteur tech ique les responsabilités politiques. Mais tout ceci ne onstitue pas une politique à longue échéance et même à oyen terme. Il n'est pas sûr que l'anti-R.P.F. soit plus ne politique cohérente et suffisante que l'anticommu isme.

Que peut faire M. Pinay ? Si les gens qui le soutien ent ont vraiment une pensée politique, il peut faire pas al de choses, mais à condition que ces forces de droite ssent ce qu'on est bien forcé d'appeler une politique de auche. C'est-à-dire une économie réellement dirigée, t-ce à l'américaine, en cherchant la collaboration des térêts privés et non leur mise au pas. Une réforme scale : ce qui nécessiterait que le grand patronat, qui, fait, ne peut guère frauder le fisc, cesse de soutenir s petites et moyennes affaires industrielles et commer ales qui profitent seules de la fraude, freinent l'amélio ation de la productivité française, pèsent sur le coût de distribution et augmentent par leur parasitisme éco omique les prix. Mais ce serait là pour le grand patro at lâcher la catégorie sociale, qui a le nombre et la pacité de le soutenir sur le plan politique.

Action autoritaire sur les prix, recherche d'une solu on pacifique en Indochine, enfin effort d'investissement n le plan social (logement) et économique (productivité) ur la réussite brillante des emprunts.

Une telle politique est peut-être possible, encore que rsonne ne sache où se trouvent l'or et les devises thé urisés par les particuliers et qu'il soit parfaitement ossible qu'ils se trouvent dispersés entre des masses de

petits possédants et que l'action des milieux financiers soit insuffisante pour les faire sortir de leurs trous.

L'échec est certain, par contre, si M. Pinay fait une « politique » (si tant est qu'on puisse parler ici de politique) de droite. C'est-à-dire s'il compte, pour équilibrer le budget, sur le mythe des économies qui n'amèneront pas grand chose et achèveront de détruire les moyens d'action d'un État déjà trop affaibli, s'il bloque en fait ou en droit les salaires, s'il s'attaque imprudemment à la S.N.C.F., à la Sécurité sociale, aux entreprises nationalisées qui représentent la base de notre équipement industriel et énergétique.

L'échec sera moins rapide, et à cause de cela plus grave encore, si M. Pinay prend Poincaré pour modèle et fait une politique de grippe-sous rognant les investissements indispensables pour faire de la France une puissance moderne et loger une nation en expansion démographique, et prend la responsabilité très grave devant l'histoire d'un arrêt de la progression économique d'un pays qui a déjà tellement de retard.

L'avenir dira laquelle de ces trois voies M. Pinay et ses supporters auront choisi de prendre. S'il s'effondre, comme ses prédécesseurs, il laissera une crise de régime plus grave encore, car il aura rapproché des éléments de gauche et du centre gauche tous ceux qui dans le R.P.F., y compris son chef, n'ont pas voulu participer à une expérience qui bénéficiait de telles protections financières. D'autre part, les classes moyennes qui se raccrochent à un gouvernement de droite sans R.P.F., s'il leur est démontré qu'un tel gouvernement est impossible ou impuissant, se laisseront retomber de tout leur poids vers les seules solutions qui leur apparaîtront encore comme possibles.

H. MULLER.

L'Égypte

Alors que le journal *Al Ahram* prétendait, le 24 janvier dernier, probablement pour détourner l'attention, que l'Égypte avait demandé officiellement à l'U.R.S.S. de lui fournir des armes, le roi Farouk devait déjà prévoir le développement de l'opération mise en train par la nomination d'Afifi Pacha. Elle consistait à faire endosser les revendications nationales par des hommes inspirant confiance à l'Occident en général et aux États-Unis en particulier. A ce point de vue, le remplacement, à la tête du gouvernement, de Nahas Pacha par Maher Pacha, malgré son caractère sensationnel et les troubles qui l'ont accompagné au Caire, puis l'accession d'Hillaly Pacha, n'étaient qu'une suite logique. Le porte-parole de la délégation égyptienne aux Nations Unies, Azmy Pacha, ne s'y trompait pas, qui déclarait, dès que ces premiers événements furent connus, attendre maintenant une initiative des États-Unis.

Il est bien clair que les émeutes du Caire furent une véritable révolte sociale. Prévisible et justifiée, lorsque l'on sait que la moitié de la population égyptienne dispose d'un revenu mensuel équivalant à mille ou deux mille francs, et vit donc dans une misère voisine du dénuement. Il devient clair que cette tentative de révolution, dont l'occasion était la répression britannique à Ismaïlia, fournissait au Palais le prétexte pour révoquer le Cabinet Nahas. Du même coup, reprendre en main les rênes du pouvoir, et les confier à l'homme sûr qui n'admettrait aucune subversion sociale, tout en ayant quelques chances de donner à la populace des satisfactions de prestige, grâce à ses appuis en Occident. On s'empressait, dès lors, pour affermir l'homme nouveau, de mettre en cause l'homme d'hier. Le ministre de l'Intérieur du gouvernement Nahas était accusé d'avoir facilité l'émeute du 26 janvier.

Maher Pacha a certes repris, dans les premiers jours, les mots d'ordre de son prédécesseur. « Ma politique, affirmait-il, consiste à réaliser l'évacuation du canal de Suez et l'unité de

la vallée du Nil sous l'égide de la couronne égyptienne. » Mais bientôt il se déclarait prêt à négocier avec Londres, pourvu que les Anglais fissent un geste amical. Il reparlait même d'un commandement du Proche-Orient sur les bases de la Charte des Nations Unies. Et, sans attendre, encourageait la main-d'œuvre égyptienne à reprendre le travail dans la zone du canal, où un *gentlemen's agreement* était conclu. Bien plus, il offrait cinq millions de livres, à titre d'avance, sur les réparations des dommages commis lors des émeutes du Caire. Pourtant, qu'avait-il obtenu de l'adversaire, en dehors des assurances de bon vouloir anglais, transmises par Amr Pacha? Rien, que des promesses de M. Eden. Le titre de roi, ou de régent, du Soudan anglo-égyptien serait reconnu par les Britanniques au roi Farouk jusqu'à ce que les Soudanais aient fixé eux-mêmes, par voie de plébiscite, le régime de leur choix.

En fait, Maher Pacha cédait d'assez bon cœur aux circonstances. Son successeur paraît devoir en faire autant. Le soutien des États-Unis aux hommes supposés leur plaire se révèle bien réticent. S'ils semblèrent peu désireux de s'engager militairement auprès des Anglais (ceci devint évident après le voyage de M. Churchill à Washington), même à la suite de l'assassinat de Sœur Anthony, qui a fortement remué l'opinion, ils n'en font pas pour autant aveuglément confiance aux Égyptiens. L'important est de garder le canal libre, par quelques moyens que ce soit, même si l'on pense, comme M. Acheson, que « les Égyptiens représentent l'esprit de la Révolution française ». Et les Américains se souviennent qu'en dépit de protestations multiples, et malgré les décisions du Conseil de Sécurité, l'Égypte n'a jamais levé son blocus contre le trafic à destination d'Israël. Bien plus, Maher Pacha, ayant brisé la volonté populaire d'émancipation, l'Égypte ne dispose plus de l'épouvantail anarchiste, de l'activité des phalanges de libération, pour émouvoir Washington. Aux yeux des Américains tout est rentré dans l'ordre, et c'est bien ainsi.

En Égypte, il n'y aura pas d'indépendance extérieure sans promotion sociale et véritable autonomie politique du peuple. Les dirigeants égyptiens ne sont-ils pas en train de choisir aujourd'hui, entre la présence anglaise et l'évolution sociale, ce qui reste pour eux le moindre mal? Ce ne serait pas

faciliter la solution de l'autre problème crucial de ces régions : la reprise de contacts avec Israël. Elle ne peut se faire véritablement, avec ce pays démocratique, que par l'accession à la démocratie. Pourtant, félicitons-nous déjà que le gouvernement égyptien envisage des pourparlers directs avec Israël, alors que Choukeiri Bey, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, déclare : « Nous ne reconnaîtrons pas Israël, mais nous négocierons avec cet État. » Voilà un pas de fait en avant, auquel le State Department n'est probablement pas étranger.

12 mars 1952.

JACQUES NANTET.

Haïti, République noire

L'intelligente revue *Présence africaine* consacre un numéro spécial à Haïti. La République noire, trop longtemps dédaignée en raison des convulsions qui suivirent son indépendance, mérite en effet notre attention : américaine par la géographie, africaine par ses origines, française par sa culture, elle réalise une synthèse unique au monde. Entendons-nous sur le titre : *Haïti, poètes noirs*. En réalité, le numéro comprend deux parties, et dans la seconde, qui concerne la poésie noire, Haïti n'est représentée que par trois poètes qui sont loin d'épuiser la variété de ses inspirations (M. René Depestre, qui se taille la part du lion avec huit pages contre deux, est l'auteur d'une *Ode à Maurice Thorez* et d'une *Ode à Staline*, qu'on ne peut dire spécifiquement « haïtiennes »...). Tout ce qui précède — près de cent cinquante pages — relève de l'ethnographie, sauf un article historique de Pierre Naville. Nous lirons avec fruit les études de Michel Leiris et d'Odette Menesson-Rigaud sur le culte vodou, celle de Suzanne Comhaire-Sylvain sur la chanson haïtienne, celle de Jeanne Sylvain sur l'enfance paysanne, celle d'Alfred Métraux sur les coopératives de travail. Mais

nous n'oublierons pas les limites de l'ethnographie. Alfred Métraux les indique lui-même dans une introduction remarquable. S'il étudie exclusivement les aspects africains d'Haïti, c'est en raison du caractère de la revue, et non pour déprécier la tendance de l'élite à se réclamer de la France; il sourit de la badauderie qui porte nombre d'étrangers à rechercher les premiers — c'est-à-dire le fonds primitif — au détriment de l'autre, c'est-à-dire de la culture; surtout, il souligne à bon droit les affinités entre les civilisations méditerranéennes et celles du continent noir, ou encore cette différenciation étonnante des peuples afro-américains « qui prouve que le milieu social est infiniment plus puissant que l'héritage biologique » et constitue la réfutation vivante du racisme.

On discuterait certains détails : le caractère africain de la grammaire créole ne me paraît nullement prouvé (tel fait dont on a tiré argument, la place de l'article par rapport au nom se retrouve en roumain); l'exposé de l'attitude officielle de l'Église et de l'État contre le vodou, malgré certaines origines pertinentes, en méconnaît les raisons profondes. Je regretterai surtout que M. Métraux ait cru devoir adopter, pour les mots créoles, l'orthographe phonétique de Laubach : bonne pour une enquête phonétique, elle offre le grave inconvénient, même dans l'ordre linguistique, de supprimer la valeur sémantique des mots, et elle est donc antiscientifique dans les autres matières où c'est le sens des mots qui compte; le créole y perd sa saveur : lorsqu'on nous dit que pour le paysan haïtien le député est un « gré tet » on nous oblige à réfléchir bien inutilement avant de traduire « grand'tête »; imaginerait-on une enquête sociale en Auvergne qui transcrirait le chuintement des paysans auvergnats? Et la vraie orthographe n'est-elle pas celle du *Poème créole* de M. Morisseau-Leroy, qui conserve la notation française toutes les fois que le mot créole est identique au mot français?

AUGUSTE VIATTE.

La grève des condamnés à mort

Au cours du XIX^e^ siècle s'est constitué peu à peu dans la classe ouvrière, et grâce à ses qualités de solidarité et de discipline, une technique de la revendication qui a fait croître dans la plupart des pays du monde l'autorité du syndicalisme dans des proportions considérables, bien qu'à vrai dire en France nous ayons tendance à méconnaître ce fait, le mouvement syndical français ayant été un de ceux qui ont le moins bien réussi. Quoi qu'il en soit, le mouvement syndical a mis au point une véritable technique d'organisation des masses et de présentation et défense de leurs revendications si parfaite qu'elle n'a pas tardé à être imitée. On n'a peut-être pas attaché une importance suffisante à ce curieux phénomène qu'a été l'emploi d'une forme, d'une structure, et de techniques d'action très analogues à celles des syndicats ouvriers par des groupements qui n'avaient en commun avec eux que le fait, somme toute secondaire, de grouper des individus qui avaient des intérêts à défendre.

Ces groupements divers et variés ont de jour en jour une importance et une audience plus grandes et se développent avec la double complicité, d'une part, « des hommes de gauche » parce qu'ils groupent le plus souvent des « petits », des « faibles »; d'autre part, des hommes de droite qui ne sont peut-être pas fâchés de voir noyer des revendications ouvrières qui ont une justification économique précise, et auxquelles on doit répondre sur le terrain économique, et des revendications d'un ordre tout différent qui font appel non à des notions de justice et de technique économique, mais à la bienveillance et à la charité des « puissants » et des nantis.

Somme toute, des organisations ouvrières ont laissé se développer ce mouvement revendicatif pour grossir le flot du mécontentement et certaines, suivant en cela le parti communiste, ne se contentent pas de laisser grossir, mais font grossir. Mais la partie adverse n'est pas mécontente non plus d'une évolution qui devait apparaître à des marxistes comme faisant regresser

les revendications ouvrières du plan du « socialisme scientifique » au plan du « socialisme utopique ».

Le tournant dans cette évolution a été pris à peu près entre les deux guerres par le développement des associations d'anciens combattants. Nous nous excusons de devoir choquer dans un domaine qui est un des rares tabous universellement acceptés par tous les partis politiques. Mais enfin, nous ne demandons qu'une chose, c'est qu'on nous accorde que les droits des anciens combattants, ceux qui sont le fondement de leurs revendications sont d'une autre nature que les droits ouvriers.

L'ouvrier ou le salarié, en tant que producteur de richesses, revendique sa part, ou du moins la part qu'il estime juste dans le produit de son travail. Il revendique contre un capitaliste qui certes a rendu ce travail possible à l'origine par ses investissements en outillage, mais tire, selon l'ouvrier, du travail en commun des machines qu'il apporte et du travail de ses salariés un profit hors de proportion avec la rémunération du travail de la main-d'œuvre. Il s'agit là d'une revendication précise et logique. Le problème est de répartir, le plus équitablement possible, *entre les différents producteurs de la richesse,* la richesse qu'ils ont produite. L'ancien combattant ne crée pas de richesses, il considère que les sacrifices qu'il a faits en temps de guerre lui donnent un droit à une certaine redistribution du revenu *national* et il demande à *l'Etat* de prélever par l'impôt une partie de ce revenu national pour le lui redistribuer. Sur le plan économique, c'est tout différent.

Après les Associations d'anciens combattants, les Fédérations d'usagers. Comme toujours, il semble bien que l'initiative ait été communiste (un communisme plus tacticien que doctrinaire). Les Fédérations de locataires, les Fédérations d'abonnés au gaz et à l'électricité, ont précédé les échecs des Fédérations des consommateurs ou de contribuables lancées à plusieurs reprises par les partis de droite.

Dernières nées parmi les plus importantes, les Associations familiales sont à classer, nous semble-t-il, dans le même cadre. Elles se présentent volontiers d'ailleurs comme un dépassement du syndicalisme. Mais elles se rapprochent des précédentes en ce qu'elles se présentent essentiellement comme porteuses de droits, de justifications purement morales, nées

de leurs besoins et non de leur importance économique, et comme revendiquant auprès de l'État une redistribution du revenu national, fondée sur ces besoins.

Il y en aurait encore bien d'autres, ne seraient-ce que les associations de malades chroniques qui transposent (très maladroitement souvent) les rapports entre patrons et ouvriers dans le cadre des revendications qu'elles ont à formuler vis-à-vis des établissements ou des collectivités de soins.

Ce tour d'horizon ne prétend juger ni en bien ni en mal aucune de ces organisations. Simplement essayer d'en faire la philosophie et de poser à leurs dirigeants, comme aux dirigeants syndicalistes, d'une manière précise, la question : Avez-vous voulu cela ?

Toutefois, si nous ne voulons juger aucune de ces organisations de revendications, nous pouvons peut-être indiquer que leur coexistence et leur activité désordonnée nous paraît un des éléments les moins négligeables du désordre actuel des esprits en matière politique. Car tout parti politique et tout gouvernement se croient dans l'obligation de les satisfaire tous à la fois, de donner à chacun un os à ronger, et aboutit ainsi à un véritable plafond idéal d'inefficacité.

Lors de la discussion à la Chambre du budget des anciens combattants l'Assemblée a appris sans sourciller que ce budget de soixante-cinq milliards environ représentait quinze milliards de frais de fonctionnement et cinquante milliards de prestations destinées à quelque quatorze millions de ressortissants. Ce qui revient à dire en moyenne que chaque Français donne quinze cents francs par an pour entretenir une organisation qui distribue trois mille francs par an à un Français sur trois, au prix de mille francs par an et par bénéficiaire de frais généraux.

De toutes les manières de redistribuer le revenu national, c'est proportionnellement et de beaucoup la plus absurde et celle dont l'efficacité sociale est la plus nulle. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter que si l'on triplait les prestations, on obtiendrait une augmentation presque nulle de l'efficacité sociale dans chaque cas individuel au prix d'une charge absolument intolérable pour les finances publiques. Par conséquent, en continuant dans cette voie, le problème est strictement et mathématiquement insoluble.

Mais nous avons trouvé mieux en matière de désordre des

esprits : c'est cette indication que nous avons découpée dans le *Parisien Libéré* du 17 décembre 1951 et que nous reproduisons *in extenso* :

A Fresnes les condamnés à mort ont cessé la grève de la faim

« Commencée il y a plus d'une semaine, la grève de la faim déclenchée par les condamnés à mort de Fresnes s'est terminée l'autre soir, les protestataires ayant obtenu satisfaction pour les revendications qu'ils avaient présentées.

« C'est ainsi qu'ils pourront dorénavant, chaque jour, faire une promenade matinale et, pour ceux qui le désireraient, des repas pourront leur être fournis par la cantine ou envoyés de l'extérieur. Naturellement les aliments composant ces derniers seront contrôlés. »

Ici, nous croyons avoir atteint la limite de l'absurde.

Qu'on nous comprenne bien, nous ne sommes pas un partisan de la peine de mort et, à fortiori, nous ne sommes pas un défenseur du système pénitentiaire français. Nous ne demandons qu'à croire là encore que les demandes étaient justifiées. Mais un système dans lequel on peut voir triompher les revendications collectivement exprimées d'un groupement de gens auxquels ce système ne reconnaît même plus le droit de vivre, c'est le signe qu'il y a quelque chose de détraqué dans le royaume de Danemark.

HENRI MULLER.

L'abondance des matières nous impose, à regret, de reporter au numéro suivant les Azimuts *habituels.*

LES FACHEUX

INJUSTICE ET ARBITRAIRE CHEZ RENAULT

Je lis au préambule de la Constitution : « Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent » (quelles qu'elles doivent être, ces lois n'ont pas encore été formulées). Chacun peut lire encore : « Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances. »

Je lis aussi, dans les journaux cette fois, qu'à la suite de la grève du 12 février, la direction de la Régie Renault a procédé au licenciement de trois cents ouvriers environ.

Motifs : Participation à des mouvements à caractère politique, le 12 février 1952.

Participation à des mouvements et désordres ayant entraîné des détériorations de notre matériel et de nos installations, le 12 février 1952.

Que s'est-il donc passé le 12 à la Régie Renault ? Et d'abord les ouvriers tiennent à souligner que cette grève « n'a pas été le fait d'ordres venus d'en haut et d'éléments extérieurs à l'usine, mais qu'elle a fait l'objet, dans l'usine même, pendant les jours qui ont précédé, de discussions et de prises de position et d'approbations par des travailleurs d'appartenance très variées ».

Journée du 12 février : Dans la nuit, des forces de police considérables étaient massées aux alentours immédiats de l'usine. Intervention prévue et demandée par la direction. Un détail le montre : dès trois heures du matin toutes les portes de l'usine étaient bloquées par un dispositif spécial dans la position d'ouverture (ceci afin de permettre l'entrée des forces de police à l'intérieur de l'usine).

Piquets aux principales entrées.

Aucune violence contre les non grévistes. Cela n'empêche pas les forces de police d'intervenir et de procéder à des arrestations, ce qui donna lieu à un premier incident.

C'est vers l'heure de midi, au moment où grévistes et non

grévistes sortaient de l'usine pour prendre leur repas que les forces de police attaquèrent, dans les parages de l'avenue Emile-Zola et de la rue Yves-Kermen. Des arrestations furent opérées. C'est là que se produisit une échauffourée qui dura près de trois heures, les ouvriers grévistes comme non grévistes empêchant les forces de police de venir au contact par des jets de pièces et des pierres, la police utilisant en grande abondance les grenades lacrymogènes.

Vers trois heures trente, après un ordre de la direction de fermer l'usine, suivi d'un contre-ordre tardif, tous les ouvriers se retirèrent.

Il apparaît clairement que c'est la présence des forces de police et leur attitude provocante qui sont la cause des incidents. D'autre part, dans l'usine annexe, appelée usine O, située à deux kilomètres de l'usine principale, de même que dans l'usine Renault de Saint-Denis, où aucune force de police n'est intervenue, la journée s'est passée sans aucun incident.

Et les dégats produits sont très limités (tuiles de toit, un tacot retourné). En dehors de cela, la direction ne peut apporter la preuve d'aucune détérioration de matériel. Les licenciements consécutifs à la grève du 12 février sont collectifs et arbitraires. A partir du 15 février, chaque soir, cinq minutes avant la fin du travail, une quantité variable de travailleurs se voient remettre une lettre de licenciement, confirmée le lendemain par une lettre recommandée à domicile. Le caractère collectif est prouvé par le fait que la lettre est identique pour tous et qu'aucun fait précis ne peut être donné à ceux qui demandent des explications.

Des chefs de départements interrogés par des licenciés ont reconnu qu'aucune entrave à la liberté du travail et qu'aucun dégât n'avait eu lieu dans leur secteur et qu'ils ignoraient les raisons des licenciements. Le caractère arbitraire est prouvé par de nombreux faits, par exemple :

— Une femme reçut la lettre le mercredi 13 février à son domicile où elle se trouvait alors qu'elle était malade depuis trois jours.

— De nombreux cas de licenciements sont relevés touchant des ouvriers qui se trouvaient absents de Billancourt le 12 février, étant restés chez eux.

— De même plusieurs licenciements ont frappé des travail-

leurs de Saint-Denis et de l'usine O, où aucun incident ne s'est produit. Ces faits suffisent à montrer le caractère arbitraire de ces cas, mais également de tous les autres, car pour aucun la preuve n'a pu être apportée d'entrave à la liberté du travail ou de dégâts. Il est évident que la direction de la régie Renault profite de cette occasion pour se débarrasser de tous ceux qui la gênent dans l'entreprise et en particulier pour décapiter le mouvement syndical. En effet, c'est une grosse majorité de militants et de dirigeants syndicaux qui se trouve frappée. Un communiqué du syndicat C.G.T. et de la section syndicale C.F.T.C. des usines Renault du 28 février 1952 déclare qu'à la suite d'un entretien avec M. Bacon, ministre du Travail, puis avec M. Boutier, membre de son cabinet, M. Boutier a rappelé que la participation à une grève quelle qu'elle soit ne constituait pas une faute lourde et ne pouvait être un motif valable de licenciement.

Pour ce qui est des détériorations de matériel reprochées par la direction, il a précisé que seuls pouvaient être retenus les cas où des preuves formelles seraient apportées. M. Boutier n'a pas démenti que le chiffre de douze cents sanctionnés avait été primitivement envisagé et même que d'autres ministères avaient parlé d'un chiffre encore plus élevé. Les organisations C.G.T. et C.F.T.C. de la régie Renault voient dans ces déclarations une confirmation du caractère illégal des licenciements. Ces licenciements n'ont pas fini d'émouvoir l'opinion publique, qui s'est reflétée notamment dans la prise de position de la Ligue des Droits de l'homme, de la Fédération autonome de l'Éducation nationale, de l'Union nationale des Associations familiales et d'un grand nombre de personnalités qui ont fait publiquement connaître leur protestation.

Je relis : « Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances. » Évidemment, ce n'est que texte. Mais une démocratie où le texte fondamental ne serait plus appliqué ne serait plus une démocratie. Ceci, on nous l'apprend à l'école primaire quand on nous parle de la République. La direction de chez Renault semble l'avoir oublié, elle n'aime pas les meetings, mais sans doute les camps de travail de sourds-muets. Nous ne pouvons pas être d'accord. C'est le moins qu'on puisse dire.

Auguste Lhotellier.

LE 12 FÉVRIER.
ON DISAIT DANS MON QUARTIER...

L'opinion autant nationale qu'internationale (cf. la presse étrangère au sujet de la dernière crise gouvernementale) taxe assez facilement notre peuple ouvrier d'apathie, d'inertie, de lymphatisme.

Ayant la possibilité de rencontrer fréquemment des ouvriers de toutes professions (céramique, électricité, métallurgie, mécanique), et de les rencontrer en un lieu de loisir qui n'est cependant pas le « bistro du coin », j'ai recueilli au cours de nos conversations, ces impressions sur la grève du 12 février dernier.

Je précise auparavant que ces impressions n'ont aucun caractère de conclusions à une enquête précise, qu'elles ne sont en aucune façon issues d'un débat dirigé, qu'elles ne veulent être nullement exclusives, mais qu'elles constituent un témoignage pris sur le vif, avec toute sa sincérité, je dirais presque son réalisme.

Il s'agit donc d'entretiens avec des jeunes ouvriers appartenant ou non à des mouvements de jeunesse, à des centrales syndicales. Il y avait aussi bien des libertaires, des anarchistes que des chrétiens, des socialistes, voire des communistes. Disons cependant, pour être justes, que ces derniers n'étaient pas très virulents.

Ces jeunes garçons, de vingt à trente ans pour la plupart, ainsi que d'autres, moins jeunes, parlaient depuis un ou deux jours de la grève qui devait se dérouler le 12 février. Ils en parlaient déjà comme se situant presque en dehors de l'affaire et ne prenant pas une position ferme. Bien sûr il y avait par instant de brefs assauts, mais qui se terminaient par un point d'interrogation malgré la tendance habituelle des jeunes garçons à pousser leur point de vue jusqu'au paradoxe par simple désir d'affirmation et d'absolu.

Les avis, quoique divers et partagés sur l'opportunité de cette grève, traduisaient deux courants d'opinions.

La grève est un moyen revendicatif qui pourrait servir pour protester contre cette facilité déconcertante que manifestent certaines entreprises à licencier leur personnel par suite de

difficultés financières, amenant ainsi des compressions excessives. Solution qui paraissait bien trop commode pour être acceptable comme seule mesure d'amélioration, à sens unique.

La grève pourrait être aussi une manifestation massive pour protester contre l'inertie des pouvoirs publics à prendre ou appliquer les mesures nécessaires concernant la situation désastreuse des salaires par rapport aux prix.

Mais il n'était nullement question de donner à cette manifestation son véritable caractère en lui gardant son véritable motif qui était uniquement politique. Déjà là se discernait l'amorce d'une désolidarisation.

Le soir même et les jours qui suivirent immédiatement le 12 février les conversations s'animaient autour du sujet d'actualité. Il ressortait finalement que la grève n'avait pas eu sa pleine réussite, malgré la propagande menée par le parti communiste (cf. *Ce soir*). Pourquoi ? Encore une fois les avis étaient multiples. Mais je notais à nouveau qu'à part quelques-uns, les antagonistes se situaient en dehors de cette action pour la juger. Les affirmations de la presse communiste sur les résultats positifs de la grève n'étaient pas pris argent comptant, loin de là. Des controverses, d'ailleurs stériles, signifiaient cependant que les doutes les plus fondés pouvaient être émis au sujet des assertions gratuites de *Ce soir*. L'exemple de la firme Renault paraissait assez significatif. Au matin, quatre-vingts pour cent du personnel se trouvait au travail. Le piquet de grève en place n'avait pas réussi à obtenir une plus forte proportion de grévistes. En revanche, lorsque les cars de la police intervinrent, le quatre-vingts pour cent abstentionniste quitta alors le travail pour rejeter la force publique, marquant ainsi sa solidarité avec ceux qui devaient rester libres d'exprimer leur opinion comme légalement ils le pouvaient. En d'autres lieux, seuls les militants de la C.G.T. avaient débrayé. Il va de soi qu'ils ne s'étaient pas abstenus de pousser les camarades à suivre l'exemple. Dans la plupart des entreprises, les militants de la C.G.T., qui avaient une place prépondérante en ce qui concerne les actions revendicatives, n'avaient cependant pas été suivis comme en d'autres circonstances. Enfin la majorité de ceux qui s'entretenaient de la question de cette grève soulignaient pour eux-mêmes et ceux qui avaient eu une position identique qu'ils n'avaient pas suivi la consigne du parti com-

muniste parce qu'ils se sentaient mauvaise conscience à le faire malgré toutes les bonnes raisons qu'ils pouvaient trouver à se justifier. En outre, l'unanimité se manifestait presque pour déclarer que les victimes de la grève s'avéraient être toujours les ouvriers et qu'il semblait mal venu d'utiliser cet argument trop coûteux pour défendre une cause dont on discernait mal l'intérêt immédiat.

Voilà ce qui se disait autour d'un problème bien précis et qui ne semble pas, autant que ce peut, confirmer l'opinion vite acquise de lymphatisme, d'apathie ou d'inertie attribué actuellement aux ouvriers français.

R. L.

MAGISTRAT, HALTE! DANGER!

L'affaire Besnard, l'affaire Poupard et l'affaire Scaffa ont attiré l'attention sur trois tribunaux siégeant l'un à Poitiers, l'autre à Aubusson et le troisième à Paris. La diversité des lieux fera difficilement admettre qu'il s'agisse d'un pourrissement local; en réalité, ce mal, fort grave, atteint toute la France, il s'agit de le dénoncer avant qu'il ne soit trop tard. La presse a pu agir dans ces trois procès, rien ne nous dit qu'elle pourra le faire demain et, déjà, aujourd'hui, dans un coin reculé de la France, une affaire semblable n'est-elle pas en cours, ignorée de tous? Encore une fois, ce n'est pas l'erreur judiciaire qui est en cause, celle-ci date de toujours, la remettre en question, c'est douter des fondements de notre civilisation basée sur la justice, mais on doit s'étonner des nouveaux principes qui président aux destinées de la magistrature française.

Devant ce danger, inutile de crier, en tournant un doigt tartuffard vers les tribunaux communistes, franquistes, entièrement aux mains du parti, ou bien encore à un moindre degré, vers les tribunaux américains, propriétés des politiciens, que dans ces pays il y a longtemps que le régime de la justice n'est plus exercé dans la liberté. Le problème, en France, diffère considérablement, dans ces pays il s'agit d'un vice de

régime, extérieur à la justice, alors que chez nous, jusqu'à preuve du contraire, c'est un vice interne à la magistrature. Celle-ci continuera-t-elle à se soumettre et à chercher ses conclusions dans le travail d'une police dont chaque citoyen, journellement, a des raisons supplémentaires de craindre les excès ?

André Causse.

A MOI, VICTOR!

On se met en frais pour le trentième lustre de Hugo. C'est du sérieux : mobilisation générale des écrivains; confidences hors de prix. Edouard Herriot déclare mettre au-dessus de tous les autres ces deux vers :

Tout nous charmait, les bois, les jours sereins, l'air pur,
Les femmes tout amour et le ciel tout azur.

Un seul alexandrin obsède Mauriac :

Nature au front serein, comme vous oubliez!

Carco confesse une préférence pour :

Les mois, les jours, les flots des mers, les yeux qui pleurent
Passent sous le ciel bleu.
Il faut que l'herbe pousse et que les enfants meurent,
Je le sais, ô mon Dieu!

Le vers qui a les faveurs de Claudel, paraît-il, et probablement par contraste avec son propre sort, serait celui-ci :

J'ai commencé la mort par de la solitude...

Les Misérables enchantent la presse communiste, et ce distique :

Grâce à toi, progrès saint, la révolution
Vibre aujourd'hui dans l'air, dans la voix, dans le livre.

Mais, d'un poème libertaire cité par *L'Humanité-Dimanche*, on a eu la naïveté de censurer le passage que voici :

Quand un Cosaque affreux, que la rage transporte,
Viole Varsovie échevelée et morte,
Et souillant son linceul, chaste et sacré lambeau,
Se vautre sur la vierge étendue au tombeau...

Hugo stalinien ? Non, non et non! répète le *Figaro littéraire*. La preuve, la voilà. « Ne faites ni la république des ouvriers, ni la république des paysans, ni la république des bourgeois, faites la république de tout le monde. » Ça, c'est une citation non censurée, foi de figaro. Ça ne signifie peut-être rien. A moins que « la république de tout le monde » ne veuille dire « la république de personne ». Pas de république, alors.

« Pas davantage d'oppression de la classe ouvrière! » rétorquent les marxistes. Car il a dit, le père Hugo : « Oui, le prolétariat doit disparaître! » Parole authentique, prononcée en public, à la Séance des cinq associations d'art et d'industrie, le 29 mai 1848.

Holà! s'écrie l'archiviste de service au Rond-Point des Champs-Élysées, oyez la suite de la déclaration citée : « Je ne suis pas de ceux qui pensent que la propriété disparaîtra. » Qui dit mieux ? Les gaullistes, à en juger par l'attitude de Max Pol Fouchet, ne sont pas tendres avec Hugo. « Une énorme éponge imbibée de son temps, dit-il. Imbibée. Pas davantage. » Nous aimerions connaître le jugement des partis du centre. Délions-leur, en attendant, ce bref extrait de *Dieu* (p. 497 de l'édition Ollendorff-Imprimerie Nationale) :

Cette clarté disait : Pas de droite et de gauche!

Moi, je pense comme Louis Veuillot (une fois n'est pas coutume) que le superbe génie a plutôt la forme d'une cloche. « Il en a aussi, d'une certaine manière, l'emploi, la voix et le poids. Observez encore que la cloche ne chante pas d'elle-même, qu'il faut qu'on la mette en branle, qu'elle est sujette à se fêler... »

On demande un sonneur, quoi. Laïque et neutre. Qui en toute équité tire pour Emmanuel d'Astier, qui tire pour Aragon, qui tire pour Georges Altman, qui tire pour Pierre Brisson. Et tant pis pour les fêlures.

MAURICE CHAVARDÈS.

LITTÉRATURES

Comme suite à l'article de Gressin (*La Vie Intellectuelle* de février dernier) sur l'Internationale des savants, il est recommandé de relire François Bacon qui, il y a trois siècles, racontait les aventures des Salomoniens, espèce de prêtres-savants, sorte de curés-physiciens dont il est dit qu'ils « s'engageaient par serment à garder le secret sur les vérités dangereuses ».

Les rubans sont coupés

Une vitrine de librairie m'offre à lire : *Au delà du capitalisme*, de Pierre Dieterlen, *Au delà du nationalisme*, de Thierry Maulnier, *Au delà du libéralisme*, de Stéphen Spender et *Au delà du marxisme*, de Henri de Man. C'est beaucoup. Cela m'inquiète. J'essaie de comprendre; de reproduire la chaîne.

La volonté des grands systèmes de pensée était naguère la possession d'un point central. On remarquera en passant la gigantesque transposition de la pierre philosophale qui s'est faite, succédant à une autre grande transposition, celle du Graal. La pierre philosophale exprime la recherche d'un point situé à l'intérieur, d'un objet dur au fond du creuset; le Graal exprime, au contraire, la recherche d'un point toujours extérieur, puisqu'il fuit.

Nous, nous aimons particulièrement le saut. Je veux dire que l'objet de notre désir affectionne les lieux d'où nous sommes séparés par un jeu très serré de limites. Nous sommes des projets. Nous nous projetons vers. Aussi notre espace favori est-il l'horizontalité.

Je ne veux introduire ici qu'au rite commandé par le saut. Si une direction a des exigences sur nous — et une hypnose — notre problème est celui des obstacles se succédant entre notre situation présente et le but à atteindre. Nous exprimons ce souci en mettant tous les obstacles ensemble, en les plaçant suivant une ligne et en repoussant cette ligne le plus loin

possible. Le rite de pensée consistera donc à passer au delà de la ligne.

Je voulais en venir à cette scène : un auteur, figuré par un ministre, coupe l'horizon, que figure le ruban tricolore des inaugurations. Car il me semble qu'une telle scène reproduit à merveille l'accident le plus courant d'une certaine situation qui est la nôtre.

On aura compris que l'effort de dépassement — présent dans tous les systèmes contemporains qui valent quelque chose — ne peut devenir rite qu'en passant par un mécanisme. La première trace du mécanisme, il me semble pouvoir la trouver dans une certaine rhétorique du titre.

Consultant un catalogue, je trouve : *Au delà du capitalisme* (Labriola), *Au delà du machinisme* (Marcel Malcor), *Au delà du marxisme et du christianisme* (Paul Bay).

Consultant mes souvenirs, je trouve encore : *Au delà du plaisir* (Freud), *Au delà de la peinture* (Max Ernst), *Au delà du laïcisme* (Henri Chatreix).

C'est toujours inquiétant.

Il n'y aurait pas de quoi fouetter un chat s'il ne s'agissait que d'une multiplication de chats. Or une revue me donne à lire, sans me laisser reprendre souffle, un chapelet épuisant : *Au delà du pluralisme*, de Jean Jousselin, *Par delà notre nuit*, de Daniel-Rops, *Par delà l'expérience du désespoir*, de Yves Simon, et *Au delà du salariat*, de Louis Maire.

A la suite de quoi m'est proposé *Au delà du capitalisme, du collectivisme et du dirigisme*, par André Stalder.

Cette fois, je me demande comment une pensée moyenne va s'y prendre pour basculer sans se perdre derrière la ligne d'horizon. Si tous les rubans sont coupés, que de dégringolades. Et plus rien de neuf ne nous restera. Ainsi démocratise-t-on trop tôt le plus extrême pouvoir de l'esprit, je veux dire le génie.

« L'Europe! Cette notion primitivement et directement géographique, on nous l'a transformée par la magie en une catégorie quasi-métaphysique. »

Écrit par Miguel de Unamuno.

En 1912.

Comme le temps passe...

GABRIEL VENAISSIN.

PORTRAIT

LOUIS LAVELLE

Il semble qu'avec sa modestie profonde Louis Lavelle ait voulu se soustraire aux hommages trop bruyants, car il est mort l'été dernier, lors de la dispersion et de l'engourdissement qui accompagnent toujours les vacances, dans sa retraite paisible du Lot-et-Garonne. Il est difficile de faire un portrait ou une biographie d'un homme si rempli d'humilité, convaincu qu'il y a toujours chez le philosophe une pudeur secrète qui l'oblige à effacer sa vie derrière son œuvre. Il nous suffit de savoir que sa carrière universitaire fut brillante et pourtant régulière, et qu'avant d'occuper la chaire de Bergson au Collège de France il avait succédé à Alain dans cette « cagne » du lycée Henri-IV où s'éveillèrent tant de vocations philosophiques. Ceux qui lurent ses Chroniques du Temps *avant la guerre n'ont point oublié les beautés de son style inimitable ; mais ils savent peut-être moins l'immense effort d'information et de sympathie que Lavelle exerçait en présence de la pensée d'autrui pour dégager l'intuition centrale des doctrines. On vante toujours la sérénité de sa pensée, mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un équilibre conquis, car « la sagesse, qui est la possession de soi, est indivisiblement une vertu de l'intelligence et une vertu de la volonté ». Rien ne serait plus inexact que de voir en lui une intelligence froide : il a sans cesse*

répété que la connaissance est un acte d'attention et d'amour; il a toujours eu le sentiment des sources mystérieuses et secrètes et vivement ressenti l'émotion que la vie nous donne sous ses aspects multiples. Loin d'être un esprit désincarné, lorsqu'il tente de déduire les qualités sensibles ce n'est point pour les anémier ou les déprécier, mais bien avec le souci de saisir le rythme de la matière et de rappeler comment notre chair en subit l'émoi. Il montre dans le parfum « une onde temporelle par laquelle notre vie organique réalise une communion intime avec l'essence secrète des choses », et ceux qui dégustèrent jadis en sa compagnie le vin de Sainte-Odile ne s'étonnent pas qu'il découvre dans le goût « une sorte d'intuition charnelle de l'être secret des choses ».

Ce que le public connaît le mieux de Lavelle, ce sont ses admirables pages de moraliste. En des « propos » extrêmement différents de ceux d'Alain, mais plus émouvants peut-être, il dénonce quel piège se cache dans la complaisance de Narcisse; il nous livre le secret de la tranquillité d'âme, ou de cette douceur qui guérit tous les maux qu'engendre l'amour-propre; il nous montre ce que sont fidélité, générosité, discrétion. Il insiste sur la pureté qui donne à toutes les choses matérielles un visage spirituel; il rappelle la difficulté d'être sincère, qui n'est autre que « la difficulté d'être présent à ce qu'on dit, à ce qu'on fait, avec la totalité de soi-même ». Mais surtout il voit dans la véritable humilité « une attitude métaphysique singulièrement rare », que Dieu seul a pu réaliser « par le miracle de l'Incarnation volontaire ». On ne se lasse pas de méditer ses pages sur la douleur transfigurée et sur le sens de la souffrance.

Sa philosophie, on peut dire que Lavelle l'a vécue pleinement, dans son souci de faire amitié avec l'homme. Narcisse n'avait pas vu que la présence mutuelle des êtres les uns avec les autres est nécessaire pour soutenir chacun d'eux dans l'existence. Le moi ne peut obtenir aucun bien véritable autrement qu'en sortant de lui-

même. C'est vers les plus hauts sommets de la communication que le philosophe nous entraîne quand il nous répète qu' « *au sommet de la conscience toute la lumière spirituelle qui nous est donnée se règle sur notre charité* » : *la charité,* « *de toutes les attitudes de l'âme la plus simple et la plus difficile : car elle est pure attention à l'existence d'autrui* ».

De la métaphysique de Lavelle nous retiendrons avant tout sa richesse compréhensive qui l'apparente aux plus grandes philosophies. Sa thèse de 1922 exposait une dialectique, mais qui diffère de celle de Hegel en ce qu'elle est analytique : c'est l'analyse *qui, dans la totalité de l'Être donnée primitivement, engendre la variété de toutes les formes particulières de l'existence ; la diversité infinie du concret est le fruit de l'analyse pure, considérée comme la fonction fondamentale de la pensée ; car le Tout est le soutien de toutes les opérations de la dialectique. C'est de l'Être total que partira cette* « *genèse intérieure* » *du monde qu'est la philosophie.*

En effet, comme le montrait ce petit chef-d'œuvre qui a pour titre De l'Être, *la métaphysique se fonde sur une expérience privilégiée : celle de la présence de l'Être, au sein duquel s'inscrivent toutes nos démarches, et de qui nous recevons lumière et force ; la présence de l'Être illumine l'apparence la plus humble, et la possession de l'Être est le but de toute action particulière. Combattant inlassablement l'indifférence et le divertissement, nous devons affirmer sans cesse notre intimité à l'être, notre consentement à l'être.*

Mais l'Être n'est pas l'immobilité achevée des Eléates. L'intériorité de l'Être, c'est un acte *toujours en exercice et auquel nous ne cessons de participer. L'Acte est l'origine intérieure de moi-même et du monde. L'acte qui nous fait être, celui par lequel nous nous faisons nous-mêmes, est un acte de création et aussi de consentement, acte à la fois reçu et exercé. Ainsi c'est sur notre* participation *à l'Acte créateur que se fonde notre liberté.*

Longtemps avant L'Être et le Néant, *Louis Lavelle avait énoncé la priorité de l'existence sur l'essence. « L'existence ne nous est donnée que pour la conquête de l'essence. » Notre essence n'est jamais un objet à contempler, mais un ouvrage que nous réalisons. « Nous créons notre personne spirituelle comme Dieu crée le monde. »*

Toutefois la valeur préexiste à la liberté, c'est elle qui valorise notre existence et notre choix. Lavelle, très proche ici de M. Le Senne, se refuse à séparer la liberté et la Valeur.

Refusant les modernes philosophies du désespoir comme toutes les divinisations de l'homme, il nous paraît l'un de ceux qui ont le mieux situé la condition humaine. Face à la « démesure » toujours meurtrière, il nous rappelle que notre pouvoir n'est jamais qu'emprunt et que participation. Mais son message est à l'égard de l'Être dont nous participons celui d'un « optimisme de confiance », à l'égard de nous-mêmes qui y participons celui d'un « optimisme d'exigence ». En dépit de certaines opinions, je ne pense pas que l'on puisse faire de Lavelle un philosophe chrétien, quoiqu'il ait merveilleusement décrit la sainteté qui n'est présente à elle-même que par sa présence aux autres êtres et à Dieu. Il faut du moins voir en lui un maître de la vie spirituelle, un guide pour cet « espace spirituel où règnent la liberté, la paix et l'amour », par delà toutes les subtilités de la raison.

J.-L. Dumas.

LETTRES ET LIVRES

Poètes à l'âge atomique

Ma route de Languedoc, par Raymond Dumay (Julliard).
Calédonia, par Paul Lorion (P. Seghers).
Le droit de regard, par Luc Decaunes (P. Seghers).
8 poèmes et leurs dessins, par Anne Miracle (P. Seghers).
Observations, par Charles Piquois (Le Messager boiteux).
Métamorphose du monde, par Jean-Claude Renard (Points et contrepoints).
Pierre Reverdy, par M. Manoll et J. Rousselot (Seghers).
Pierre Mac Orlan, par Pierre Berger (Seghers).

L'âge atomique est dur pour les poètes. Si quelques-uns d'entre eux se peuvent targuer de l'avoir prédit — littérairement — et souhaité, si la désintégration prosodique a précédé celle de l'atome, il n'en reste pas moins que — même pour les gens d'esprit — les expériences de Harwell et le comportement du générateur Van de Graaff offrent plus d'intérêt que l'attribution des prix Max Jacob ou Louis Le Cardonnel. Bien sûr, on ne s'en douterait pas à lire, sous la plume de Raymond Dumay, *Ma route de Languedoc* : la poésie y a bonne place. Seulement, pour être précis, et en compensation sans doute au fait que sur dix écrivains méridionaux évoqués sept sont des poètes, les trois cinquièmes de ceux-ci sont morts. La poésie au passé. Ce passé fût-il de fraîche date, tel celui de Dieulefit (Drôme) ou de Villeneuve-les-Avignon (Gard), et de l'équipe de bardes qui, de près ou de loin, et de l'Armistice à la Libération, alimenta la flamme d'un lyrisme suspect à l'occupant : Emmanuel, Aragon, Elsa Triolet, Pierre Seghers, Loys Masson. Ah! vieux frères, quelle était vivace, alors, *la rose,* et vivace, *le réséda!* Vous étiez des espèces de poètes casqués (un peu drôles sous l'acier et le cuir, peut-être; pas tellement sûrs, au fond, que *poètes casqués* — ce fut d'abord le titre de la revue *Poésie 39* — soit le terme exact, car plus que militaires vous vous sentiez cons-

pirateurs). Vous aviez la poésie au ventre, comme on dit « avoir du cœur au ventre ». Ce qu'alors vous disiez, un grand silence qui n'était pas un silence de mort, mais une marque d'extrême attention, l'accueillait et l'amplifiait.

Qui, aujourd'hui, écoute de la sorte les poètes ? Qui se doute même qu'il y en a encore, et qui ne chôment pas ? A la radio, Pierre Barbier nous a appris l'autre jour, avec une ironie trop discrète, que Sylvia Churchill, auteur d'un recueil intitulé *En baissant l'abat-jour,* en était à son onze millième vers! Il paraît que Paul Géraldy l'a lue. Ce qui nous dispense heureusement de le faire! *Calédonia,* de Paul Lorion, est d'une aussi pauvre essence, seulement capable de justifier les petits fours et le champagne (beaucoup plus riche) du Pont-Royal. Un des rares mauvais poètes de la collection « Pierre Seghers », qui nous donne (sans champagne) *Le droit de regard,* de Luc Decaunes, et *Huit poèmes et leurs dessins,* d'Anne Miracle. Decaunes est un homme dont voici le credo : « Les trois événements de l'histoire moderne sont : la Révolution d'octobre 1917, l'arrêt d'Hitler à Stalingrad, la marche triomphale des armées communistes en Chine. » C'est un peu court. Ça a l'avantage d'être clair. Au surplus, ça n'empêche pas une inspiration valable qui me plaît sans arrière-pensée :

> Quand tu laves les carreaux, Marie,
> Quand tu fais à genoux la prière
> Du morne travail quotidien
> Tu penses au ciel bleu des dimanches
> Qui coule comme une salive
> Dans la bouche des gens heureux.

Decaunes est contre le monde des justes qui n'ont que la vertu sur les lèvres : ces justes-là suent l'injustice. L'univers de *Droit de regard* n'est pas neutre. C'est ici une poésie passionnelle - - non picturale comme celle d'Anne Miracle dont les poèmes sont des natures mortes : « L'huile de noix fait briller la salade — la touffe de violettes trempe dans un verre d'eau — gros épis de maïs attachés deux par deux — quartiers de bœuf, côtelettes et rognons — tête dans le baquet avec des yeux de veau. » Ces poèmes, des dessins les résument, les éclairent, les accentuent : les uns et les autres sont d'une plume vivace, réaliste, accoutumée à la familiarité des choses, habile dans la recherche du symbole.

Charles Piquois use à son tour d'un symbolisme transparent :

> Mes mains dans la tempête
> cherchent l'espace
> mes pieds dans l'isolement
> prennent racine.

Ce qu'il intitule *Observations* pourrait s'appeler *Transpositions*. Nous touchons à une poésie plus intellectuelle que descriptive : elle devient le fait d'un cénacle où il est moins question d'audience que de liturgie. Cette tendance, on la retrouve dans le dernier recueil de Jean-Claude Renard, *Métamorphose du monde*, qui tranche sur ses précédents poèmes. « La vertu de l'âme est la connaissance. » A partir d'un tel article de foi, on pourrait craindre l'escamotage du poète par le philosophe. Renard semble avoir heureusement le cœur aussi chaud qu'il a la tête froide. S'il conclut sur une vertigineuse séquence du genre *in principio* (très belle malgré son hermétisme et qui eût réjoui Mallarmé), d'autres poèmes témoignent pour l'homme quotidien. Même celui qui, en dépit de son titre : *Transmutation des corps*, nous livre ces quatre vers :

> Mon corps épais mon corps qui sent les pins
> les coqs du sud les poulpes les oranges
> il faut qu'en cendres il se mue il se mange
> et qu'à la terre il rende son destin...

On dirait sans erreur de Jean-Claude Renard ce que Michel Manoll écrit de Pierre Reverdy : « Ce qui le pousse à la création, c'est le désir de se mieux connaître, de sonder sa puissance intérieure. » Renard a des ascendances provençales. Reverdy est narbonnais. Sous cette latitude, on boit du vin ou l'on cède aux mirages du manichéisme cathare. Les corps sont maudits s'ils dépouillent le manteau de Noé.

> Dans la gorge brûlée de soif
> les pas plus durs, plus sourds et plus légers
> battent le rythme de la honte,

avouait Reverdy en 1948 dans *Le chant des morts*. Depuis un quart de siècle, il a choisi pour ses méditations la solitude de Solesmes. Une solitude pénible, inconfortable, étouffante. D'autres ont proclamé qu'ils étaient « reclus en poésie ». De

ceux-là, note Jean Rousselot dans l'ouvrage qu'il consacre à Reverdy, nous n'ignorons ni les passe-temps ni les comptes en banque. « La réclusion dont ils se targuent est-elle autre chose qu'une retraite dans quelque couvent mondain où chaque pensionnaire reçoit la clef du portail pour ses sorties nocturnes ? » Ils ne jouent pas le jeu. Pierre Reverdy, lui, le joue sans crier pouce. Bien sûr, il arrive qu'il soit le seul à le jouer. Du temps de la vie en escouade, des années surréalistes, de la revue *Nord-Sud*, le jeu était collectif. Sauf pour celui qui en finissait avec lui-même et avec les autres dans le suicide. Il est remarquable que plusieurs des poètes de cette génération se soient retirés aux champs. Reverdy à Solesmes. Pierre Mac Orlan à Saint-Cyr-sur-Morin. D'où Pierre Berger est allé le sortir pour le mettre tout vif entre les pages de l'essai qu'il lui consacre dans la collection « Poètes d'aujourd'hui ».

L'admiration du critique ne crée pas une audience. Il se rend compte que là où il voit une aurore d'autres peuvent ne discerner que la grisaille du petit jour. « Notre cortège est maigre », dit Pierre Berger. Qui, demain, viendra le grossir ? demande-t-il. Humblement, il nous propose un refrain, « une complainte quelconque ». Et de nous montrer du doigt, en tête, « son accordéon au cou, Pierre Mac Orlan ». Pierre Mac Orlan qui chante :

> Le bout de la route était là
> La chanson s'éteignit un peu,
> On coucha la Bonne Aventure
> Dans les draps d'un petit lit bleu.

Les hommes reviendront-ils à cette simplicité ? Sur les pierres d'Hiroshima, il paraît que les Américains ont lancé dernièrement des gerbes de fleurs. On cherche le poète qui nous fera croire que ces fleurs sont de vraies fleurs. Y parviendrait-il, je crains qu'on ne lui dise : « Toi, par le fait que tu es écrivain ou peintre, tu es un mystère social : tu échappes au mysticisme de l'égalité. » Le sort du poète est lié à la qualité des rapports humains. Plus les rapports sont étroits, plus sa voix a chance d'être entendue. La poésie internationale, on le voit, est à inventer.

MAURICE CHAVARDÈS.

Un révolutionnaire dans la peau d'un biographe

Il a été dit en toutes lettres, bien que brièvement, à peu près ce qu'il faut de Trotsky dans *Les Mémoires d'un Révolutionnaire* de Victor Serge (Éd. du Seuil). D'où vient que le même Victor Serge en dit ici (*Vie et Mort de Trotsky*, Éd. Amiot-Dumont), plus rigoureusement en laisse penser, tout le contraire ? Après avoir averti qu'il ne jugeait pas, mais se bornait à décrire, il dévide sa biographie de telle façon que le biographié se trouve nivelé. C'est le ton de quelqu'un qui admire tant que son excès de jugement détruit le jugement même. Trotsky nous échappe, nous le tiendrions, au contraire, si l'on nous aidait à penser ses démêlés avec Lénine ou Zinoviev, son rôle dans l'affaire des Koulaks ou dans le massacre de Cronstadt. Or, Serge pense si peu les attitudes de Trotsky que celui-ci peut passer pour le Penseur en soi, celui qui eut raison par sa nature même et de qui la vérité coula à flots.

Comme fresque de la Révolution et comme recueil d'anecdotes (de Victor Serge et de Nathalie Trotsky), le livre est important. Mais on vient de voir qu'il était par ailleurs dangereux.

J'estime trop Serge pour ne pas chercher à comprendre sa faiblesse et il me semble qu'une nostalgie en est responsable, cette bouleversante nostalgie de la Russie des bolcheviks, du temps où l'avenir était à portée de la main et presque dans la main des hommes. L'affection fait comprendre peut-être cette fringale de combler les trous laissés par une terrible consommation d'échecs.

Premier chapitre de l'U.R.S.S.

Ivan Kirêevski, Petr Tchaadaev, Alexandre Herzen sont peut-être au soviétisme ce que sont les « encyclopédistes » à notre 1789. Non point que ce parallélisme puisse être rigou-

reusement exact, mais il attire l'attention sur l'importance des études de A. Koyré (*Études sur l'Histoire de la Pensée philosophique en Russie,* Ed. J. Vrin), un peu isolées dans un complexe de commentaires qui enferment aujourd'hui, et couramment, l'U.R.S.S. dans la dimension politico-économique. Aspects romantiques de la pensée russe du XIX^e^ siècle, côté nationaliste (exacerbé jusqu'au slavophilisme, mais encore jusqu'au cosmopolitisme d'un amour déçu par impatience), côté pré-marxiste, c'est toujours l'effort fébrile, dépensé sans compter, d'inventer une philosophie à la Russie. Le thème de la Russie sauvant l'Occident, de la Russie prenant en charge l'esprit du monde, revient à chaque page, mi-prophétie, mi-tradition.

Mais le meilleur du livre est consacré à la pénétration et à la diffusion de Hegel en Russie. Il faut lire ces soixante pages pour comprendre le méta-soviétisme.

GABRIEL VENAISSIN.

Au service de l'art

Une publication nouvelle. Encore une. Mais qui manquait. Bienvenue soit-elle! Il s'agit d'une sorte d'almanach hebdomadaire tout entier consacré aux choses de l'art. Notre ami Robert Vrinat en est le rédacteur en chef. C'est une garantie de compétence et de liberté. Le but de cet almanach? Laissons Jean Cassou l'exposer lui-même, dans le numéro 1 : « L'art devient affaire publique, affaire de tous les hommes, et demande un plein éclairage. Tous dès lors est à dire sur lui. On ne saurait trop en dire. Cette multiplicité de propos, cette liberté dans la discussion, égales à la liberté et au foisonnement de l'actuelle production même, *c'est là ce qu'il convient d'attendre de ce nouvel almanach et messager de la vie artistique internationale du temps présent.* » Voilà qui donne le droit de compter beaucoup sur cette publication [1].

M. C.

1. *L'Actualité artistique internationale,* 12, rue Lagrange, Paris-V^e^.

Chronique

M. Marcel Aymé et le directeur de l'Atelier sont comblés : ne lettre ouverte du secrétaire général de l'Union fédérale es magistrats, une protestation du Conseil supérieur de la nagistrature, une menace de poursuites, un envol de manhes du bâtonnier, un pathétique *Justice pour la Justice*! e M. François Mauriac... Chaque soir, quelques braves ens ont la charité de penser que M. Marcel Aymé outrage a magistrature; chaque soir, des applaudissements passionés répondent à leurs sifflets et saluent en M. Marcel Aymé ne des fortes têtes du siècle.

Le procureur Maillart vient d'obtenir une condamnation à nort. Scène de famille touchante : joie des enfants dans la oulisse — l'aîné a six ans et ils sont si doux! — orgueil de 'épouse, compliments des intimes : « Votre troisième tête trente-sept ans! c'est joli! » déclare un connaisseur. « Vous ubliez les quatre fusillés... », ajoute le triomphateur, modeste nais précis. Sa dernière victoire est un travail de pure virtuosité : l'accusation n'avait pas de preuves solides; le talent e l'accusateur a transfiguré les présomptions en certitudes!

Mon pourvoyeur de têtes », soupire tendrement sa maîresse, quand les autres sont partis...

Alors surgit le condamné à mort. Par un heureux hasard n camion a heurté la voiture cellulaire, de sorte que le prionnier s'est relevé libre après l'accident. Par un hasard non noins heureux, il saute dans une voiture qui est précisément elle du procureur Maillart. Un hasard encore plus heureux voulu que le procureur oublie son revolver dans la voiture, e sorte que Valorin — tel est le nom du héros — apparaît, 'arme au poing. Mais les jeux du hasard se mêlent à ceux e l'amour... A l'heure du crime, Valorin était dans un hôtel vec un belle inconnue dont il n'a pu donner ni le nom, ni

le signalement, que personne n'a vue dans ledit hôtel : or, il se trouve que la belle inconnue est la maîtresse du procureur Maillart, elle-même épouse légitime d'un autre procureur.

Telles sont les données de la situation. Leur invraisemblance serait sans aucune importance si l'on n'avait pas l'air de les présenter comme les données d'un problème.

Peu importe, en effet, l'invraisemblance d'une situation burlesque : tout est dans l'art de l'exploiter. Il y a une imagination fabulatrice dont les histoires nous captivent dans le mélodrame de Dumas père et le vaudeville de Georges Feydeau : dans ces œuvres, l'intrigue rebondit à coup d'inventions, avec une espèce de naturel dans la fantaisie. Relisez *Occupe-toi d'Amélie!* : les fantoches vivent. *La tête des autres* est, à cet égard, remarquable par l'indigence de la fabulation : l'auteur a grossièrement cousu des sketches et fabriqué une espèce de « revue du Palais » dont Valorin et Roberte seraient le compère et la commère. Rien de plus.

Que certains sketches soient fort drôles, ce n'est pas une raison pour oublier qu'ils le sont sans grands frais. On peut toujours faire rire avec un bourgeois cocu et un ganster tout-puissant dans la République; les justifications d'une conscience élastique sont comiques par définition comme les vertiges d'une vertu en quête d'absolution. Quand on cherche l'effet pour l'effet, on le trouve aisément. Où seraient les difficultés, une fois écartés tout souci de la vérité et de la réalité, toute exigence de justesse et de justice, tout sens des nuances dans la pensée et l'expression... ?

Il reste, bien sûr, ce fameux « dialogue qui passe la rampe ». Mais il faudrait savoir ce qu'il y a de l'autre côté de la rampe. Qu'un public innocent accueille avec une satisfaction que la répétition n'use point des douzaines de « garce » et « p... », qu'est-ce que cela prouve? Accordons avec M. Robert Kemp « une cinquantaine de très bons mots » ajoutons quelques scènes alertes; et le reste? L'interprétation est si excellente qu'il serait juste de citer tous les acteurs : est-il sûr que, sans elle, le dialogue « passerait la rampe » pendant quatre actes?

Pauvreté de l'invention, facilité choquante dans la recherche des effets, vulgarité de la langue, tout cela n'est pas tellement original que l'on doive s'y arrêter. *La tête des autres*

n'est ni un Daumier, ni un Rouault; rien ne rappelle ici la caricature géniale qui simplifie et grossit les traits sans détruire la vérité ni la farce tragique qui se joue dans une âme furieusement éprise de pureté. Mais qui reprocherait à une pochade de n'être que l'amusement d'un instant? Tout change quand M. André Barsacq, le metteur en scène, nous parle d'Aristophane, quand les vociférations ordurières de M. Marcel Aymé prennent l'accent d'un réquisitoire.

Valorin n'est pas seulement la victime d'une erreur judiciaire pour opéra-bouffe. Il est le porte-parole de la Justice bafouée par les juges, le bohème au cœur pur que révoltent les tripotages d'une magistrature pourrie, le procureur contre les procureurs. Il quête les applaudissements en s'écriant : « Je pense que les hommes appelés à en juger d'autres devraient avoir passé deux ou trois mois en prison! » C'est évidemment idiot, mais on ne s'en aperçoit pas tout de suite... Alors il faut s'entendre et voir le scandale là où il est.

M. Marcel Aymé et M. André Barsacq ont visé très bas; c'est leur droit strict; quand les temps sont difficiles, auteurs et directeurs ne le sont pas : rien à dire. On voudrait seulement que de grands souvenirs ne soient pas mêlés à ces triomphes du théâtre digestif. Si *La tête des autres* était jouée au Palais-Royal, croit-on que tant de hauts personnages auraient pris la peine de s'indigner publiquement? Croit-on que les critiques auraient aussi sérieusement démontré qu'il ne convenait pas d'être trop sérieux? Qu'un élève de Copeau monte *La tête des autres* dans l'Atelier de Dullin, voilà le scandale. De grâce, ne commercialisez pas les souvenirs avec la maison!

« Sens de l'humain » est une formule qui associe une idée confuse à un sentiment bien distinct. Ainsi dans *La tête des autres*, deux femmes-chiennes éveillent ce sens lorsque leur sensualité gonfle leur pauvre petite âme de vanité et de jalousie; surtout un drame vraiment humain pointe dans le désespoir de Valorin ne reconnaissant plus rien de « valable » en ce monde qu'une volupté pure d'illusions.

Or « ce sens de l'humain » anime la pièce de M. Jean-Jacques Bernard sur les trois plans où elle se joue. *Notre-Dame d'en haut* est un conte, un drame de la vie intime, des « scènes de la vie de campagne ».

Dans une île un bombardement a détruit l'église qui,

comme celle du Mont Saint-Michel, a été bâtie sur un pic. L'architecte des monuments historiques arrive : du maire au curé, le village est unanime : il faut construire une nouvelle église « en bas »; d'ailleurs comment reconstruire celle qui est « en haut » ? L'architecte lui-même se le demande. Une autre voix, pourtant, se fait entendre : celle d'une jeune fille, la dernière d'une lignée de sacristains qui, sans interruption depuis le XIII^e^ siècle, ont conservé comme un bien de famille la charge modeste de leur ancêtre.

Le conte, le drame de la vie intime, les scènes de la vie campagnarde se développent pendant trois actes sans un moment de déséquilibre. L'unité d'action n'est jamais compromise. Le conte reste dans l'air ou plutôt crée une atmosphère de légende autour de l'histoire vraie. La vie intime des êtres est devinée, dimension invisible du drame. Rien de conventionnel dans les propos de ces paysans qui, très simplement, parlent comme ils sentent. Ces trois actes sont, d'ailleurs, joués avec une telle justesse que l'on croit à une espèce d'harmonie préétablie entre les personnages et les artistes : Mme Madeleine Ozeray, Mme Denise Bosc, M. Louis Arbessier ont la voix, le visage, la silhouette de Marie-Blanche, de Mme Pierre Mathieu, de Pierre Mathieu.

On ne peut pas ne pas penser aux dernières pages de *La colline inspirée* en racontant cette pièce. Le conte jaillit du pic inspiré... Le bâtisseur de l'église médiévale s'appelait messire Mathieu : l'architecte du XX^e^ siècle s'appelle Pierre Mathieu. La fille du premier sacristain s'appelait Marie-Blanche comme celle du dernier. Les secrets de la construction primitive ont été transmis dans la famille des sacristains jusqu'à la Marie-Blanche qui a survécu au bombardement et qui les communique au Mathieu de 1950. Surtout, ce qui a traversé les siècles, c'est une flamme de foi et d'amour, de sorte que la jeune fille ignorante devient l'inspiratrice du grand architecte et l'animatrice, au sens propre du terme, du chantier. Toutefois, au quatrième acte, le conte cesse d'être le climat poétique d'une histoire vraie pour devenir lui-même une histoire qui essaie d'être vraie : le jour de la consécration, Marie-Blanche chante une chanson qu'elle n'a jamais apprise mais que savait sûrement la Marie-Blanche du temps jadis. Ce prodige trop précis dissipe le conte dans une discussion sur le miracle, à la scène du moins, sinon à la lecture.

Entre l'architecte et son inspiratrice une amitié se noue dont les résonances diraient peut-être plus que l'amitié. La femme de l'architecte est la première à les percevoir. Amour, jalousie, sont des mots beaucoup trop définis, découpant des sentiments beaucoup trop solidifiés, pour désigner ces remous de l'âme sans formes ni contours qui doublent la conscience claire d'une intimité silencieuse. L'auteur du *Feu qui reprend mal* et de *Martine* excelle dans le dialogue où l'essentiel n'est pas exprimé et où ce qui est exprimé n'a pourtant de sens que par ce qui ne l'est pas. Toutefois, au cinquième acte, l'intimité monte, si l'on peut dire, à la surface : elle s'explique en pensées claires et en sentiments distincts.

Cette œuvre vraie est jouée au Vieux-Colombier. Les scènes de la vie de campagne ne doivent pas nous tromper sur l'esthétique de la pièce : il ne s'agit nullement de « réalisme ». Mais ce qui conduit M. Jean-Jacques Bernard au delà du « réalisme », c'est la réalité elle-même. C'est pourquoi un « réalisme » apparent ne le gêne pas au niveau des apparences... Le quatrième et le cinquième actes sont moins « prenants » dans la mesure où justement les trois premiers représentent cette intime union de la poésie et de la réalité qui exprime dans l'œuvre dramatique l'intime unité de l'artiste et de l'homme.

Le théâtre fête le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Victor Hugo. On dit volontiers : « *Hernani, Ruy-Blas ?*... Mais non! C'est dans le *Théâtre en liberté* qu'il faudrait chercher le Hugo dramaturge... » Mme Christine Tsingos nous offre une occasion de voir *Mangeront-ils ?* occasion peut-être unique, car cette courageuse expérience pourrait bien décourager l'imitation. Aussi, loin de l'accabler, faut-il remercier Mme Tsingos de son initiative. Victor Hugo a voulu, évidemment, donner son *Comme il vous plaira* ou un *Songe d'une nuit d'été* : poésie et drame, bouffonnerie et tragédie, féerie et vérité... malheureusement, les représentations de la Gaîté-Montparnasse sont édifiantes, le mélange n'a rien d'explosif... Applaudissons les acteurs et retournons vite à *Hernani.*

Que dire de la représentation que donne la Comédie-Française ? Nous avons vu jadis *Hernani* sur cette même scène. A l'acte I, Charles-Quint, qui n'est encore que le roi

Charles, n'avait pu ouvrir la porte du placard; il avait dû, en toute hâte, prendre celle qui conduit chez Dona Sol; sans doute le serrurier de la maison était-il intervenu pendant le duo d'amour de Dona Sol et d'Hernani, car on vit M. Raphaël Duflos sortir du placard dans lequel il n'avait pu entrer. Mme Segond-Weber avait très largement dépassé les vingt ans de Dona Sol, et M. Albert Lambert n'était plus depuis longtemps un jeune premier. Voilà ce qu'il conviendrait de ne pas oublier quand on juge la Comédie d'aujourd'hui, et aucune larme attendrie n'humecte ces trop joyeux souvenirs. Ceci dit, il faut pourtant ajouter : Mme Segond-Weber, M. Albert Lambert, M. Raphaël Duflos *y croyaient*. Il y avait en eux une espèce de sincérité qui transfigurait les invraisemblables héros du jeune Hugo. Les beaux vers éclataient au-dessus de tous les autres et leur musique sauvait le drame.

Mlle Conte, M. Falcon, M. Alexandre *n'y croient pas*. On ne peut leur reprocher de ne rien trouver dans leur cœur qui les mette en harmonie avec les hommes et les femmes de 1830. Ce sont les enfants d'un autre siècle. Le metteur en scène, d'autre part, semble n'avoir du romantisme qu'une vue limitée à l'extérieur et aux extérieurs. Une analyse révélerait dans cette représentation beaucoup d'erreurs et beaucoup de bons moments. Il reste que l'ensemble n'impose pas la pièce : une espèce d'épopée magnifiquement simpliste, dont la somptuosité lyrique pourrait s'exprimer dans une imagerie de vitrail et qui, malgré son vieillissement, demeure l'œuvre d'un poète de vingt-huit ans.

HENRI GOUHIER.

Sourire et humour dans le cinéma français

Le cinéma est *aussi* un divertissement. On a souvent reproché au cinéma français de ne réussir que dans le genre sérieux. Il est de fait qu'il y a un abîme entre les succès obtenus au cours de ces dernières années par les films français « à problèmes » ou les œuvres d'un noir réalisme et le niveau moyen des films divertissants, comédies légères ou vaudrioles d'une médiocrité et d'une vulgarité généralement affligeantes. Nous n'avons rien produit qui soit comparable à la série des films comiques anglais de l'après-guerre ou des comédies américaines de l'avant-guerre. Une seule exception de qualité, *Jour de fête*, qui révélait le talent comique de Tati, mais qui est resté jusqu'à présent sans postérité. On annonce, il est vrai, un nouveau Tati, *Monsieur Hulot*. Espérons.

Je voudrais pourtant signaler aujourd'hui deux films qui, s'ils ne se rangent pas à proprement parler dans le genre comique, ont pourtant le mérite de manier heureusement l'humour, de faire agréablement sourire et de fournir des divertissements de qualité.

Massacre en dentelles reste sans doute un film mineur, mais bien fait et de bon goût. André Hunebelle, son réalisateur, n'en est pas à son coup d'essai dans cette veine. Le personnage du journaliste Masse, joué avec ironie par Raymond Rouleau, est déjà apparu dans une série de films policiers pour rire, toujours accompagné de son fidèle photographe (Bernard Lajarrige) dont l'allure ahurie et les gaffes systématiques contrastent agréablement avec l'omniscience et l'invulnérabilité qui caractérisent son « patron ». Dans *Massacre en dentelles* les deux compères sont engagés dans une série d'aventures rocambolesques que je n'essaierai pas de raconter et qui se déroulent cette fois à Venise. (L'exotisme relatif fait partie du genre.) Ils logent au *Danieli*, le palace du Grand Canal, poursuivent les bandits en canots à moteur, traitent avec un Noir (John Kitzmiller que nous avions vu dans *Vivre en paix*) qui est « roi des gondoliers » et ont

maille à partir avec un comte qui habite le château de Str
(comme qui dirait le petit Versailles du continent vénitien)
Sur un thème policier les gags se succèdent et l'humour rest
toujours présent; humour macabre d'ailleurs, car ce *Massacr*
en dentelles est un vrai jeu de massacre; mais les cadavre
ne sont que des pions avec lesquels on joue et auxquels on n
croit pas. Les auteurs font assez de clins d'œil au public pou
que nous sachions que nous sommes à un guignol pou
grandes personnes où l'on se moque gentiment des « poli
ciers » de la série noire. Invulnérable comme Fantomas lui
même, le journaliste Masse se décidera vers la fin à filer l
parfait amour avec une charmante commissaire de police qu
n'est autre qu'Anne Vernon.

Divertissement aussi, le dernier film de Christian Jaque
Fanfan la Tulipe, est plus ambitieux. Il réussit, pour la pre
mière fois peut-être, à acclimater un France un genre voisi
du western. Il ne s'agit pas d'une copie ou d'une « à l
manière de ». Ni cow-boys, ni plaines du Texas. Ren
Wheeler, scénariste, a découvert dans le folklore françai
du XVIII[e] siècle[1] le personnage de *Fanfan la Tulipe,* solda
du roi aux aventures aussi éblouissantes que celles de so
collègue moderne *superman.* Henri Jeanson dialoguiste a mi
dans la bouche de ses personnages de savoureux anachro
nismes et joué sur un antimilitarisme du soldat de carrièr
qui semble de tous les temps. Il ne s'agit pas ici de mas
sacre, mais de guerre en dentelle. Les états-majors prenner
rendez-vous pour la bataille, Louis XV (incarné avec humou
par Marcel Herrand) emmène dans ses campagnes Mme d
Pompadour et Henriette de France, sa fille. Par sa bravour
son charme, sa témérité et son enthousiasme, *Fanfan l
Tulipe* brouillera les plans des maréchaux, sera condamné
mort et gracié par le roi, protégé par la marquise et rêver
même d'épouser la princesse.

Gérard Philipe est Fanfan la Tulipe, admirablemen
Grâce à lui le film galope, bondit, s'anime d'une grâce e
d'une fougue juvénile que n'avait peut-être jamais atteint l

1. Les aventures de Fanfan la Tulipe, popularisées par une char
son de caserne écrite en 1819 et souvent utilisées comme sujet d
vaudeville ou d'opérette au cours du siècle dernier, font partie mai
tenant de la légende folklorique de l'Ancien Régime.

cinéma français dans le genre du film d'aventures. On retrouve dans ce film, transposé au cinéma, la révélation du tempérament exceptionnel qui a fait acclamer Gérard Philipe dans *Le Cid*. Cette révélation est-elle due à Jean Vilar, qui aurait su insuffler à Gérard Philipe la passion du jeu et du métier de comédien ? On n'a pas été sans remarquer que le nom de Gérard Philipe est suivi — c'est la première fois nous semble-t-il sur un écran — de la mention « du Théâtre national populaire ». Cet acteur plein de dons semblait récemment jouer avec désinvolture et ennui comme une vedette arrivée. Il retrouve ici une nouvelle jeunesse. Il semble se donner tout entier. Il ne fait pas semblant de courir ou de se battre en duel : il court à perdre haleine, se bat comme un lion, monte à cheval avec passion et saute sur les toits avec autant d'aisance que le meilleur Errol Flynn. Avec cela il joue juste ce rôle fantaisiste, lance les répliques de Jeanson comme s'il les pensait et met dans son jeu exactement la dose d'ironie qui convient.

Quant au réalisateur Christian Jaque, amateur de grande mise en scène et de prouesses de caméras, il semble ici bien plus à l'aise que dans les « grandes machines » où il se complaisait. D'une fantaisie moins artificielle que *Barbe-Bleue, Fanfan la Tulipe* lui donne l'occasion de mettre en valeur un réel talent d'animation de l'image, un sens du mouvement cinématographique jusqu'ici rarement aussi bien employés. Regrettons seulement quelques longueurs dans le montage de la scène de poursuite à cheval, morceau de bravoure si souvent exploité par tous les westerns qu'il a aujourd'hui ses règles et que le spectateur exige une grande perfection dans le *tempo*. Regrettons aussi une fausse fin, à la suite de cette poursuite, qui rompt le mouvement dans la dernière partie du film.

Fanfan la Tulipe n'est pas un chef-d'œuvre immortel du cinéma, mais c'est une belle réussite cinématographique, pleine d'invention et dont le sujet renouvelle un genre usé jusqu'à la corde. Pour applaudir Gérard Philipe et pour découvrir ce jeune héros populaire du vieux folklore, ne manquez pas d'aller voir *Fanfan la Tulipe* un soir où vous aurez envie d'oublier vos ennuis.

J.-L. TALLENAY.

DOCUMENT

LA CONDITION OUVRIÈRE

Une publication récente de *Jeunesse de l'Église* a attiré l'attention sur le problème du rapport des chrétiens avec les milieux ouvriers.

Un certain nombre de livres et d'études ayant paru au cours de ces derniers mois sur le problème du prolétariat ou sur des problèmes annexes, nous voudrions ici en faire un bref compte rendu, car nous pensons qu'une des premières conditions pour un travail correct en milieu ouvrier est de savoir le plus exactement possible ce qu'est ce milieu. Nous ne pouvons prétendre faire en quelques pages une étude complète de la condition ouvrière. Notre ambition serait satisfaite si nous avions fourni à nos lecteurs quelques pistes, quelques idées justes et les éléments d'une recherche assortie d'une bibliographie.

Définition du groupe ouvrier

Il faudrait d'abord définir ce qu'on entend par classe ouvrière ou par prolétariat, ou, si l'on préfère, par groupe social ouvrier.

Dans le numéro qu'*Esprit* (juillet-août 1951) a consacré à la condition prolétarienne et à la lutte ouvrière, Francis Jeanson pense que le prolétariat se définit à la fois par un certain nombre de conditions sociologiques données et en même temps par une prise de conscience, et que sans cette prise de conscience il n'y a pas vraiment appartenance au prolétariat. C'est là une définition existentialiste qui a malgré tout une raison d'être qu'il est bon de retenir parce qu'elle traduit un élément psychologique dans une définition qui, autrement, serait trop exclusivement sociale ou économique. Autrement dit, retenons que d'après certains, dont M. Jeanson, si le prolétariat est une classe, la classe de ceux qui vivent dans certaines conditions de travail, vendant leur salaire et ne possédant pas de réserves économiques, encore faut-il, pour qu'ils soient vraiment des prolétaires, qu'ils refusent cette condition et l'aliénation que le manque d'argent crée chez eux. Nous ne sommes pas pleinement d'accord et nous le disons plus loin.

Ceci dit, il faudrait définir ce qu'est une classe, et dire ce qu'est la classe ouvrière. Nous dirons pour notre part qu'une classe c'est un ensemble de familles (car nous pensons que les enfants appartiennent au même groupe social que leurs parents), ayant les mêmes conditions de vie et partageant, dans une certaine mesure, le même idéal.

La classe apparaît de nos jours, et depuis 150 ans, comme étant un groupe social « en droit ouvert à tous, mais en fait à demi fermé, fondé sur des solidarités ». Les bases essentielles en sont la profession et la situation sociale.

La classe ouvrière apparaît alors comme le groupe social réunissant l'ensemble des familles, dont le chef vit de son seul travail, en général d'un travail manuel, sans posséder de réserves d'argent ou de culture, ou sans être propriétaire de ses instruments de production.

Joseph Folliet, dans un numéro de la *Chronique sociale* d'août 1946 sur le prolétariat, a bien mis l'accent sur le fait que « ... le travailleur est réduit à la disposition de sa seule force physique de travail, sans réserves d'aucune sorte », c'est-à-dire sans réserves en biens matériels ou en biens immatériels.

Dans ce groupe social, le prolétaire est celui qui se situe à l'avant-dernier échelon de la pyramide sociale. C'est, en général, le manœuvre, spécialisé ou non, né dans une famille de prolétaires. Le travailleur, au contraire, apparaîtra comme l'ouvrier spécialisé qui commence à présenter certains traits plus évolués et qui commence à avoir un certain capital de qualifications professionnelle et technique.

Importance du prolétariat

Il est extrêmement important de définir quelle est en France l'importance du groupe ouvrier.

Dans l'introduction à son livre sur *L'Adulte des milieux ouvriers,* Simon Ligier pense que douze millions de Français appartiennent à ce groupe, mais il y joint, et ceci fausse un peu les statistiques qu'il emploie, les employés du commerce et des bureaux, qui appartiennent par leur psychologie aux classes moyennes tout autant qu'au groupe ouvrier, et il y joint aussi certains bas échelons de fonctionnaires qui, par l'assurance qu'ils ont d'avoir une retraite à peu près décente, échappent à certaines des incertitudes prolétariennes. Il compte douze millions de Français appartenant à ce groupe de *salariés*.

Dans le numéro d'*Esprit*, dont nous avons déjà parlé plus haut, J.-R. Rabier étudie l'évolution quantitative du prolétariat. Partant des travaux faits par M. Simiand, il montre que :

1° l'augmentation du groupe ouvrier a été plus rapide que celle de la population française active dans la seconde moitié du XIX^e siècle;

2° que de 1921 à 1931, la population active et l'augmentation du groupe ouvrier ont plafonné;

3° que de 1931 à 1936, une chute consécutive à la grande crise économique s'est produite à la fois dans la population active et en même temps dans le groupe ouvrier.

M. Rabier montre également que la qualification des ouvriers s'est développée au sein du groupe ouvrier depuis 1920, et que, par conséquent, le progrès technique tend à généraliser au sein de ce groupe une certaine qualification.

On peut donc dire qu'en France, tout au moins, le groupe ouvrier a tendance à ne plus croître et qu'au sein de ce groupe une espèce d'élite se constitue qui risque de se détacher du prolétariat et de lui enlever ses éléments les plus combattifs.

Quoi qu'il en soit, il faudrait savoir quelle est l'importance numérique de ce groupe. Il est très difficile de le savoir. Nous donnons ici un tableau des *ouvriers* des établissements agricoles, industriels et commerciaux : (en milliers), page 143.

Nous y joignons un tableau des *salariés* des établissements industriels occupant plus de 10 % travailleurs, et un tableau des salariés appartenant à tous les établissements :

	1901[1]	1906[1]	1921	1926	1931	1936
Population active totale (armée non comprise).	19.118	20.127	21.295	21.043	21.202	19.752
Population active « économique ».	17.011	18.039	19.183	18.967	18.963	17.452
Ouvriers des établissements agricoles, industriels, et commerciaux	6.634	6.658	7.505	8.061	7.893	6.483
Rapports des ouvriers des établissements agricoles, industriels et commerciaux à la population active totale . .	34,6 %	33 %	35,2 %	38,3 %	37,2 %	32,8 %
Rapports des ouvriers des établissements agricoles, industriels et commerciaux à la population active économique	39 %	37 %	39,2 %	42,5 %	41,6 %	37,7 %

1. 87 départements en 1901 et 1906.

Les salariés des établissements industriels occupant plus de dix travailleurs

	Nombre (*en milliers*)	Rapport a la population active (armée non comprise)
1896 [1]	2.130	11,5 %
1901 [1]	2.569	13,4 %
1906 [1]	2.641	13,1 %
1921 [1]	3.337	16,3 %
1921 [2]	3.569	16,7 %
1926	4.380	20,8 %
1931	4.577	21,5 %
1936	3.535	17,8 %

1. 87 départements.
2. 90 départements.

Les salariés des établissements (*toutes sections*)

	Nombre	Rapport a la population active (armée non comprise)
1896 [1]		51,4 %
1901 [1]		51,2 %
1906 [1]	9.430	46,9 %
1921 [1]	10.485	51,4 %
1921 [2]	11.035	51,8 %
1926	11.656	55,3 %
1931	11.759	55,4 %
1936	10.189	51,5 %

1. 87 départements.
2. 90 départements.

Histoire du groupe ouvrier

Il a été écrit au cours de ces dernières années beaucoup de choses sur l'histoire du mouvement ouvrier, qui se confond en quelque sorte avec l'histoire du groupe

ouvrier. Disons simplement que le mouvement ouvrier a traduit, dans sa combattivité et dans ses revendications, l'évolution du groupe ouvrier et qu'il a donné à celui-ci conscience de sa situation, et dans une certaine mesure de ses droits.

Il vient de paraître dans la collection « Peuples et culture », un nouveau petit livre : *Regards sur le mouvement ouvrier,* dont nous n'approuvons pas tous les textes, mais qui retrace sous des formes diverses, en tout cas sous une forme assez vivante, l'histoire du mouvement ouvrier. On pourra également se référer au petit livre que J. Hours avait fait paraître à la J.O.C., c'est-à-dire aux Éditions ouvrières, sur le même sujet.

Disons en quelques mots que le prolétariat s'est constitué au lendemain de la révolution de 1789, qui avait libéré juridiquement chaque citoyen français, et en fonction aussi d'un certain progrès technique. La révolution de 1789, en brisant les cadres nombreux de la société d'ancien régime, avait créé une espèce d'immense réservoir de main-d'œuvre dans lequel puisaient les premières fabriques et les premières manufactures qui se constituèrent sous la poussée du machinisme. La concentration industrielle, le développement des transports, c'est-à-dire des chemins de fer, entre 1830 et 1850, la découverte de la machine à vapeur, caractérisèrent la première vague de la civilisation industrielle.

Le groupe ouvrier apparut sur le corps de la France dans un certain nombre d'endroits comme des plaques de misère où existent maintenant la plupart de nos grands centres industriels; dans le Nord, dans l'Est, dans la Seine-Inférieure, à Lyon, à Paris. Des enquêtes : celle du Dr Guépin, celle du baron de Morogues, celle surtout de Villerme, dont M. Michelin a publié d'importants extraits aux Éditions Spes, sous le titre : *Il y a 100 ans,* nous renseignent sur ce qu'était *la situation lamentable des prolétaires des premières générations.* Il n'existait pas alors de législation sociale. Ils travaillaient de quatorze

à seize heures par jour. Le travail des femmes et des enfants n'était pas limité. Cette population industrielle qui arrivait des campagnes était logée n'importe où, et cela engendrait une grande inculture, beaucoup de vices, beaucoup de souffrances. Toutefois, il ne faut pas exagérer les ombres du tableau, car on remarque ce fait incontestable : l'accroissement de la population française, et, d'une façon générale, l'accroissement de la population de l'Europe occidentale, coïncident avec l'apparition du machinisme et du prolétariat. Il apparaît donc certain que, malgré la misère et une mortalité relativement importante, l'industrialisation capitaliste de la France a permis au trop-plein de la vie paysanne de se déverser dans les villes et d'y subsister tant bien que mal. Il faut, pour être juste, comparer ces conditions terribles de vie des premières générations prolétariennes avec les conditions de vie, certainement pas du tout roses, qui étaient également faites au même moment, aux familles paysannes.

Quoi qu'il en soit, c'est à travers des sociétés de bienfaisance (puisque l'association professionnelle était interdite par la législation libérale) que la classe ouvrière prit conscience d'elle-même. Elle en prit bien davantage conscience à travers les premières barricades et *les premières révoltes populaires*. La révolution de 1830, les journées de Lyon en 1831, celles de Lyon et de Paris en 1834, les quelques mois de la deuxième République, février-juin 1848, la Commune de 1871, marquent les grandes, les définitives étapes de la prise de conscience du groupe ouvrier.

Sur un plan plus pacifique, *entre 1860 et 1870*, l'Empire libéral, par la tolérance des premières chambres syndicales, par la reconnaissance du droit de grève, par la constitution d'une Première Internationale ouvrière, par l'envoi d'une délégation à l'exposition de Londres en 1862, amorce la démocratie sociale que la III^e^ République développera largement.

Sous ce dernier régime, les syndicats auront un statut juridique reconnu. La législation sociale développera la protection du travailleur et aura surtout pour objet d'essayer de le garantir contre les principaux risques sociaux (assurances sociales et allocations familiales). La durée du travail sera réduite dans la vie de chaque ouvrier. On ne travaille plus qu'à partir de quatorze ans, et on a droit, théoriquement, à une retraite à partir d'un certain âge. La durée du travail sera également réduite à l'intérieur de chaque semaine : semaine de quarante heures, ou de chaque année : congé payé.

A partir de 1917, avec la prise du pouvoir par les communistes en Russie, le mouvement ouvrier sortira des voies de la démocratie sociale et se laissera tenter par la pensée d'une dictature de la classe ouvrière. Le communisme est certainement une déviation du mouvement ouvrier, mais il appartient tout de même, il ne faut pas l'oublier, par ses origines, au mouvement ouvrier.

Le malheur ouvrier

Le malheur ouvrier est fait d'un certain nombre d'éléments qui nous apparaissent être notamment les suivants : *absence d'argent*, ou insuffisance de revenus, dans une société où tous les rapports sociaux sont basés sur l'argent. Le *sentiment que cette situation n'est pas due à une faute particulière*, et qu'en outre elle profite à quelques-uns, *absence d'espérance* enfin, car il n'y a aucune raison pour qu'un ouvrier cesse jamais d'être ouvrier, ou pour que ses enfants même sortent de cette condition. Ceci dit, on peut insister sur certains éléments, particulièrement sur les conditions du travail qui se révèlent si humiliantes parfois.

Simone Weil, dans un livre qui vient de paraître sur la *Condition ouvrière*, a noté jour après jour les sentiments et les observations que lui inspirait sa vie de tra-

vail, alors que, au cours de l'année 1935, elle était ouvrière d'usine dans la région parisienne. Il y a là un témoignage qui permet de voir quelles sont les conditions du travail ouvrier :

... La fatigue d'abord. Fatigue d'un travail aux pièces qu'il faut accomplir toujours plus vite sans laisser dévier l'attention un instant, sans pouvoir toujours prévoir les impondérables techniques qui viendront la troubler, sans pouvoir, étant donnée l'insuffisance du salaire, manger vraiment à sa faim. Le travail aux pièces fait naître l'angoisse chez celui qui l'exécute : « ... une légère angoisse empêche cet espèce d'assoupissement, écrit-elle, et force à avoir conscience de la monotonie, bien qu'il soit intolérable d'en avoir conscience. Rien n'est pire que le mélange de la monotonie et du hasard. Ils s'aggravent l'un l'autre, du moins quand le hasard est angoissant. Il est angoissant dans l'usine du fait qu'il n'est pas reconnu. » A la fatigue anxieuse s'ajoute la peur, peur du renvoi, peur des ordres brutaux et contradictoires qu'on reçoit et contre lesquels on ne peut rien, même si ces ordres sont injustes ou inexécutables, peur « de louper les pièces en forçant sur la cadence parce que la fatigue produit une espèce d'ivresse qui annule l'attention. » Voici la contrainte qui naît du fait que souvent aucune initiative n'est laissée à l'ouvrier dans l'accomplissement de sa tâche et que la parcelle de travail qu'on exécute est faite sans qu'elle soit rattachée à l'ensemble. Voici la précipitation, l'absence de répit une fois l'œuvre terminée ou avant qu'elle soit entreprise. « Le spectacle du manœuvre sur machine est presque toujours celui d'une précipitation misérable d'où toute grâce et toute dignité sont absentes. Il est naturel à l'homme et il lui convient de s'arrêter quand il a fait quelque chose, fût-ce l'espace d'un éclair, pour en prendre conscience, comme Dieu dans la Genèse. Cet éclair de pensée, d'immobilité et d'équilibre, c'est ce qu'il faut apprendre à supprimer lorsqu'on travaille dans l'usine. » Ajoutez à cela la multiplicité des petites humilations inutiles et vous aurez une idée de la vie pitoyable que mènent dans les grandes villes et dans les centres industriels ce troupeau ouvrier quittant de bonne heure le matin des maisons inconfortables pour aller à l'entrée des usines se faire pointer et se livrer à un travail mécanique dont il n'est pas maître, avec le sentiment ancré au fond du cœur que, quoi qu'il fasse, il ne compte pas, il n'a pas d'importance, et que ce qui passe en premier n'est autre que le rythme forcené de la production et l'équilibre des prix de revient.

Simone Weil a bien vu aussi les quelques joies fortes qui

peuvent naître de la fraternité ouvrière quand celle-ci existe, car hélas, du malheur, même partagé, ne naît pas toujours la solidarité. Les hommes humiliés deviennent souvent indifférents.

« Une fois, j'ai senti pleinement, écrit-elle à une de ses amies, dans l'usine ce que j'avais pressenti comme toi du dehors. A ma première boîte. Imagine-toi devant un grand four qui crache au dehors des flammes et des souffles embrasés que je reçois en plein visage. Le feu sort de cinq ou six trous qui sont dans le bas du four. Je me mets en plein devant pour enfourner une trentaine de grosses bobines de cuivre qu'une ouvrière italienne, au visage courageux et ouvert, fabrique à côté de moi... Je dois faire bien attention qu'aucune des bobines ne tombe dans un des trous, car elle y fondrait et pour cela il faut que je me mette en plein en face du four et que jamais la douleur des souffles enflammés sur mon visage et du feu sur mes bras (j'en porte encore la marque) ne me fasse faire un faux mouvement. Je baisse le tablier du four. J'attends quelques minutes. Je relève le tablier et avec un crochet je retire les bobines passées au rouge en les attirant à moi très vite (sans quoi les dernières retirées commenceraient à fondre) et en faisant bien plus attention encore qu'à aucun moment un faux mouvement n'en envoie une dans un de ces trous. Et puis ça recommence. En face de moi un soudeur, assis, avec des lunettes bleues et un visage grave, travaille minutieusement; chaque fois que la douleur me contracte le visage il m'envoie un sourire triste, plein de sympathie fraternelle, qui me fait un bien indicible. De l'autre côté, une équipe de chaudronniers travaille autour de grands tubes; travail accompli en équipe, fraternellement, avec soin et sans hâte; travail très qualifié. »

Psychologie ouvrière

La psychologie de la classe ouvrière a donné lieu, ces temps-ci, à de graves débats.

Pour les communistes, et même pour un certain nombre d'observateurs de l'extérieur, le groupe ouvrier représenterait la partie saine d'une société libérale en voie de décadence. Parce qu'il n'aurait jamais exploité personne et parce qu'il souffrirait, il pratiquerait un certain nombre de vertus, et il posséderait un certain nombre de qualités qui lui permettraient d'assurer la cons-

truction de la société de demain avec les meilleures chances. Autrement dit, l'humanisme se serait réfugié en milieu ouvrier et la classe ouvrière porterait avec elle une grande espérance sociologique et historique.

Jeunesse de l'Église, par exemple, trouve que le groupe ouvrier porte en lui « la jeunesse d'un monde neuf par rapport à celui qui se désagrège sous nos yeux ». Il déborde de vitalité et d'une certaine joie humaine.

A nos yeux, les choses ne sont pas si simples; et nous voudrions essayer de donner un certain nombre d'indications sur la psychologie des milieux ouvriers. Nous signalons à ce propos les deux livres de Simon Ligier, dont nous avons déjà parlé sur la psychologie de *L'Adulte en milieu ouvrier,* dont le premier tome est consacré à un essai de psychologie sociale.

Signalons que M. Ligier a adopté une excellente méthode, car il étudie successivement les différents aspects de l'âme ouvrière. Il étudie d'abord la psychologie du prolétaire, puis la psychologie du travailleur, puis celle du citadin. Il étudie enfin l'ouvrier dans sa vie de famille et dans sa vie militante. Nous ne pouvons pas le suivre. Nous voudrions dégager ici un certain nombre de traits.

Il est évident qu'il existe une *solidarité* du prolétaire, et en réalité de tout le groupe ouvrier, qui est très souvent magnifique. D'après M. Ligier, l'origine de la solidarité ouvrière se trouve dans le besoin qu'éprouvent les travailleurs de se chercher une compensation aux diverses infériorités qu'ils subissent et dont ils ont pris conscience. C'est en s'appuyant les uns sur les autres, c'est en s'entr'aidant qu'ils cessent d'être victimes d'aliénation, d'oppression, de dépossession, d'insécurité, de misère ou de mépris. Il n'en reste pas moins que cette solidarité et cette fraternité sont une des formes les plus caractéristiques de la vie ouvrière, et aussi une des formes les plus valables. La solidarité n'est pas complète. Il existe des conflits entre diverses catégories profes-

sionnelles de travailleurs. On peut dire malgré tout que, dans sa spontanéité, cette solidarité est magnifique. Parce qu'ils sont malheureux, parce qu'ils subissent le même sort, parce qu'ils vivent au contact les uns des autres, les ouvriers partagent assez volontiers ce qu'ils ont et luttent ensemble contre ce qu'ils considèrent l'injustice.

Il existe également des qualités d'émotivité, de sensibilité, de *générosité* qui caractérisent certains éléments du groupe ouvrier et certaines familles ouvrières. La vie militante en est également marquée. Il y a une certaine forme de *dévouement* à des causes simples et vues simplement qui ne se trouve guère que là sous une forme aussi répandue et sous la forme d'un don de soi aussi total.

Ceci dit, il est certain qu'il existe des défauts du groupe ouvrier, et si l'on prend sa couche prolétarienne, on trouve dans beaucoup de membres qui la composent une espèce *d'inachèvement psychique* qui suppose contradiction, instabilité, dépersonnalisation et, dans une certaine mesure, absence complète de qualification technique. Il ne s'agit pas d'en faire grief aux membres du groupe ouvrier, il s'agit de montrer que, même en ce qui concerne l'ouvrier qualifié, la qualification technique est moins grande que dans d'autres groupes sociaux, surtout en France. D'où une espèce de difficulté lorsque le groupe ouvrier prétend, à travers les organismes syndicaux ou politiques qui veulent le représenter, bâtir la société nouvelle. Il ne possède pas dans son sein les cadres nécessaires pour assurer la permanence de cette construction.

Il faut signaler aussi le *caractère totalitaire et le durcissement du groupe ouvrier.* Celui-ci a tendance à rejeter toute personne qui n'appartient pas à la condition prolétarienne. La solidarité entre membres du groupe ouvrier a pour contrepartie, ceci est très explicable psychologiquement et humainement, une sorte d'exclusive

jetée contre les membres des autres groupes sociaux. Les ouvriers ont facilement tendance à être xénophobes, d'où la difficulté de travailler avec eux, d'où leur tendance, lorsqu'ils prennent le pouvoir, à créer des régimes qui sont des régimes totalitaires.

Le problème de la liberté

Tout ceci nous amène à examiner le problème de la liberté tel que la bourgeoisie le conçoit depuis deux siècles, et ses rapports avec le problème de la condition ouvrière.

Pour les prolétaires, la liberté d'expression et la liberté politique n'ont pas, disent-ils, grande importance, car pour eux l'important est la liberté de vivre et de manger à leur faim. Certes, mais cela n'est pas si simple; ce qui a fait l'attrait du mouvement ouvrier, notamment du communisme, sur le prolétariat, c'est le fait qu'il a ouvert les portes à l'espérance. Le malheur cesse d'être malheur et devient simplement une souffrance si on a l'impression qu'il peut cesser. C'est parce que le communisme permet aux ouvriers, aux prolétaires et aux indigènes une transformation de leur condition, qu'il transforme déjà en quelque sorte cette condition. A partir du moment où, grâce à une action politique qui a déjà réussi dans un certain nombre de pays, les prolétaires ont le sentiment qu'ils peuvent cesser d'être prolétaires, ils ne le sont plus déjà en quelque sorte.

Seulement, si nous nous référons à la tendance totalitaire du groupe ouvrier renforcée par le léninisme, nous sommes bien obligés de constater que là où les partis communistes s'installent, ils suppriment toute liberté politique et toute liberté d'expression. Comme, d'autre part, ils ne peuvent guère supprimer la condition ouvrière, ni la pauvreté, le problème de la liberté réapparaît en ce sens que, malgré l'autocritique et tout l'appareil de la propagande dans les démocraties populaires, ceux

qui connaissent des conditions de vie malheureuses dans les pays soumis au communisme ne peuvent plus se plaindre et deviennent à leur tour des désespérés. Autrement dit, la liberté politique et la liberté d'expression, telles que les conçoit le libéralisme politique du XIX^e^ siècle, n'ont pas été simplement des jeux d'intellectuels. Elles ont permis aux membres les plus évolués du groupe ouvrier de réfléchir sur leur sort, d'en discuter librement et, par là même, de commencer à l'améliorer. Nous avons tendance à penser que la vérité pour le mouvement ouvrier était dans la recherche d'un socialisme libéral, ou syndicat, où le parti politique aurait étroitement collaboré. D'où l'intérêt, en face du communisme, de l'expérience travailliste.

Conclusion

Ces quelques indications permettent de voir qu'il existe un problème des conditions de vie et de la psychologie du mouvement ouvrier dans la nation et qu'un certain nombre d'études ont déjà été publiées sur ces questions. Il est infiniment désirable que ces études soient poursuivies, développées. Nous voudrions seulement émettre un vœu en terminant. Nous pensons que le groupe ouvrier ne peut pas être valablement étudié en lui-même indépendamment des autres groupes sociaux qui composent la société française, et que si l'on veut étudier valablement le prolétariat de chez nous, il faut en même temps le situer, ce qui n'est pas facile, mais ce qui mérite d'être entrepris par rapport aux classes moyennes et au monde rural.

Centre d'Informations Catholiques,
163, boulevard Malesherbes, Paris-XVII^e^.
10 mars 1952.

Imp. Aubin, Ligugé (Vienne). *Le Gérant :* G. Chifflot.
D. L., 2^e^ trimestre 1952. — Imprimeur, n° 776.
N.M.P.P.